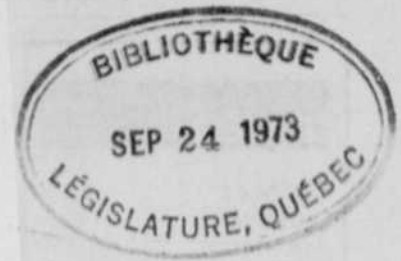


à PROPOS

3057 L 1 JANV 74

BIBLIOTHÈQUE DE LA
LÉGISLATURE
SERVICE DES PÉRIODIQUES
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC



Au magasin Pollack

LES GREVISTES ABANDONNENT

- page 3

Nordiques 5 Remparts 2

Les Nordiques de Lewiston ont remporté une victoire de 5-2 sur les Remparts, hier soir, au Colisée. Au cours de cette partie hors-concours Richard Nantais a mérité la décision dans un combat contre Michel Rouleau.

— page 32

(Photo: Marcel Laforce)

N'oublie pas
POUSSIN



— en page 14



mini-loto

TIRAGE 25
VENDREDI, 21 SEPT. 1973
Série émise—90,000 chacune
Possibilité de:

86 007—24 GAGNANTS DE \$5000.
6 007—192 GAGNANTS DE \$500.
007—144 GAGNANTS DE \$100.

SUPER-LOTO

Case postale 908 Place d'Armes
Montreal 126 Que Tel 873 5350 53

TIRAGE:	LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	GAGNE
21 SEPT 1973	2 6 2 8 3 3	\$200,000.
741 175	7 BILLETS SE TERMINANT PAR	\$10,000.
2 954	66 BILLETS SE TERMINANT PAR	\$2,000.
GAGNANTS \$973 050	663 BILLETS SE TERMINANT PAR	\$400.
EN PRIX		

Le deuxième numéro complet	7 4 6 7 7 6	gagne \$100,000.
7 billets se terminant par	4 6 7 7 6	gagnent \$500.
67 billets se terminant par	6 7 7 6	gagnent \$100.
657 billets se terminant par	7 7 6	gagnent \$50.
Le troisième numéro complet	5 4 4 1 7 3	gagne \$50,000.
7 billets se terminant par	4 4 1 7 3	gagnent \$500.
70 billets se terminant par	4 1 7 3	gagnent \$100.
663 billets se terminant par	1 7 3	gagnent \$50.
Le quatrième numéro complet	7 4 7 9 0 8	gagne \$25,000.
8 billets se terminant par	4 7 9 0 8	gagnent \$500.
68 billets se terminant par	7 9 0 8	gagnent \$100.
667 billets se terminant par	9 0 8	gagnent \$50.

météo

Québec:
ensoleillé
Maximum: 50°
Demain:
nuages et averse

Régions de la Mauricie:
d'abord ensoleillé, le ciel
se couvrira l'après-midi,
maximum entre 50 et 55;
dimanche, pluie.

Régions des Laurentides,
Outaouais et Mont-
real: nébulosité croissan-
te, pluie commençant
dans la soirée, vent du
sud-est de 15 à 20 milles,
maximum entre 55 et 60;
averse et plus chaud.

Régions des Cantons de
l'Est, Québec, Rimouski
et Gaspé: généralement
ensoleillé, maximum de
50; dimanche, nébulosité
croissante et averse.

Régions du Lac St-
Jean, Baie-Comeau et
Sept-Îles: quelques pas-
sages nuageux; vents de
l'ouest de 15 à 20 milles,
maximum entre 45 et 50;
dimanche, nébulosité
croissante et averse.

température

	Min.	Max.
Dawson	36	47
Prince Rupert	51	60
Vancouver	54	63
Victoria	53	62
Jasper	38	56
Edmonton	40	47
Calgary	43	58
Prince Albert	34	57
Saskatoon	39	46
Regina	38	45
Winnipeg	44	47
Churchill	38	44
Toronto	42	57
Montreal	33	56
Québec	30	50
Fredericton	35	54
St-Jean, N-B.	39	54
Moncton	36	54
Halifax	49	56
Charlottetown	42	54
St-Jean, T-N.	50	65
Chicago	49	71
Detroit	38	65
Boston	43	61
Washington	61	65
Miami	76	88

soleil, marées

Samedi, 22 septembre

HAUTES: —

1.55 a.m. — 2.55 p.m.

BASSES: —

9.55 a.m. — 10.00 p.m.

Dimanche, 23 septembre

HAUTES: —

3.15 a.m. — 4.05 p.m.

BASSES: —

11.05 a.m. — 11.15 p.m.

sommaire

Affaires urbaines	2-5
Bandes dessinées	15
Décès	24
Editorial	6
Famille	12-3
Finance	18-20-21
La nouvelle	
québécoise	2-3-4-5
Mots cachés	15
Mots croisés	15
Nouvelles	
internationales	10
Nouvelles nationales	8-9
Nouvelles provinciales	7
On dit...	11
Petites annonces	22-23
Sports	25 à 32

Courrier de la deuxième
classe - Enregistre-
ment No 0748

Une ville dans une ville à Giffard

par Charles DeBlois

"La présente Loi institue un Conseil de quartier dans chacun des quartiers du Centre Laurentien. Le Conseil de quartier est le comité représentatif des citoyens de chaque quartier".

Soyez rassurés! Cet article 1, du chapitre 11 du Bill 10 n'a pas été voté à l'Assemblée nationale du Québec par des députés plus ou moins rompus aux coutumes parlementaires. Il d'une des dispositions de la "Loi concernant la Constitution de la structure civique du Centre d'Accueil Laurentien" et adoptée au printemps dernier par un groupe de jeunes de 11 à 15 ans! C'est ce que j'ai appris hier en visitant le Centre d'Accueil Laurentien à Giffard: une véritable petite ville administrée par des jeunes.

Feu l'école de réforme!

De fait, le Centre d'Accueil Laurentien a pris la relève, il y a deux ans, du Manoir Charles de Foucauld. Totalement subventionné par le ministère des Affaires sociales, sa population est présentement constituée de 75 garçons qui ont au départ des difficultés sérieuses d'adaptation à leur famille, à l'école et à leur milieu social en général.

Tranchant radicalement avec l'ancien système des "écoles de réforme" et s'inspirant de l'expérience mont-réalisée de Boserville, toute la structure du Centre d'Accueil Laurentien vise à faire vivre aux jeunes l'esprit démocratique d'une petite société. Dès son arrivée au Centre, tout le complexe de la maison est présenté au garçon comme reflétant l'organisation d'une ville. La visite complète de tout le Centre permet de voir tout à tour: le Centre administratif de la cité, les différents services communautaires et les différents quartiers où résident chaque groupe avec leurs éducateurs respectifs.

Une rééducation en étapes

Le programme de rééducation du Centre d'Accueil Laurentien est très personnalisé et pensé en fonction de quatre étapes successives et bien définies qui peuvent varier de 15 à 30 mois. Mais auparavant, à son arrivée dans la cité Laurentienne, le garçon est placé dans une unité spéciale — la "banlieue" —, isolée des autres avec le titre "d'aspirant-citoyen". Il s'agit d'une phase de déconditionnement du jeune par rapport à ses expériences négatives antérieures et d'adaptation à la structure sociale de la cité Laurentienne.

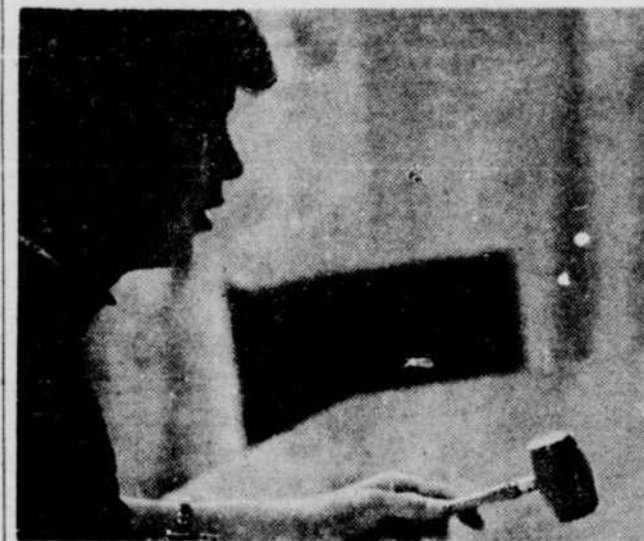
Après cette période de probation qui peut varier de 6 à 12 semaines, le garçon passe à la première étape dite "d'acclimatation"; il est transféré de la "banlieue" à l'un des quartiers de rééducation. Il reçoit sa carte de citoyen; toutefois il aura à gagner ses droits de citoyens graduellement suivant son comportement et l'accumulation de semaine de compétence.

Alors que l'étape précédente visait à développer chez l'enfant la confiance de base et à le disposer à amorcer une relation thérapeutique avec le milieu, la deuxième étape de "contrôle"

fait appel aux capacités du garçon, à ajuster son comportement face aux personnes du milieu, aux situations rencontrées et aux frustrations quotidiennes normales. La troisième étape dite de "production" est la plus longue: elle peut varier de 24 à 36 semaines. On insiste alors sur l'esprit de créativité, la nécessité d'acquiescer une méthode de travail et de développer une compétence personnelle. La structure éducative de la dernière étape dite de "personnalité" incite continuellement le jeune à poser des choix de façon autonome, à préparer sa réinsertion sociale définitive et son orientation future.

De jeunes responsables

Suivant ces différentes étapes de rééducation, les droits des citoyens (droits à la paie, à la communication, à la circulation, aux sorties, etc.) s'élargissent et le jeune peut accéder à différentes responsabilités civiques: assistant de service, échevin de quartier, président du



En pleine action, le président du conseil de ville: Jean-François Rock.

L'UMQ désire un conseil provincial sur l'aménagement du territoire

(par François LeBlond)

MONTREAL. — Les délégués au congrès de l'Union des municipalités du Québec ont demandé hier la formation d'un Conseil provincial sur l'aménagement du territoire, qui représenterait les aspirations et les préoccupations de chaque région.

En fait, les municipalités veulent ce Conseil provincial pour éviter les délais dans l'approbation des règlements d'urbanisme. On sait qu'un projet de loi cadre sur l'urbanisme est présentement à l'étude et les villes craignent la lourdeur administrative du bureau central, leur éloignement du centre de décision et certaines im- précisions du projet de loi.

Bureaux régionaux

En outre, dans le processus d'urbanisation, les municipalités demandent "la formation de bureaux régionaux

conseil de ville. Ce dernier conseil siège une fois la semaine et doit étudier et donner suite aux rapports et projets provenant des conseils de quartier, d'organiser les célébrations communautaires du Centre tels: la centième nuit, le festival du Centre, les jeux olympiques etc.

D'autre part, les jeunes évoluent dans cette structure grâce à un système de points. La "cotation", établie par une équipe d'éducateurs, est une très grande importance puisqu'elle permet de sanctionner ou de gratifier les activités. On vise à ce que le jeune, parvenu en fin de rééducation, puisse lui-même faire sa cotation. Suivant le comportement du garçon face aux défis qu'il a à rencontrer dans ses activités, les droits des citoyens peuvent se suspendre temporairement, et par la suite se reprendre à certaines conditions.

A ce jour, les deux responsables rencontrés hier — Suzanne Desbrien et Gaby Collard — sont enchantés de l'expérience. Toujours selon eux, il est encore trop tôt pour se prononcer puisque le premier qui a passé à travers toutes étapes — Daniel — doit bientôt "graduer". Il reste que le bref contact établi hier permet d'entretenir les meilleurs espoirs.



Après un an de liberté syndicale nous avons un congrès qui se déroule dans l'harmonie et la confiance. Voilà le sentiment exprimé par le président, M. Léo Boucher (à gauche) et M. Marius Lajoie, secrétaire de la CSD. (Photo: Claude Parent)

Congrès de la CDS à Montmagny

Par Claude PARENT

La Fédération de la métallurgie et des mines et des produits chimiques tient son 28e congrès bi-annuel à Montmagny jusqu'à demain. Depuis l'ouverture du congrès, on a étudié le budget pour l'année 1972-73, les prévisions budgétaires et les orientations futures.

Budget

Le budget en date du 31 août 1973 fait voir une disponibilité bancaire de \$37,967.04 ainsi que des comptes recevables pour un montant de l'ordre de \$16,968.50 soit un actif total de \$55,745.54.

Au chapitre des comptes payables, dont certains sont à longs termes, il y a un montant de \$71,812.70.

Effectifs

Les effectifs actuels de la Fédération de Métallurgistes (CSD) sont de quelques 7,500 membres et près de 900 d'entre-eux sont de la région immédiate de Montmagny.

La CSN est insatisfaite

(Par C. P.) — Les responsables de la branche des Chantiers Maritimes de la Fédération des syndicats des Mines, de la métallurgie et des produits chimiques de la CSN se sont réunis pendant deux jours, afin de mettre au point leur politique en matière de construction navale.

L'organisme veut examiner les propositions du gouvernement fédéral touchant cette question.

Expansion

Dans un communiqué émis par la CSN, on fait savoir que les restrictions qui avaient été imposées en 1961 à la marine marchande britannique avaient créé une certaine expansion des chantiers maritimes au Canada.

Par contre, les années 68 à 70 ont été des années assez sombres, avec la fermeture de plusieurs de ces chantiers.

Diminution

La CSN craint que les présentes mesures, qu'elle qualifie de semblables à celles de 1961, risquent de provoquer les mêmes problèmes, soit une diminution dans la demande de navires neufs et par ce fait, de nombreuses mises à pied.

La CSN fait savoir que prochainement, elle fera connaître sa propre politique en matière de construction maritime.

Avec ces effectifs on prévoit récolter quelques \$156,600 pour l'exercice financier 1973-74.

Nouveau nom

Par ailleurs, lors du discours d'ouverture du président M. Léo Boucher, ce dernier a fait savoir qu'un nouveau nom serait suggéré à la fédération. Il s'agirait de la Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques de la CSD.

M. Boucher a laissé savoir que cette modification avait été rendue nécessaire à la suite des procédures judiciaires et des négociations qui ont eu lieu avec la CSN.

Par ailleurs, c'est le 12 juillet dernier que la CSN a retiré toutes les causes en suspens devant les tribunaux.

Orientations

M. Léo Boucher, dans son rapport a suggéré trois orientations futures à la Fédération. En premier lieu il y a l'expansion de la centrale.

Des statistiques, fournies par le ministère du Travail démontrent que le taux de syndicalisation dans le domaine métallurgiste est de l'ordre de 42 pour cent. Avec ce chiffre, la CSD espère recueillir de nouveaux membres, sans entrer en conflit avec les autres centrales syndicales déjà existantes.

Politique de négociation

Le deuxième objectif soumis aux congressistes est une politique de négociation. Cette politique se base sur certains points forts, comme un salaire garanti, une caisse de bien-être qui serait un secours aux travailleurs victimes de maladies ou d'accidents et qui sont sans ressources financières, une sécurité de travail, et des augmentations salariales basées sur un minimum de 8 pour cent.

Coopération

De plus le président a demandé aux délégués des diverses régions du Québec d'envisager la coopération comme un facteur important pour assurer la promotion collective des travailleurs.

Par ailleurs, l'expérience passée démontre que les Coop d'alimentation et les Caisses Populaires répondent à des normes de l'entreprise capitaliste. M. Boucher a souligné le besoin d'une étude sérieuse de ce qui se fait dans ce domaine avant d'embrasser le mouvement sans réflexion.

Chez Pollack

Un conflit qui s'éteint doucement

par Nicole Beaulieu

Le conflit chez Pollack s'éteint tout doucement. Un à un, les grévistes quittent le combat et de 47 qu'ils étaient au 23 septembre dernier, ils ne sont plus que 19. Un petit groupe qui en a gros sur le cœur.

"L'Union nous a lâchés", disent les soldats de la dernière heure qui ont depuis un bon moment déjà, la pénible impression d'avoir été "trahis" par leurs représentants syndicaux.

"On nous a menti! Depuis longtemps, le local 500 savait que la grève était perdue et on nous a fait croire qu'il y avait de l'espoir!"

Un an de piquetage. Un an d'incertitudes. Un an de privations. Pour arriver à quoi? Les grévistes restent se le demandent.

"Au départ, constate l'un des trois hommes du groupe, nous avons été mal informés. Nous ne connaissions pas véritablement les implications d'un débrayage

qui n'a pas été suivi par tout le groupe".

"Les unions, qu'ossa donne?" interrogent les autres. "On prend votre argent et puis après, quand vous êtes dans le pétrin, on vous lâche".

A la haine bien sentie à l'égard d'un employeur par qui ils ont la certitude d'avoir été "exploités", les grévistes mêlent aujourd'hui, un sentiment profond de déception envers leurs représentants syndicaux.

La plus éloquente du groupe, Mme Lurille Rhéaume, soutient que le local 500 a essayé de se "débarrasser" des grévistes en leur suggérant en juin dernier de s'inscrire au régime d'assurance-

chômage. Elle lui reproche certains réajustements effectués à l'allocation de grève et blâme surtout, les négociateurs de s'être désintéressés du groupe, d'avoir failli à nombre de leurs promesses.

"On nous avait promis de nous trouver des emplois comparables à ceux que nous avons perdus. Rien n'a été fait. Tous ceux qui ont réintégré le marché du travail, l'ont fait par leurs propres moyens", déclare-t-elle.

La charge est lourde pour les officiers syndicaux mais rien n'est comparable à l'humiliation vécue sur la ligne de piquetage par ces grévistes qui se savent vaincus. "Au point où c'en est, c'est devenu gênant de faire

du piquetage, dit quelqu'un. On nous insulte. On nous traite de paresseux. On nous dit en ricanant: Vous ne gagnerez jamais, allez donc travailler ailleurs". A l'instar de leurs compa-

gnons d'armes qui ont déjà repris le boulot, les 19 grévistes tentent de réintégrer le marché du travail. Ils multiplient les démarches mais se heurtent à peu près continuellement aux préju-

gés des employeurs: "On nous prend maintenant pour des conteurs de tête", constate Mme Rhéaume.

Des monteurs de tête! Après ce combat perdu? Que non!



Grévistes absents

Les grévistes étaient absents hier soir. Les séances de piquetage se font de plus en plus rares devant le magasin Pollack. Le conflit tire à sa fin. (Photo: Ghislain Ouellet).

"Nous sommes devant un mur"

— Michel Arsenault

Par Nicole BEAULIEU

"Nous sommes devant un mur. Pas tout-à-fait vaincus encore mais sur le point de l'être", convient avec déception M. Michel Arsenault, de l'Union des employés de commerce, local 500.

A moins d'une intervention extraordinaire qui modifierait le cours des événements, ce qui apparaît bien peu probable à ce stade-ci, le combat des grévistes de chez Pollack peut déjà être considéré comme perdu.

Inflexible, Pollack aura donc eu raison de ses employés rebelles. Mais, à la veille de rendre les armes, le négociateur syndical se dit pourtant habité du sentiment du devoir accompli.

En réponse aux accusations des grévistes, il oppose d'un ton ferme: "Nous avons fait tout notre possible, mis des fonds à leur disposition, utilisé tous les moyens dont nous disposions. Maintenant, nous sommes forcés d'admettre que nous n'avons plus de solution à proposer".

Toute grève, dit-il, est un risque qui peut devenir bénéfique ou néfaste. Dans le cas présent, la lutte n'aura pas connu grands succès, hélas!

Lui-même très déçu de la tournure des événements, il explique ainsi l'agressivité et la tension qui règne chez les grévistes: "Dans tout conflit qui ne se règle pas, on jette la pierre au syndicat. Les premiers responsables, ce sont pourtant les gens qui sont restés en dedans, ceux qui ont refusé de suivre leurs confrères qui voulaient améliorer leurs conditions de travail dérisoires".

L'issue de la grève s'est jouée dès les premiers jours du conflit. Plus précisément, à partir du moment où une centaine d'employés

intimidés par l'intervention de la police, sont retournés au travail, laissant les 47 autres seuls sur la ligne de piquetage. L'injonction prise par l'employeur peu de jours après, a d'autre part, limité considérablement l'action du groupe décimé.

M. Arsenault se défend d'avoir jamais laissé tomber les membres du local 500, en conflit de travail. S'il admet que le vice-président a suggéré, sans succès d'ailleurs, à ceux qui y trouvaient avantage de passer au régime d'assurance-chômage, c'est dit-il "parce que l'administration du local 500 à Montréal, commençait à trouver lourd de supporter le groupe". Il assure cepen-

dant être resté à la disposition de tous et conserver des préoccupations à leur égard; ainsi, prétend-il, les démarches en vue de placer les grévistes se poursuivent.

Si ces démarches s'avéraient fructueuses, il se pourrait bien que d'ici un mois, il ne reste plus personne sur la ligne de piquetage dressée le 23 septembre dernier.

Un an après le déclenchement de cette grève peu glorieuse qui connaît sans doute ses derniers soubresauts, M. Arsenault constate: "Cette histoire est un très mauvais exemple pour le monde du commerce qui en est un des plus difficiles".



\$3,500 volés

C'est à cette succursale de la Banque Royale du Canada, sur la 3e Avenue que des bandits ont dérobé une somme d'environ \$3,500.

(Photo: Ghislain Ouellet)

Vieille dame heurtée par une auto volée

Un automobiliste qui venait de heurter une dame a préféré prendre la fuite plutôt que de subir les foudres de la justice.

Hier après-midi, aux environs de 16h00, une brave dame dans la soixantaine qui déambulait placidement sur la rue Dorchester, à l'angle de la rue St-Joseph, fut frappée par une automobile. Le jeune homme que le civisme n'étouffait pas, s'est enfilé en empruntant la rue St-François. De plus, le coupable ne devait pas avoir la

conscience tranquille, car il conduisait une voiture volée. La voiture, une Pontiac 67' de couleur rouge vin, fut finalement retrouvée toujours dans la rue St-François entre les rues Dorchester et De la Couronne, mais sans conducteur. Le fuyard n'était toujours pas connu en fin de soirée hier. La sexagénaire fut hospitalisée souffrant de blessures sérieuses.

Un jeune homme dans la vingtaine fut également appréhendé le même après-mi-

di après qu'il eut dérobé des objets dans les rayons du magasin Paquet sur le boulevard Charest. Son geste lui vaudra peut-être un voyage à Orsainville.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec nous signalait qu'un accident survenu le 20 septembre à 23h, avait fait un mort. Monsieur Roger Colin, 44 ans, du 104, De la Gare à Montmagny, circulait sur la route 281 à St-Raphaël de Bellechasse quand la voiture qu'il conduisait a capoté.

A la Banque Royale

Vol de \$3,500 sur la 3e Avenue

La succursale de la Banque Royale du Canada qui a pignon sur rue à l'angle de la 3e Avenue et de la 4e Rue a été visitée hier par les voleurs pour la troisième fois cette année.

Deux individus masqués se sont en effet présentés à la succursale bancaire au 405 de la 3e Avenue aux environs de 19h45. L'un des cagoullards tenait une carabine à canon tronçonné et

ne laissait pas de douter sur ses intentions aux 12 employés présents. Un seul client était présent dans la banque au moment du hold-up. Les voleurs se sont emparés d'une somme évaluée à \$3,500. Les bandits ont pris la fuite dans un véhicule non-identifié. Aucun coup de feu n'a été tiré. Il faut dire que les voleurs n'ont pas toujours du temps à perdre à transformer les

murs ou le plafond en passoire. A partir du moment où les bandits ont fait irruption dans la banque en disant "c'est un hold-up" et celui ou ils ont disparu dans une direction inconnue, environ trois minutes s'étaient écoulées.

L'enquête se poursuit et les policiers de la Sûreté municipale de Québec "espèrent" appréhender les bandits.

mini-loto TIRAGE 25 VENDREDI, 21 SEPTEMBRE 1973

24 Séries émises— Possibilité de: 90,000 chacune

86007-24 GAGNANTS DE \$5,000.
6007-192 GAGNANTS DE \$500.
007-1944 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

25e COURSE, 20 SEPTEMBRE 1973		RÉSULTAT			
ORDRE: \$3157.90 (50 PRIX)		A	B	C	D
DÉSORDRE: \$137.30 (906 PRIX)		2	9	8	10
VENTES TOTALES: \$588,379.00					

Roy, Tremblay et Boisvert accusés du meurtre d'une jeune danseuse

Par Lionel Gallichan

Trois accusations formelles de meurtre ont été portées en rapport avec la mort violente de la jeune danseuse québécoise, Francine Tremblay, dont le cadavre a été découvert, le 14 août dernier, dans un boisé du rang Saint-François de la municipalité de Saint-Louis, comté de Lotbinière.

Yves Roy, journalier, âgé de 22 ans, de Charlesbourg; Marc-André Tremblay, 21 ans, un autre journalier, demeurant à Ville Montmorency, et Michel Boisvert, un barbier de 27 ans, domicilié à Trois-Rivières, ont été inculpés, hier, du meurtre de Francine Tremblay, lequel meurtre aurait été commis entre les 7 et 9 mars 1973.

Rappelons ici que le cadavre de la victime avait été découvert par la police, le 14 août dernier, sur les indications de Yves Roy, lui-même, l'un des accusés, et ce, en présence du médecin-

légaliste, le Dr Michel Marois, lequel, après autopsie, avait déclaré, dans son rapport, que la victime était décédée de mort violente par suite d'une hémorragie méningée consécutive à ou des coups reçus à la tête au moyen d'un instrument contondant.

Selon l'enquête policière, il s'agirait, en l'occurrence, d'une pelle.

Plus tard, une fosse de quatre pieds de longueur, par deux pieds de largeur et d'une profondeur de 37 à 40 pouces auraient été creusée par une ou plusieurs personnes pour y enfouir le corps de la jeune victime.

Elle en savait trop long

Toujours selon les enquêteurs de la police, la jeune fille aurait été en mesure de fournir des renseignements à la Sûreté de Québec, sur au moins deux importants vols perpétrés dans la région immédiate de Québec: l'un au magasin La-Salle, où des manteaux de fourrure évalués à environ \$20,000 (vingt mille dollars) et l'autre à la bijouterie Mich-Nic Inc., d'une valeur de \$12,000.

Comme il s'agissait d'un témoin gênant qui avait dé-

jà été assigné dans ces enquêtes préliminaires, les présumés auteurs de ces crimes l'auraient tout simplement fait disparaître.

Outrage au tribunal

Déjà condamnés à huit jours de détention à chacune des deux premières séances de l'enquête du coroner, les suspects ont refusé, hier, pour la troisième fois, de rendre témoignage et le coroner, Me J.-Armand Drouin, c.r., leur a imposé à chacun, une peine de trois mois de prison, et les a remis entre les mains du ministère de la Justice, dont le représentant était Me André Gaulin.

Enquête préliminaire

Le trio doit revenir devant la Cour des Sessions de la paix le 27 septembre, alors que l'enquête préliminaire devrait procéder le 9 octobre.

Jusqu'ici, Roy et Tremblay sont représentés par Me Michel Babin, tandis que Me Jacques Bouchard assume la défense de Boisvert.



M. Gaston Paradis, actuel, a annoncé hier sa candidature aux prochaines élections municipales de Sainte-Foy, le 4 novembre prochain. Se présentant à l'échevinage dans le quartier Saint-Yves où il habite depuis seize ans, M. Paradis se définit lui-même comme un candidat indépendant, ne s'identifiant à aucun groupe civique en particulier.



Nous voulons un ministère de l'Habitation pour régir le développement urbain. C'est la demande de la Fédération des associations de locataires du Québec, présidée par M. Simon Langlois.

(Photo Claude Parent)

Un ministère de l'habitation

Par Claude Parent

Nous réclamons de toute urgence la formation d'un ministère de l'habitation. De plus, le Comité interministériel, dont la formation a été annoncée cette semaine, devrait orienter ses travaux vers la formation de ce ministère.

C'est en ces termes que M. Simon Langlois, président de la Fédération des Associations de locataires du Québec a fait connaître la position de son organisme sur le problème du logement. De plus, M. Langlois a profité de l'occasion pour annoncer la tenue d'un congrès annuel qui se tiendra les 28, 29 et 30 septembre, à la Maison des Soeurs de Ste-Famille de Bordeau, située au 2140 Chemin Saint-Louis à Québec.

Le thème de l'assemblée sera divisé en deux. Premièrement: l'examen critique de l'organisation des mouvements de locataires au Québec, et deuxièmement: le bilan des actions et luttes sur la question du logement au Québec.

Les participants sont susceptibles de provenir de tous les groupes intéressés aux luttes sur le logement. Depuis quelques années on a vu apparaître différents groupes qui ont oeuvré à regrouper les locataires, à travers le Québec, et, assurer à ces derniers une protection contre les propriétaires trop intéressés à des bénéfices excessifs.

La Fédération des Associations de locataires du Québec considère qu'il est urgent que le Québec se dote d'un ministère de l'habitation. En effet, un tel ministère pourrait légiférer en matière de rénovation urbaine. L'Ontario vient de se doter d'un tel ministère dernièrement. La rénovation urbaine se fait très souvent au détriment des résidents de certains secteurs donnés.

Des statistiques qui ne prouvent rien

par François LINTEAU

Montréal — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ne croit guère aux statistiques émises par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Il dit même qu'elles ne prouvent rien.

Dernièrement, le titulaire de ce ministère, M. Guy St-Pierre, publiait des chiffres à l'effet que les parcs industriels existants vivent à 75% grâce à la relocalisation et à 24% de l'arrivée de nouvelles industries.

Selon le maire de Québec, les statistiques établissent des choses existantes, mais ne parlent pas de l'avenir. C'est pourquoi, d'après lui, dans l'avenir, il faudra amener dans les parcs industriels de nouvelles industries plutôt que de relocaliser.

Au parc St-Augustin, par exemple, M. Lamontagne pense qu'il faut faire tous les efforts possibles pour amener de nouvelles industries, plutôt que d'attirer celles qui sont déjà installées à Québec.

Car, de préciser le maire Lamontagne, "à Québec, on n'aime pas perdre des industries et des revenus par le fait même". On sait qu'à cause de l'aménagement des berges de la rivière St-Charles et de l'élimination des voies ferrées, plusieurs industries ont été relocalisées, mais pas toujours dans les limites de la ville de Québec, ce que n'apprécie guère le premier citoyen de la Capitale.

L'affaire du couturier Kelly

Courbin et Péloquin aux assises

A la suite de John Ray Collins, un citoyen des Etats-Unis accusé du meurtre du couturier québécois John A. Kelly, et qui doit subir son procès devant les jurés le 29 octobre prochain, c'était hier au tour de Laurent Courbin et Marcel Péloquin d'être renvoyés au prochain terme des assises pour y subir leurs procès pour meurtre, en plus de faire face, tout comme leur présumé complice Collins, du vol et du recel de l'automobile et autres objets ayant appartenu à la victime.

Motion rejetée

Hier après-midi, Me Richard Grenier, avocat de Courbin, a brillamment défendu la motion de non lieu en faveur de son client, devant le juge Cyrille Potvin, de la Cour des Sessions de la paix de Québec.

De son côté, Me John d'Arcy Asselin, le substitut du procureur-général, a insisté sur les témoignages rendus à l'enquête préliminaire des accusés, mettant l'accent sur la valeur de cette preuve soumise par la Couronne à ce stade des procédures.

Le juge Potvin a passé en revue les principaux témoignages qu'il a entendus depuis le début de l'enquête qu'il a présidée, ainsi

que les nombreuses pièces à conviction qui ont été versées au dossier.

Il en est venu à la conclusion qu'il n'existait pas de preuve directe du crime, mais que les preuves indirectes ou circonstancielles étaient suffisantes pour qu'il y ait matière à procès.

Le prochain terme des assises doit s'ouvrir le 13 novembre prochain.

Déclaration volontaire

Me André Cartier, avocat de Péloquin, a déclaré, pour sa part, qu'il n'avait

rien à déclarer et aucun témoin à faire entendre en défense à l'enquête préliminaire, de son client a également été renvoyé pour subir son procès devant les jurés.

Ceci met fin au premier chapitre d'un drame qui aura fait couler beaucoup d'encre depuis le 17 septembre 1971: enquête policière, pré-enquête à huis clos du juge en chef Dumontier, procédures en extradition, enquête du coroner et, finalement enquête préliminaire, avec le résultat que l'on connaît maintenant.

Echo lointain des troubles de 1970

Par ricochet, un prévenu du nom de Jean Magnée, accusé de deux fraudes d'un montant inférieur à \$100 chacune, nous a rappelé les événements désormais inoubliables de 1970. Effectivement, l'accusé est le beau-frère de Bernard Lortie, qui avait fait parler de lui à cette époque, alors qu'il avait été arrêté avec d'autres membres du FLQ.

Magnée a été condamné

à 15 jours de prison sur chacun des deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui; les deux sentences devant être consécutives.

Au surplus, a encore quatre mois de détention à purger à Saint-Vincent-de-Paul pour d'autres fraudes.

Son avocat, Me Germain Martin, a expliqué que les deux dernières fraudes reprochées à son client avaient été commises antérieurement à celles pour lesquelles il avait déjà été condamné au pénitencier.

De son côté, le juge Jean Grenier a découvert, en scrutant le dossier de l'accusé, que celui-ci était un Européen qui résidait au Canada depuis 17 ans et qu'il n'était pas encore naturalisé.

Il n'est pas impossible que son casier judiciaire puisse éventuellement lui causer des difficultés.

Le "marchethon" aura lieu le 29 septembre

C'est le samedi 29 septembre que se tiendra, dans les rues de Charlesbourg, un "marchethon", dans le cadre de la campagne de souscription pour le complexe AR-PI. Hier, en page 5, un article mentionnait que le "marchethon" avait lieu aujourd'hui. Nous nous excusons de cette bévue.

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

* semaine du 23 au 29 septembre

"La politique ça regarde tous les citoyens"

Par Guy GIROUX

"Le politique ça regarde tous les citoyens, y inclus les enseignants, et nous croyons d'ailleurs que nous méritons bien plus le reproche d'être non-politisés que sur-politisés", a répliqué hier le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, au ministre de l'Éducation du Québec, M. François Cloutier.

M. Charbonneau a du domaine politique, souligné, à Montréal, dans son "discours de la rentrée", occasion dont il lui a voulu isoler le s'est servi M. Cloutier - il domaine de l'éducation y a deux semaines - pour

— Charbonneau

tion ou la lutte idéologique des syndicats.

Le président de la Corporation des enseignants du Québec considère pour sa part qu'on n'a ni à accuser ni à excuser les enseignants d'entreprendre une lutte idéologique contre un système (le système social du Québec d'aujourd'hui) bâti sur le profit, l'exploitation et la concurrence, quand ce n'est pas sur la violence ouverte (la crise d'octobre '70).

"D'ailleurs, ne nous trompons pas. Ce qu'un certain ministre nous reproche, et bien d'autres avant lui, ce n'est pas d'avoir des idées, ni même de nous bâtir une idéologie. Ils nous reprochent de nous attaquer par notre analyse de l'école à un des piliers essentiels de l'ordre bien établi, ils nous reprochent de nous donner une idéologie opposée à la leur", remarque M. Charbonneau.

Ce dernier accuse le ministre Cloutier d'avoir adopté l'idéologie d'un État capitaliste libéral colonisé, asservi aux intérêts américains. Il considère en outre que la critique de l'école québécoise conduit à la critique de la société capitaliste elle-même, d'où l'idée suivant laquelle on ne devrait pas isoler l'éducation du domaine politique.



Yvon Charbonneau

Charbonneau accuse l'État de se servir de l'école à des fins politiques

(G.G.) — Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, accuse le gouvernement de se servir de l'école à des fins politiques. "Dans le sillage du sinistre Bill 63 et se nourrissant de ce qu'il y a de plus fangeux dans le rapport Gendron, le gouvernement promulgue sans débat parlementaire une politique linguistique inacceptable à la majorité francophone, et il chambarde les priorités normales de l'école élémentaire", remarque à ce sujet M. Charbonneau, qui prononçait hier à Montréal un discours sur la rentrée scolaire.

M. Charbonneau faisait référence au plan d'enseignement des langues qu'a annoncé récemment le ministre de l'Éducation. En vertu de ce plan, l'anglais sera enseigné aux Québécois francophones dès l'élémentaire, d'où l'attitude de la CEQ qui voit là une manœuvre politique du gouvernement libéral de la province. "Nous allons continuer de réclamer une politique linguistique clairement identifiée aux aspirations de la majorité francophone", ajoute-t-il.

Financement

Par ailleurs, au sujet du projet de loi 291 sur le financement des commissions scolaires, M. Charbonneau affirme qu'il faudra provoquer un large débat sur cette question. Il s'agit de s'assurer que le financement

des commissions scolaires ne se fera pas par un fardeau de taxes injustes s'abattant sur les petits propriétaires, à modestes et faibles revenus.

Dans son discours, M. Charbonneau a en outre parlé de la formation professionnelle des adultes et du problème de la drogue en milieu scolaire. Au sujet du premier point, il a affirmé que la formation des adultes est un instrument au service de la "classe dominante" et non au service de la "classe des travailleurs". En regard de la drogue, il a souligné que c'est bien plus le symptôme d'une société oppressive qu'un problème individuel ou médical à régler ou qu'un délit à réprimer.

Philosophie "pernicieuse"

(G.G.) — Le dossier cumulatif que le ministère de l'Éducation impose aux commissions scolaires de tenir sur chaque élève, implique une philosophie "pernicieuse", selon le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau.

Le président de la CEQ prenait la parole hier, à Montréal, dans le cadre d'un discours sur l'école québécoise des temps présents, une version "syndicale" du discours de la rentrée scolaire prononcé par le ministre de l'Éducation du Québec, il y a une quinzaine de jours.

M. Charbonneau dénonce sans réserve et recommande aux membres de la CEQ de boycotter l'utilisation de la fiche de comportement des élèves que l'on retrouve dans le dossier scolaire cumulatif.

"Nous dénonçons l'obligation de conserver les dossiers scolaires cumulatifs pour une période de 50 ans. Aussi, nous exerceons la vigilance la plus totale quant au zèle intempestif de certaines commissions scolaires qui adoptent intégralement le dossier cumulatif, alors que plusieurs de ses parties sont facultatives", remarque par ailleurs le président de la CEQ.

Celui-ci déplore que l'on mette tout en branle, par le dossier cumulatif, pour encadrer, annoter, coder et interpréter pour mieux "mouler" l'élève, "à croire que l'annotation est plus importante que l'enseignement", précise-t-il.

150 étudiants de Tilly veulent cent semaines de cours rémunérés

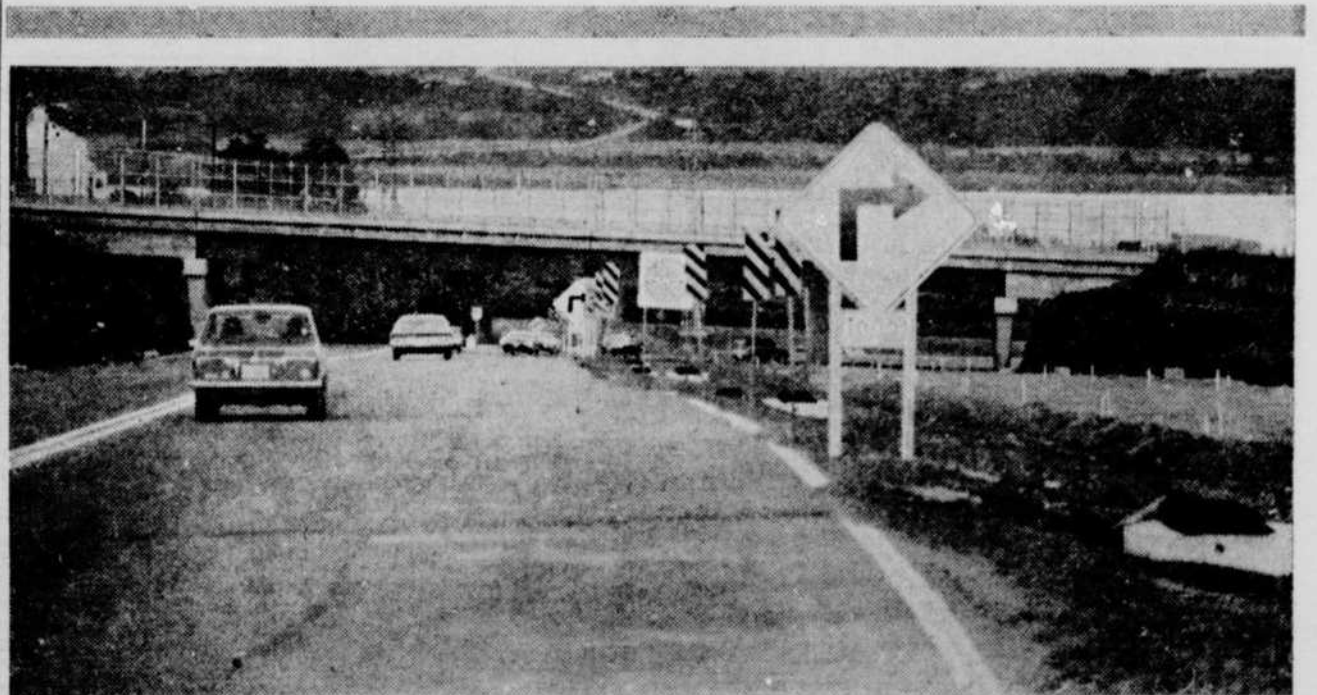
Par Carole CADORET

150 étudiants de l'éducation permanente de la régionale de Tilly font pression auprès du gouvernement fédéral et du ministère de l'Éducation, afin de pouvoir suivre sans interruption une période de 100 semaines de cours académiques rémunérés, au lieu des 52 semaines qu'on leur accorde présentement. Ces cours aux travailleurs étudiants sont organisés en collaboration avec le Centre de la main-d'œuvre.

Le gouvernement nous incite, disent-ils, à revenir aux études et quand on est dedans, qu'on y a pris goût et qu'on nourrit l'ambition de terminer notre cours secondaire, on nous oblige à retourner travailler, encore sans instruction suffisante pour vivre décemment.

La loi qui régit actuellement les cours aux adultes permet à l'étudiant de faire seulement 52 semaines consécutives de cours alors qu'il faudrait 91 semaines pour qu'il puisse compléter son cours secondaire en entier. Il faut que l'étudiant retourne sur le marché du travail pendant un an, avant de pouvoir reprendre les cours et être rémunéré à nouveau.

Les étudiants dénoncent cette loi qui les renvoie sur le marché du travail sans être plus avancés, n'ayant pas plus de possibilités de faire un travail intéressant et d'être bien payé. D'autant plus que leur enthousiasme baisse et que souvent ils ne reviennent plus aux études; l'argent versé par le gouvernement se trouve ainsi perdu. Pourquoi alors ne pas prévoir des budgets suffisants pour leur permettre de faire leurs cours sans interruption?



Le 21 septembre '73 sera une date importante pour des milliers d'automobilistes. C'est en effet au cours de l'après-midi d'hier que la portion de l'autoroute 40, aussi appelée boulevard de la Capitale, comprise entre la rue Labelle et le boulevard Des Chutes, à Beauport, fut inaugurée. L'infrastructure de l'étape suivante, boulevard Des Chutes-boulevard Ste-Anne, est en place. Est-ce pour bientôt?

(Photo : Ghislain Ouellet)

A propos est publié et imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2.
Membre de l'ABC

Editeur: Julien Béliveau
Directeur de l'information: Pierre Laignon

Téléphone: 522-4771

à propos

M. Goldbloom temporise

Depuis son entrée en fonction, le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, a toujours entretenu de bonnes relations avec les municipalités. C'est même une constante chez lui, pourrait-on dire.

Contrairement à son prédécesseur, M. Maurice Tessier, le ministre Goldbloom insiste sur le dialogue avec les conseils municipaux. Il a, en fait, une approche plus souple, qui choque moins les municipalités ou du moins qui leur laisse l'impression qu'elles décident elles-mêmes de leur avenir.

Cette semaine, au cours du congrès de l'Union des municipalités du Québec, M. Goldbloom n'a pas dérogé à ses habitudes et a réussi encore une fois à s'attirer la sympathie des maires et conseillers présents.

Toutefois, on a pu remarquer que les municipalités ne sont pas toutes unanimes quant à leur appréciation du ministre des Affaires municipales. Ainsi, les grandes villes trouvent que M. Goldbloom est lent, qu'il insiste trop sur le dialogue, ce qui retarde énormément le processus de regroupement.

Il est vrai que les grands centres urbains sont à la recherche de territoires pour poursuivre leur développement. Par exemple, prenons la ville de Québec qui a annexé en mai dernier Charlesbourg-Ouest, ce qui lui a permis d'acquérir de vastes espaces pour la relocalisation des industries qui ont été déplacées à cause de l'aménagement des berges de la rivière St-Charles et de l'élimination des voies ferrées.

Par contre, les petites municipalités, qui ne veulent rien entendre aux fusions, peuvent se sentir soulagées. Il est vrai qu'elles ont des rôles adoucissants du ministre pour les protéger.

En fait, le ministre des Affaires municipales temporise. Il ne veut s'aliéner ni les petites villes ni les grandes. Sa politique de regroupement en fait foi: rien de forcé, il insiste plutôt sur le dialogue, ce qui plaît beaucoup aux petites municipalités.

D'autre part, avec les grandes villes, il agit autrement, donnant plutôt des subventions ou assurant certains programmes. Par exemple M. Goldbloom a annoncé au congrès de l'Union des municipalités que le Conseil des ministres avait adopté un nouveau programme pour le traitement des eaux usées, programme à l'intérieur duquel la participation financière du gouvernement serait beaucoup plus grande, soulageant ainsi les municipalités. Il est évident que ce problème des eaux usées touche surtout les grands centres urbains, comme Montréal et Québec. Il est aussi évident que l'aménagement d'usines d'épuration coûte une petite fortune. Alors en aidant ces grandes villes à solutionner le problème du traitement des eaux usées, il ne peut que s'attirer leur appui.

C'est pourquoi plusieurs estiment que le ministre Goldbloom fait office de publiciste pour le Cabinet des ministres ou pour le parti politique qu'il représente.

En fait, l'image qu'il projette au niveau des maires et conseillers des municipalités du Québec ne peut être que salubre pour le Parti libéral, d'autant plus que des élections s'annoncent à l'horizon.

Rassurer 900 édiles municipaux réunis en congrès, ça veut dire beaucoup, surtout si l'on considère que ces maires et conseillers, de par le rôle qu'ils jouent dans leur milieu, ont une influence certaine sur la population.

François LINTEAU

LA PLACE ROYALE (I)



"Ben quoi, c'est enfantin: je me l'achète, ils me la restaurent et je la leur revends..."

le lecteur

Les artistes

Si les artistes québécois décidaient de se produire à Montréal, à leurs frais, avec le support de leurs administrateurs, tout comme les artistes de Montréal se permettent d'élargir leur circuit, cela permettrait aux artistes québécois de travailler dans le circuit des autres et de faire profiter leur public d'une plus grande variété d'artistes. L'accès des artistes étrangers dans notre milieu aurait été qualifié de "free port" par ceux de Montréal, à l'époque. Car dans la métropole, on s'est déjà élevé contre la présence d'étrangers qui viennent gruger dans les ressources financières des artistes locaux.

On pourrait établir pour une certaine catégorie d'artistes, un circuit d'échange Québec-Montréal-Paris pour

prolonger la saison. C'est réalisable, puisque le circuit Québec-Montréal-Paris fonctionne avec réalisme.

A Toronto, on écoute avec autant d'aisance Félix Leclerc qu'on écoute à Québec un Brassens il y a huit ans. Charlebois entend devenir la vedette numéro un en France. Songez à la somme de travail et de présence que cela implique dans la vie d'un artiste. Devenir un produit de consommation courante à l'étranger n'est pas chose facile.

Pourquoi s'en préoccuper si, au lieu de demeurer bouche bée devant ces hautes voltiges on fournit un circuit aux voltigeurs pour les cordes raides du milieu artistique montréalais!

La Régie Renault a bien réussi, elle!

Un du Nation Troll,
J. Kirtam La Franière,
Québec.

Une personne heureuse

C'est avec un cœur débordant de joie que j'ai reçu ce matin le premier numéro de notre journal "à propos". Je crois réellement qu'il sera "à propos" de tout et de tous.

Il produit une luxueuse impression! On dirait qu'il veut se mettre au service des valeurs intellectuelles et morales tout en restant à point sur les sujets d'actualité. Aussi, je crois qu'il n'est pas nécessaire de lui souhaiter "Bonne chance!". Il l'aura sûrement et brillamment.

Saluts et félicitations aux fondateurs et collaborateurs du journal "à propos".

Marie-Paule Pélissier,
1025, Chemin Ste-Foy,
Québec.

à propos des autres journaux

Sage décision

Commentant la décision du Conseil de presse de Québec de ne pas se prononcer sur la vente éventuelle du journal Le Soleil au groupe de M. Paul Desmarais avant d'avoir minutieusement étudié tous les aspects du problème, l'éditorialiste du journal Le Nouvelliste écrit: "Pour notre part nous croyons que, dans les circonstances, le Conseil de presse ne pouvait absolument pas agir autrement". Enumérant toutes les questions que se pose l'organisme dirigé par M. Jean-Marie Martin, au sujet de cette question, l'éditorialiste croit qu'une division pourrait se présenter entre les membres du conseil représentant l'industrie et ceux qui représentent les journalistes, de sorte que le public, représenté par six membres dans l'organisme, pourrait bien être appelé à trancher la question, une fois les études terminées.

Diplomatie

La junte militaire chilienne a sollicité d'Ottawa la reconnaissance diplomatique, mais M. Trudeau dit qu'on n'a pas encore accepté la requête. Pendant ce temps, des centrales syndicales veulent faire pression pour que cette reconnaissance soit refusée par Ottawa. L'éditorialiste de La Presse, Jean Pellerin croit que les gens de la gauche ne trouveraient pas raisonnable un tel refus puisqu'on a reconnu d'autres gouvernements constitués par la force comme Cuba, la Chine et l'URSS. Résumant ensuite les événements qui ont précédé le coup d'Etat au Chili et se demandant ce que fera ce nouveau gouvernement maintenant, M. Pellerin conclut: "Ottawa va probablement laisser les événements se dérouler avant d'annoncer sa décision". Et il propose évidemment à ses lecteurs d'attendre pour voir ce qui va se passer.

L'assistance sociale

"Aussi longtemps que M. Bourassa n'aura pas précisé s'il entend déclencher une élection dès cet automne, il sera difficile de savoir si les nouvelles mesures de soutien du revenu divulguées hier à Québec proviennent d'un dessein irrévocable ou ne sont pas tout simplement un exercice de propagande visant à contrer l'impact du projet que publiait la semaine dernière sur le même sujet le Parti québécois", écrit l'éditorialiste du journal LE DEVOIR, M. Claude Ryan. Quoiqu'il en soit, dit-il, ces mesures constituent un pas important dans la voie d'une politique plus efficace en faveur des familles et des personnes qui émergent du budget de l'assistance sociale. "Elles (les mesures) laissent entrevoir un nouveau partage dont les critères représentent un net progrès".

Concession de Loto-Québec

Mme Yvon Dupuis aurait été associée à des libéraux bien connus

Selon d'étonnantes révélations publiées dans le quotidien "Le Soleil", sous la plume du journaliste Bernard Cleary, l'épouse du chef créditiste, Mme Roberta L. Dupuis, aurait été associée à des libéraux bien connus, dont M. Jean-Jacques Côté, dans une compagnie qui a obtenu une concession de Loto-Québec, pendant la période où M. Dupuis est devenu chef de la formation politique qu'il dirige depuis.

\$1 million
La compagnie en question "Les Distributions Jacquo Inc." réaliserait un chiffre d'affaires d'environ \$1,000,000 par année. Concessionnaire pour la section Loto-Québec elle a pour fonction de trouver des endroits pour les valideuses et ramasser l'argent et les billets sur lesquels elle perçoit une ristourne de l'ordre de 5%.

Mme Dupuis aurait fait partie de la compagnie "Les Distributions Jacquo Inc." du mois d'octobre 1972 au mois de mai 1973.

Nid de patronage

Ces révélations interviennent peu après la publication par le journal Montreal Star d'une série d'articles qualifiant Loto-Québec de nid à patronage.



Timbres olympiques

Les Montréalais se sont précipités, jeudi, dans les bureaux de poste pour acheter les premiers timbres olympiques, qui incidemment, se sont vendus comme... des petits pains chauds.

Popularité qui ne plaît pas

MONTREAL (P.C.) — Est-ce un signe de la popularité des Jeux olympiques de Montréal?

Si c'en est un, il ne plaît pas du tout aux organisateurs.

On vient de découvrir, en effet, que, trois ans avant l'ouverture des Jeux, des commerçants peu scrupuleux ont déjà commencé à exploiter la renommée des compétitions sportives... à leur avantage.

Au COJO, à Montréal, M. Richard Gareau a déclaré, vendredi, qu'il avait l'intention de prendre des mesures judiciaires, à l'échelon municipal, pour faire cesser cette pratique.

Ventes à l'étranger

Voici ce dont il s'agit. En Espagne, on vend notam-

ment des sacs de voyage portant l'écusson des Jeux olympiques de 1976. Aux États-Unis, en Floride, on vend des chemises aux couleurs des Jeux. Sans aucune autorisation, évidemment.

Selon M. Gareau, cette pratique commerciale nuit aux Jeux plus qu'on pourrait le penser. Elle prive en effet le comité organisateur de revenus dont il a absolument besoin.

"Notre but, a dit M. Gareau, est d'en arriver à ce que les Jeux se financent d'eux-mêmes. Et je sais que nous pouvons y arriver".

M. Gareau, qui est avocat, a prédit qu'on allait pouvoir obtenir beaucoup plus d'argent pour les Jeux de '76 que pour Expo '67.

Dans la construction

Les rivalités intersyndicales menacent les centrales mêmes

MONTREAL (PC) — Les rivalités intersyndicales, dans l'industrie de la construction, menacent d'ébranler à nouveau la fragile unité d'action des centrales syndicales québécoises.

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré, vendredi, d'interjeter appel des sentences pronon-

nationale des opérateurs de machinerie lourde, qui est affiliée à la FTQ.

M. Choquette a agi ainsi à la demande du président de la Fédération nationale du bâtiment et du bois, qui est affiliée à la CSN. M. Michel Bourdon avait en ef-

fet déclaré, au début de la semaine, qu'il ne trouvait pas assez sévères les peines imposées contre les cinq accusés.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré, vendredi, que "la campagne de salissage systématique de la CSN dans la construction compromettrait définitivement toute unité d'action avec cette centrale".

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust a soutenu, pour sa part, que "par son silence, la CSN entérine tacitement l'action de cette machine à injures qu'est devenu Michel Bourdon".

Le MQF critique la "fumisterie de la souveraineté culturelle"

MONTREAL (P.C.) — Par la voix de son président, M. Mouvement Québec français a vertement critiqué, vendredi, le gouvernement Bourassa pour ce qu'il a appelé la "fumisterie de la souveraineté culturelle".

Plan d'action

Au cours d'une conférence de presse, M. Angers a révélé que le MQF préparait actuellement un plan d'action en vue de la prochaine campagne électorale, mais il a spécifié que le mouvement n'appuierait aucun parti en particulier.

Le MQF est formé d'organismes patriotiques et des quatre centrales syndicales, CSN, FTQ, CEQ et UPA.

But

Son but est d'obtenir la proclamation du français comme langue officielle au Québec et le retrait de la loi 63.

M. Angers a déploré le fait que la question de la langue devienne "objet de contestation électorale", malgré la promesse faite en janvier 1972 par le premier ministre Bourassa de régler l'affaire avant les élections.

Le pire

Répondant à la Chambre de Commerce de Montréal, qui s'est prononcée sur la question linguistique récemment, M. Angers a déclaré qu'on ne réglerait rien en donnant à des francophones "80 pour cent des postes dont le salaire est supérieur à \$22,000."

Sur l'administration Bou-

rassa, M. Angers estime que l'Union nationale, qui a qu'elle a été "pire que celle qui a adopté la loi 63".



Parents!

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livreur de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie. "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information

à propos

Aménagement du St-Maurice

Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, a demandé vendredi aux autorités de l'Hydro-Québec de compléter, de façon définitive, les études préliminaires entreprises sur l'aménagement possible du Bas Saint-Maurice.

Le maire et les conseillers
de la
municipalité de

BERNIÈRES

se joignent à toute la population
pour souhaiter bienvenue
et longue vie
au nouveau journal du matin

à propos

Plein succès aux administrateurs

Droits tarifaires remis en vigueur Le prix du boeuf resterait à son niveau actuel

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a décidé de remettre en vigueur les droits tarifaires sur le boeuf et les bovins vivants importés au Canada.

Selon le ministre de l'Agriculture, M. E. Whelan, qui a annoncé la décision gouvernementale, vendredi, aux Communes, le but est d'enrayer le flot des arrivages de bovins et de boeuf abattu en provenance des États-Unis qui menacent de bouleverser l'industrie canadienne du boeuf.

Ces tarifs avaient été éliminés au cours du mois de février, dans le but de faire baisser le prix du boeuf vendu au Canada.

La nouvelle mesure gouvernementale signifie la remise en vigueur d'un droit d'entrée de \$0.015 la livre sur les bovins vivants et de \$0.03 la livre sur le boeuf importé.

VERITABLE INVASION

Selon le ministre, depuis la levée du gel des prix aux États-Unis, les producteurs américains ont inondé le marché canadien de bovins d'abattage.

En réponse à une question de M. A. Hamilton PC, Qu'appelle-t-on Moos-Mountain, il a affirmé que quelque 8.500 têtes de bétail avaient été importées au Canada au cours des cinq premiers jours de la semaine seulement.

M. Whelan est d'avis que ces importations ont exercé une pression à la baisse des prix payés aux éleveurs canadiens de bovins, baisse qui pourrait avoir pour effet d'entraver la production.

Le danger est de faire en sorte que les agriculteurs exportent leurs boeufs ou cessent de produire si leurs revenus tombent au-dessous du seuil de rentabilité.

En ce cas, a-t-il expliqué, ce sont les consommateurs qui en souffriraient le plus.

STATISTIQUES DES PRIX

Un porte-parole de l'industrie des salaisons a déclaré vendredi que la réimposition du tarif d'importation de la viande de boeuf et du bétail sur pied allait stabiliser à leur niveau actuel les prix au consommateur.

M. Keith Leckie, directeur général du Conseil des salaisons du Canada Meat Packers Council of Canada accueille la décision du gouvernement avec joie, disant que c'est là une bonne mesure prise à un bon moment.

Il assure qu'elle n'aura aucun effet d'importance sur les prix actuels, puisqu'ils ont déjà nettement baissé depuis une semaine.

Il insiste sur le fait que la réimposition du tarif, en vigueur vendredi à minuit, donnera aux producteurs un peu plus de protection contre le boeuf d'importation.

Une session favorable à toutes les familles

OTTAWA (P.C.) — La session spéciale des Communes dont le premier but était de mettre fin à la grève nationale des cheminots aura des effets tangibles auprès de toutes les familles canadiennes.

En effet, grâce à cette session spéciale, les allocations familiales ont été augmentées, les pensions indexées trimestriellement à la hausse du coût de la vie, les pensions des fonctionnaires indexées annuellement à cette même hausse du coût de la vie et enfin, les récoltes des agriculteurs assurées.

Au cours de cette session spéciale également, le gouvernement minoritaire libéral de M. Trudeau a décidé d'entamer des pourparlers pour la construction d'un oléoduc jusqu'à Montréal, a décrété une taxe spéciale de \$0.40 le baril sur tout le pétrole exporté et remis en vigueur les droits tarifaires sur le boeuf et les bovins.

Même si toute la question pétrolière sera abordée à nouveau au moment où les Chambres se réuniront à nouveau le 15 octobre, il a fallu moins d'une semaine pour liquider les autres sujets.

Alors que des mesures spéciales étaient présentées pour juguler l'inflation, ce sont les Conservateurs qui ont occupé la majeure partie des deux autres semaines à parler de la hausse du coût de la vie.

Selon M. Stanfield, c'était là une mission importante de son parti, de tenter de forcer le gouvernement à agir. Toutefois, pour M. René Matte, député créditiste de Champlain, les deux semaines de la session n'ont été que du "piétinement politique".

Les Néo-démocrates semblent être les plus heureux de cette session. Pour leur chef, M. David Lewis, c'est une autre preuve que les gouvernements minoritaires sont profitables à la population.

Invité à préciser l'attitude de son parti face aux motions de non confiance des Conservateurs, M. Lewis a déclaré que c'était un devoir pour lui et ses collègues de voter contre des motions qui ne signifiaient rien. Par contre, il a rappelé que les Conservateurs ont eux aussi voté avec les Libéraux lors de l'adoption en deuxième lecture, mardi, du projet de loi sur les hypothèques.

"Pourquoi n'ont-ils pas profité de cette chance pour renverser le gouvernement s'ils y tiennent tant", a-t-il ajouté en entrevue.

à propos

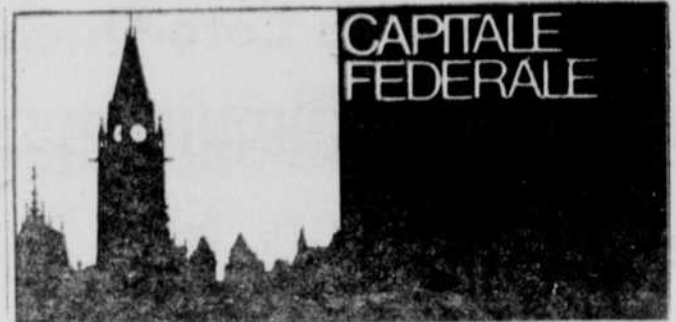
HEURES D'AFFAIRES
AU SERVICE DU TIRAGE

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8.00 hres à 20.00 hres

SAMEDI ET DIMANCHE
de 9.00 hres à 12.00 hres

SERVICE DU TIRAGE

Tél. : 529-0411



Sharp rencontrera Kissinger à l'ONU

OTTAWA (P.C.) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, se rendra à New York pour assister à la 28e session de l'Organisation des Nations unies, la semaine prochaine.

Prenant la parole à l'occasion d'une conférence de presse, à Ottawa, vendredi, M. Sharp a déclaré qu'il considérait cette session comme très importante, car une fois de plus, cette grande famille internationale vient d'accueillir deux autres nations, soit les deux Allemagnes.

En plus de prendre la parole devant cette auguste assemblée, M. Sharp a révélé qu'il aura l'occasion de rencontrer personnellement le nouveau secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger.

Ce sera la première fois qu'il le rencontrera, mais il a admis qu'il avait une très haute estime de cet homme dont la renommée mondiale n'est plus à faire.

M. Sharp rencontrera en outre le Secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, le ministre des Affaires étrangères de la France et celui de la Russie.

Avec tous ces différents personnages, M. Sharp a déclaré qu'il ferait le bilan des relations internationales et aborderait les questions bilatérales de ces différents pays avec le Canada.

CHILI
Par ailleurs, M. Sharp a déclaré que l'ambassade canadienne à Santiago a avisé le gouvernement canadien que les religieux suivants, les pères Donovan, Hébert et Dumas sont libres et en bonne santé.

Par contre, trois Canadiens, cinq Chiliens et deux Brésiliens ont demandé refuge à l'ambassade canadienne.

Des saufs-conduits seront donnés aux personnes que les autorités chiliennes n'auront pas demandé de se présenter devant elles, a laissé entendre M. Sharp.

Les négociations reprennent à CP Air

VANCOUVER (PC) — Les 1.300 mécaniciens à l'emploi de la compagnie aérienne avaient débrayé pour appuyer des demandes de hausses salariales et de bénéfices marginaux.

Membres de l'Association internationale des machinistes, ils prétendent qu'un accord a été conclu avec la compagnie pour une offre globale comportant une augmentation de 19.6 pour cent pour un contrat de deux ans, mais affirmant que l'offre a par la suite été retirée à la demande de la compagnie-sœur, les Chemins de fer du CP.

Bien que les deux parties n'aient pas amorcé de négociations conjointes, elles ont rencontré séparément, jeudi, le médiateur fédéral Doug Cameron.

POUSSIN SOLUTIONS D B A C

Lettres manquantes :

- | | |
|---------------|---------------|
| 1. — souffler | 4. — coussin |
| 2. — poussin | 5. — bouchon |
| 3. — coudre | 6. — coutures |

Erreurs :

Une oreille plus courte
Fleur manquante au cou
Yeux plus petits
Queue différente
Patte du milieu plus droite.

Henri Turcotte

LTEE

JOURS D'AUBAINES

Vente d'appareils ménagers

GRANDE liquidation d'appareils ménagers liquides McClary, Moffat comprennent : cuisinières électriques pour secteur 220 volts, modèles 24" ou 30" de largeur, réfrigérateurs à dégivrage manuel, automatique ou sans givre, lessiveuses automatiques, sècheuses automatiques, pour secteur 220 volts, finis blanc, avocade ou jaune moisson. Aussi lessiveuses-essoreuses, lessiveuses conventionnelles et sècheuses pour courant 110 volts. Ces appareils font partie d'un lot d'échantillons d'étalage, d'autres proviennent de l'entrepôt McClary ou Moffat, quelques-uns ont été légèrement égratignés dans le transport. Offerts à prix imbattable pour livraisons immédiates. Ces marchandises sont pleinement garanties et vous obtenez le service d'usine du fabricant. Facilités de paiement pour convenir à tous les budgets. Aucun frais pour le service. Livraison gratuite.

Henri Turcotte

LTEE

330 de la Couronne, Québec

Tél. : 529-3365

ÇA SWING

AU NOUVEAU BAR-DANSANT

LE TOUJOURS
PLUS
POPULAIRE

Rosaire DEROY

est
maintenant
de la fête

CLUB

Napoli

ANGLE
BOUL. CHAREST
ET BOUL. LANGEVIN

Pour réserver 529-0800

Tous
les soirs
à partir
de 8h.30

Après ou avant... dégustez les succulents mets du Restaurant Napoli

Il y eut 72 grèves majeures cette année au Canada

Par la Presse Canadienne

On dirait que l'automne, amenant le temps frais, a rafraîchi le climat dans le monde ouvrier, bouleversé durant l'été par d'innombrables grèves. Cependant, on note certains éclats allant jusqu'à la violence et on relève quelques controverses.

A Joliette

A Joliette, au Québec, le président de Firestone Tire and Rubber Co. Ltd., a annoncé que la société a annulé le programme d'expansion qu'elle prévoyait mettre en œuvre, au coût de \$23 millions. Un porte-parole des 312 employés de Firestone, qui sont en grève depuis le 22 mars, a accusé la société d'avoir recouru au chantage et a assuré que les syndiqués ne se laisseraient pas intimider au point de retourner au travail dans des conditions jugées inacceptables.

A Toronto, une bombe incendiaire a détruit la voiture d'un directeur de la Toronto Humane Society, dont les employés sont en grève. Trois heures plus tôt, un inspecteur de la société était blessé d'une pierre à la tête.

Statistiques de grèves

La Presse Canadienne, fat-

sant un relevé à travers tout le pays, il y a deux semaines, a découvert que, si l'on met de côté la grève nationale à CP Rail, il y a eu cette année 71 grèves majeures impliquant quelque 20.000 travailleurs. La plupart de ces grèves, cependant, ne dépassaient pas les frontières des provinces dans lesquelles elles étaient déclenchées.

Et jeudi, un autre relevé qu'on avait conclu plus de conventions collectives que l'on avait déclaré de grèves. Il n'en reste pas moins qu'il y a encore 19.500 travailleurs en grève, dans 63 conflits différents.

Autres règlements

Lundi dernier, à Hamilton, les 800 employés municipaux travaillant en plein air, ont repris le travail, ce qui a apporté quelques bouffées d'air pur, au sens littéral du mot, aux citoyens de la ville qui voyaient s'annoncer

les déchets et les ordures dans les 11 dépotoirs municipaux. Et on a pu ensevelir quelque 200 corps restés en plan à la morgue, à cause de la grève.

Dimanche dernier, on a réglé la grève des 1.700 employés de E. B. Eddy Co., à Hull, qui avaient quitté le travail le 29 août.

En Ontario, où d'autres règlements, impliquant des grèves mineures, sont intervenus à une bonne cadence,

la grève des 960 employés de l'Énergie Atomique du Canada Limitée, à Chalk River, se poursuit. Et c'est cette province qui est la plus durement touchée par les grèves: il y en a 30, impliquant quelque 8.000 travailleurs.

Il n'y a que la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard qui ont été épargnées; ces deux provinces ne comptent actuellement aucun gréviste.

Ce n'est pas le temps qu'un incendie éclate

TORONTO — (P.C.). — Dans notre économie inflationniste, il est fort possible que le montant d'une assurance-incendie ne sera pas suffisant pour permettre au propriétaire d'une maison détruite par le feu de s'en bâtir une autre.

C'est ce qu'a reconnu Halifax Insurance Co., une des plus anciennes sociétés d'assurances du Canada, en annonçant que désormais ses polices d'assurance-incendie seraient liées aux coûts de construction, de façon à ce que le montant assuré monte à mesure que ces coûts augmentent.

Pas protégés
"Il nous a paru clair, a dit le vice-président de la société, M. Kugh Kay, qu'un bon nombre de détenteurs de nos polices d'assurance-incendie n'étaient pas pleinement protégés. Certains cas, plutôt tragiques, enre-

gistrés ces dernières années nous l'ont prouvé".

Aux termes du nouveau plan institué par la Halifax Insurance Co., toute augmentation des coûts de construction sera automatiquement compensée dans la police d'assurance. Les augmentations seront basées sur l'indice mensuel du coût de la main d'œuvre et des matériaux dans l'industrie du bâtiment tel que donné par Statistique Canada.

PRIMES

Le montant des primes sera réajusté tous les douze mois, mais dans l'entre-temps, c'est-à-dire si une maison brûle avant que la prime soit réajustée, Halifax Insurance Co. paiera le coût entier de la construction.

Tentatives de meurtre

TORONTO — (P.C.). — La police de Toronto a révélé vendredi qu'un des trois Montréalais arrêtés jeudi soir dans un supermarché était recherché par la police de Montréal sous deux chefs de tentative de meurtre sur la personne de policiers.

BLANCHETTE

Il s'agit de Pierre Blanchette, âgé de 21 ans. Blanchette, accompagné de Maurice Gagnon, de Pierre Linteau et d'un quatrième homme, qui a réussi à s'échapper, a été appréhendé peu après une tentative de vol.

Les quatre hommes tentaient d'ouvrir le tiroir caisse d'un supermarché. Les trois Montréalais arrêtés ont été trouvés en possession d'outils de cambrioleurs.

La vie tumultueuse de l'auteur du BEAU DANUBE BLEU

LA JOIE DE VIVRE de Johann Strauss!

2e SEM.

Coute la Ville Danse

HORST BUCHOLZ, MARY COSTA, ROSSANO BRAZZI

HORAIRE 1h.00 - 3h.35 - 6h.00 - 8h.30 p.m.

Un Cinema Uni

CAPITOL

972, ST-JEAN, 522-6300

Les moins de 14 ans 0.75

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE présente

En 1938 dans le temps du lait à 5¢

UNE VRAIE COMÉDIE! UNE COMÉDIE VRAIE!

LES CORPS CÉLESTES

UN FILM DE GILLES CARLE

Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt

avec Jacques Dufilho et Yvon Barette

MUSIQUE DE PHILIPPE SARDE-IMAGES DE JEAN-CLAUDE LABRECQUE

Co-production: Carle Lamy/Majack Film, Canada

Parc Film/N.E.F. Diffusion, France

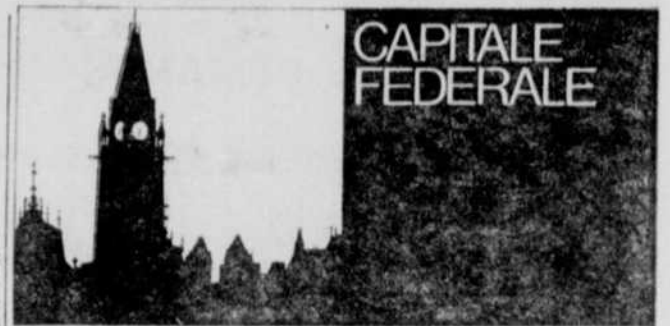
HORAIRE: 1h., 3h., 5h., 7h., et 9h. p.m.

Distribution CINE-ART FILM

LES GALERIES CANARDIERE — 461-8575

CANARDIERE

STATIONNEMENT GRATUIT



Le Dernier Tango à Paris

Marlon Brando

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

PRIX RAOUL LEVY 1972

Laissez-passer et cartes de l'Âge d'Or non acceptés

4e MOIS à Québec

Un Cinema Uni

CANADIEN

2700, BOUL. LAURIER, 696-9922

HORAIRE: Sam. et Dim.: 2h.00, 4h.20, 6h.45 et 9h. p.m. Sur semaine: 6h.45 et 9h.p.m.

Prix d'entrée \$3.

2e SEM.

LA BONNE ANNEE

film de CLAUDE LELOUCH

LINO VENTURA / FRANÇOISE FABIAN dans

HORAIRE 1h.00 - 3h.00 - 5h.00 - 7h.00 - 9h.00 p.m.

Un Cinema Uni

EMPIRE

24, DE LA FABRIQUE 524-2880

Les moins de 14 ans 0.75

"Une oeuvre exceptionnelle qui compte parmi les films français les plus importants." JOURNAL DU DIMANCHE

"Une vraie leçon de cinéma. Y courir s.v.p." L'EXPRESS

"Allez voir ce film. Vous passerez de merveilleux moments dont vous resterez longtemps imprégné." FRANCE-SOIR

"Tout le film est un constant plaisir à voir et à entendre." LE CANARD ENCHAÎNÉ

"Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film." L'AUREOLE

"Voilà de la belle ouvrage! C'est du cinéma direct qui se fait comprendre par tous." HUMANITÉ DIMANCHE

à loisir

semaine du 23 au 29 septembre

UN SUPPLEMENT GRATUIT DE 32 PAGES

dimanche dans

à propos

PERSONNEL DEMANDE

Le Centre de Réadaptation du Québec

525 boulevard Hamel, Québec (C1M-2S8)

requiert les services de personnel

DIRECTEUR GENERAL

FONCTION : Sous l'autorité du conseil de la corporation, il doit : diriger et coordonner l'administration de l'établissement, préparer le budget et les plans d'organisation; voir à la mise en vigueur et à l'opération du système de gestion, de contrôle, de conservation, et d'utilisation des ressources de l'établissement; assurer la mise à exécution des décisions du conseil.

EXIGENCES : Posséder un diplôme universitaire en administration hospitalière, en gestion des affaires ou en sciences humaines et avoir une expérience minimale de 4 années ou l'équivalent.

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTION : Sous l'autorité du Directeur général, il doit : coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques, vérifier le fonctionnement des comités des divers conseils, ou bon fonctionnement des divers départements sous son autorité.

EXIGENCES : Etre membre en règle du Collège des médecins et avoir une connaissance pratique du milieu hospitalier.

DIRECTEUR DES FINANCES

FONCTION : Sous l'autorité du Directeur général, il doit : diriger les opérations comptables, percevoir les sommes dues, contrôler les inventaires, contrôler les dépenses dans le cadre budgétaire, compiler certaines statistiques, assurer la préparation du budget, faire tous les travaux relatifs aux activités dont il assume la responsabilité.

EXIGENCES : Etre membre en règle d'une association comptable et familier avec le manuel de comptabilité des hôpitaux (CHAM).

DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTION : Sous l'autorité du Directeur général, il doit : planifier, organiser, coordonner et évaluer les activités relatives au recrutement du personnel, à son perfectionnement et à son rendement; appliquer les conventions de travail; aviser et assister les divers autres directeurs de services dans toute question pertinente au personnel.

EXIGENCES : Posséder un diplôme universitaire en Relations Industrielles ou l'équivalent et avoir quelques années d'expérience.

CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

FONCTION : Sous l'autorité du Directeur général, il doit : organiser et surveiller le fonctionnement des opérations de buanderie et de l'entretien ménager; assurer le fonctionnement des édifices et de l'équipement conformément aux lois et règlements, assurer l'ordre et la sécurité, organiser et surveiller les systèmes de communication.

EXIGENCES : Connaissance pertinente de divers métiers et des lois de sécurité; être capable de conduire un personnel et rédiger des rapports.

Rémunération pour chacun des postes : selon les normes du ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard pour le 22 octobre 1973, à :

Le Secrétaire,

Le Centre de Réadaptation du Québec,
Case Postale 1575,
Terminus Postal, Québec 2.

Les E.-U. enverraient des femmes dans l'espace

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis pourraient avoir leurs premières femmes-astronautes si les résultats d'une étude entreprise cette semaine par la NASA sont encourageants.

Douze infirmières des for-taires, seront soumises, au es aériennes, toutes volon-cours des cinq prochaines



Mesures strictes

Un policier anglais se sert d'un bâton au bout duquel est installé un miroir pour vérifier si les automobiles en stationnement ne cacheraient pas de bombes sous la carrosserie. Cette scène se déroule à Winchester, où des mesures de sécurité très strictes ont été prises depuis que plusieurs bombes ont éclatées dans le pays.

Carrières et professions



VILLE DE VANIER

OFFRE D'EMPLOI

La ville de Vanier recherche un adjoint et Responsable de la programmation

dont la responsabilité s'étendra à toute l'organisation sportive, culturelle, récréative et plein air.

EXIGENCE

Le candidat doit être un diplômé universitaire en récréologie ou en éducation physique avec expérience d'au moins 2 ans, ou un technicien en loisirs ou l'équivalent avec expérience pertinente d'au moins 5 ans.

SALAIRE

Déterminé selon la formation, les connaissances et l'expérience du candidat.

CONDITIONS DE TRAVAIL

A temps requis, selon les besoins.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son application, accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le 15 octobre 1973.

Au Greffier Municipal,
A/S Monsieur Roger Gauvin,
Hôtel de Ville,
313 avenue Bélanger,
Vanier, Québec 8.

semaines, à différentes for-ces de gravité allant jusqu'à celle que subiront les passagers de la future "navette de l'espace" des années 80, lorsqu'ils rentreront dans l'atmosphère.

cosmonaute soviétique Valentina Tereshkova a gravité avec succès autour de la Terre pendant près de 71 heures en 1963.

Tests

Huit des 12 infirmières commenceront leurs tests par une période de deux semaines d'immobilité absolue au lit, épreuve qui soumet pratiquement le système cardio-vasculaire à des conditions analogues à celles de l'apesanteur.

La plupart des données obtenues à l'aide de cette expérience seront comparées à celles d'astronautes soumis aux mêmes tests.

L'administration américaine de l'espace, selon la même source, aurait rejeté ces dernières années, plusieurs candidatures féminines à la profession d'astronaute; elle ne tient pas non plus compte de ce que la

Le Dr Charles Berry, médecin principal de la NASA, dirige les expériences qui viennent de commencer à Ames.



Nous vous demandons

**un instant...
POUR L'AVENIR
DU QUÉBEC**

chaque semaine

Samedi

CHLT (Sherbrooke) 4:30 pm à 4:45 pm

CKRN (Rouyn) 6:00 pm à 6:15 pm

Dimanche

CFTM (Montréal) 1:45 pm à 2:00 pm

CFCM (Québec) 12:00 pm à 12:15 pm

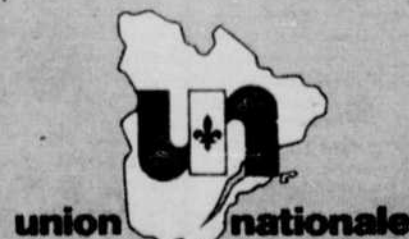
CJPM (Chicoutimi) 4:30 pm à 4:45 pm

CKTM (Trois-Rivières) 4:30 pm à 4:45 pm

CJBR (Rimouski) 4:15 pm à 4:30 pm

CHAU (Carleton) 6:30 pm à 6:45 pm

CKRT (Rivière-du-Loup) 3:45 pm à 4:00 pm



Robert Papillon, de Donnacona, violoniste et trompettiste de renom, enregistrera un long-jeu sur étiquette London. Robert fait de la musique depuis près de trente ans. Prochainement, il participera à un spectacle western au centre Paul Sauvé, à Montréal. Nous nous excusons de l'erreur qui s'est glissée, hier, alors que nous avons écrit Claude Papillon au lieu de Robert Papillon.



M. Léo Boucher, président de la Fédération des travailleurs de la métallurgie des mines et produits, CSD, s'est dit très satisfait jusqu'ici du congrès qui se tient depuis jeudi à Montmagny.

On peut s'attendre à ce que M. Bourassa annonce la tenue d'élections provinciales, mercredi prochain, après l'assemblée générale des députés au Parlement. Il faut croire que cette fois, ce sera vrai.

L'ensemble **Los Calchakis**, créé en 1960 par le directeur actuel, Hector Miranda, débutera sa tournée canadienne le 9 octobre, à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. L'ensemble est formé de cinq musiciens. Ils jouent 23 instruments différents dont 8 flûtes, 5 guitares, 2 tambours et autres accessoires de rythme.

Julie Arel donnera son premier récital sur la scène de la salle Louis-Frédéric, du Grand Théâtre de Québec, le lundi 8 octobre. Reconnue comme vedette de la télévision et du cabaret, Julie est maintenant prête pour une seconde étape: les récitals. Découvrez "Julie-la-douce", le 8 octobre.

Aurevoir "Au Canada". Un petit groupe d'amis personnels a eu le plaisir de prendre l'initiative de manifester au prochain départ des "Genest", Thérèse, secrétaire dévouée, attachée au Cabinet du premier ministre Robert Bourassa, et John, son mari, bibliothécaire. Ceux-ci quitteront le Québec pour un pays ensoleillé. D'habitude, nous disons: "Qui prend mari, prend pays", mais John prend sa Thérèse et pays. Le dîner, très intime, fut des plus chaleureux, servi avec grande courtoisie, au Restaurant La Poudrière, dont le propriétaire est M. Jean-Pierre Godin.

Nous souhaitons aux "Genest" un heureux séjour à Tampa.

CHRC demeure la voix des Remparts. Le 28 septembre, les Remparts joueront leur première partie en rencontrant le **Bleu, Blanc, Rouge** de Montréal au Colisée. **Pierre Chatel**, directeur du service des sports, sera sur place afin de présenter d'intéressants reportages à l'issue de chaque période ainsi qu'un sommaire à la fin du match.

Mercredi, les membres du conseil d'administration de CP Hôtels annonceront le programme de restauration de l'hôtel **Château Frontenac**, au cours d'une conférence de presse. On pourra alors voir les plans de l'architecte d'après la conception d'un artiste.

Le premier ministre Bourassa prendra part, dimanche, à un congrès régional qui réunira les militants libéraux des comtés de Charlevoix, Montmorency, Portneuf et Charlesbourg. Les assises se tiendront à l'école polyvalente Urie Huot, 2265 avenue Larue, à Courville.

Les salles d'accueil du ministère du Tou-

risme, de la Chasse et de la Pêche, situées à Québec et à Montréal, ont connu une affluence sans précédent au cours de l'été dernier. Les statistiques pour les huit premiers mois de l'année, soit du 1er janvier au 31 août 1973, présentent des augmentations appréciables sur celles de la période correspondante en 1972: pour la salle d'accueil de Québec, 37,497 visiteurs de plus, une augmentation de 33,9%; pour celle de Montréal, 17,452 visiteurs de plus soit une augmentation de 12,4%.

Les **avocats populaires du quartier St-Sauveur** ont un urgent besoin de meubles, literie, vaisselle, ustensiles, en un mot, de tout ce qui peut servir dans une maison. Les demandes d'aide se font de plus en plus nombreuses au 554, rue Boisseau et les ressources manquent. Des personnes désireuses d'obtenir de plus amples renseignements peuvent communiquer au numéro: 525-4983.

A ne pas manquer, jeudi le 4 octobre, le tout dernier film de Denis Héroux, "Y a

toujours moyen de moyenner". Cette avant-première au cinéma Capitol, est présentée par les stations Télé-capitales, CFMT-TV, CKMI-TV et CHRC.

Je trouve que les citoyens de St-Augustin sont des gens très patients. Voilà plus de trois mois qu'ils sont dans la boue, la vase, le sable, la poussière et le bruit parce qu'on a décidé de refaire les réseaux d'égout et d'acqueduc de cette municipalité. Ils ont passé un été infernal et l'automne est déjà arrivé sans que cette situation ne soit encore changée. Un détour de la route 2 à travers champ, cour d'école et un nouveau secteur résidentiel, plonge, chaque jour, les automobilistes dans des ornières, la poussière et la boue alors que ces gens sont allés s'établir dans un petit coin bien tranquille pour avoir la paix. Pour ma part, je fuierais St-Augustin si j'avais à me construire une maison puisqu'on n'est pas capable d'effectuer des travaux sans ennuyer les résidents pendant quatre ou cinq mois. Toute une saison pour poser des tuyaux, c'est vraiment trop long.

M. Adrien Demers, de la chaîne des restaurants "Le Petit Colonel", sera l'invité d'honneur au souper du 25 septembre du Club Lions de Lévis. M. Demers remettra un don de \$1.000 pour les œuvres du Club Lions. Le conférencier parlera de l'histoire du Colonel Sanders. Le souper aura lieu au restaurant le "Gobie".

Une nouvelle brasserie vient d'ouvrir sur le Chemin Ste-Foy. Elle porte le nom de "El Picador". Le propriétaire est nul autre que Raymond Brown. Une autre est sur le point d'ouvrir. Il s'agira de "A Temps T6".

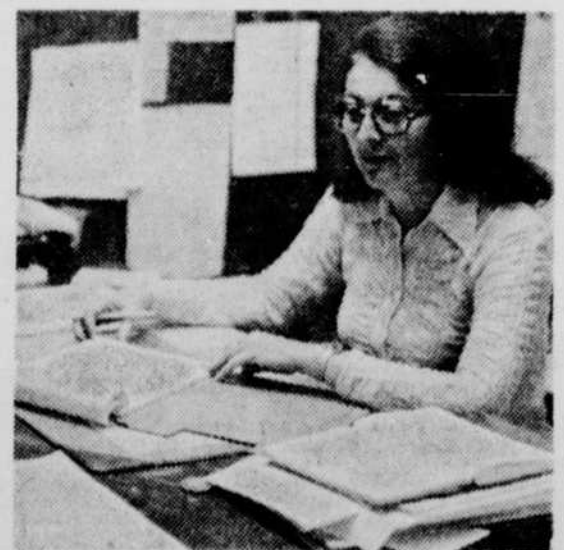
CHRC prendra possession de ses nouveaux bureaux, situés au 2136, Chemin Ste-Foy, à compter du 15 décembre.

André Paillé occupe présentement, par intérim, le poste de directeur des programmes à CHRC afin de permettre à Yves Lorrain de prendre quelques jours de vacances. Pierre Bourbonnais a repris ses émissions de Place Fleur-de-Lys. On peut l'entendre du lundi au vendredi sur les ondes de CHRC entre 15 h. et 16 h.



La nomination du **maire Lamontagne** au poste de premier vice-président de l'Union des municipalités de Québec, laisse entrevoir qu'il accèdera, en 1974, à la présidence de cet organisme. Félicitations au premier magistrat de Québec.

La direction de la **Société culturelle Québec-Normandie** invite toute la population à une conférence qui sera donnée par Michel Lessard, le 1er octobre, à 20h., à l'Office national du film, 100, d'Youville, 5e étage. Le sujet: "Une maison normande en colombe pierroté".



Le 554 rue Boisseau est devenu pour beaucoup de citoyens du quartier St-Sauveur, une porte ouverte sur l'espoir. Mme Priscilla Villeneuve reçoit ici une femme qui a besoin d'aide.

Le ministre de l'Éducation, **M. François Cloutier**, participera à l'émission radiophonique "Contact" de Radio-Canada, aujourd'hui, de 12h.00 à 13h.00. Et demain, M. Cloutier sera à l'émission "Politique atout" à 18h.00.

Le **Barreau** du Québec fait part que plus de 50% des avocats de pratique privée, se sont inscrits comme participants au régime d'aide juridique.

M. Jean-Guy Paquet, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de Laval, de même que le professeur **Yvon Sirois**, de la faculté des Sciences de l'éducation de l'université et président de l'Association des professeurs, ont été nommés dernièrement membres du Conseil des universités. Le Cdu a pour principale fonction de donner des avis au ministre de l'Éducation sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins.

M. Clément Richard sera candidat du Parti québécois dans le comté de Montmorency, lors de la prochaine élection générale au Québec.

Me François Drouin est sûrement très nerveux ces temps-ci, avec les rumeurs persistantes d'élections au Québec vers la fin d'octobre. On sait que Me Drouin est président d'élections.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) fêtera, le 5 octobre, sa 25e année d'opération. La première insémination artificielle a eu lieu le 30 avril 1948, à la ferme "Bienvenue et Fils", de Saint-Thomas d'Aquin. L'an dernier, 404,624 vaches ont été inséminées.



Ça ne dérougit pas au gymnase de l'ARPI-DROME, à Charlesbourg.

Le Dr **Ronald Simard**, directeur de l'Association des Armoiries du Québec, sera le conférencier au déjeuner du Club Rotary de Québec, le 25 septembre.

Gilles Vigneault sera à l'auditorium du Colège de Lévis le 26 septembre, à 20h.00. Le spectacle est organisé par le comité féminin du Patro de Lévis.

Raymond Morissette fait son "party" de fermeture, dimanche soir. Tous ceux et celles qui seraient intéressés à déguster d'excellentes huîtres sont priés de communiquer avec **Johnny Kellys**, gérant du restaurant Shamrock afin d'obtenir une carte d'invitation gratuitement.

L'université Laval a son propre système de **prêts-bourses**, accessibles aux étudiants qui désirent entreprendre des études graduées (maîtrise ou doctorat). Le montant maximum accordé est de \$4,500., pour un étudiant célibataire et de \$5,000., pour un étudiant marié, plus \$200., pour chaque enfant.

L'Association forestière Québec-Portneuf, qui travaille depuis plusieurs années à créer chez les citoyens du Québec une mentalité de conservation de nos richesses naturelles, tiendra son congrès annuel le 29 septembre prochain, à la station forestière de Duchesnay. A cette occasion, le ministre des Terres et Forêts du Québec prononcera une allocution.

L'ancien directeur de l'aréna de Lauzon a démissionné de son poste dernièrement. M. Edouard Dusseault occupait cette fonction depuis la fondation de l'aréna. Il est passé à l'équipe chargée de la souscription en faveur de l'aréna de Lévis.

Les vêtements coûteraient plus chers au printemps

TORONTO (P.C.) — Des représentants de l'industrie textile canadienne n'ont pas la possibilité d'une augmentation des prix des vêtements le printemps prochain, même si les hausses prévues pour cet automne sur les vêtements pour hommes n'ont jamais atteint le niveau qu'on prévoyait. En effet, la hausse des prix des vêtements pour hommes a été de cinq à sept pour cent cet automne par rapport à l'automne dernier et certains estimaient le printemps dernier que l'augmentation atteindrait 40 pour cent.

Mauvaise interprétation

Un porte-parole du Conseil canadien des manufacturiers de vêtements, M. Fred

Bryan, a indiqué que cette évaluation de 40 pour cent avait vraisemblablement découlé d'une mauvaise interprétation de la situation ou encore qu'elle était le fait d'alarmistes.

Dans les milieux de l'industrie textile, on s'accorde cependant à dire que le coût de la matière première augmente en raison d'une pénurie des ressources naturelles. Le coton brut est rare et même les tissus synthétiques comme la rayonne, le nylon et le dacron, sont plus difficiles à obtenir en raison de la pénurie des dérivés pétrochimiques. Près de la moitié des textiles produits au Canada sont synthétiques.

Le tarif d'importation sur le bétail et la viande de boeuf est réimposé

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé aux Communes qu'à minuit vendredi on réimposerait le tarif d'importation sur le bétail et la viande de boeuf en provenance des Etats-Unis.

Ce tarif, qui est de trois cents la livre pour le boeuf et de 1½ cent la livre pour le bétail sur pied, avait été aboli en février dernier, dans le but de pousser l'importation du boeuf.

Bouleversement

M. Whelan a expliqué que le gel du prix du boeuf, imposé récemment aux Etats-Unis, avait bouleversé le marché de la viande au Canada et que l'on doit donner aux producteurs cana-

diens l'assurance qu'ils pourront réaliser des bénéfices.

Critiques

M. Harold Danforth (PC-Kent-Essex) a critiqué le gouvernement pour avoir aboli le tarif en février, ajoutant que le Parti progressiste-conservateur ne s'était pas trompé en prédisant que cette mesure ne ferait pas baisser les prix que le consommateur devrait payer pour la viande.

Le député Alf Gleave (NPD-Saskatoon Biggar) a également formulé des cri-

tiques à l'endroit du gouvernement, disant que la mesure "unilatérale" qu'il avait prise en abolissant le tarif d'importation avait miné la confiance des éleveurs et des producteurs envers le gouvernement.

horoscope

SAMEDI, 22 SEPTEMBRE 1973



21 mars au 20 avril (Bélier) — Certaines personnes vous donneront l'impression de ne pas comprendre ce que vous dites. Histoire de s'amuser... de vous faire choquer.



21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous fait une proposition attrayante. Plusieurs éléments contribueront à vous rendre heureux, aujourd'hui.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée stimulante pour les manufacturiers, les commerçants et les voyageurs. Vous serez plus enjoué que d'habitude.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous ne pourriez trouver de meilleure journée pour faire valoir le côté brillant de votre caractère. Enrichissez-vous de connaissances nouvelles.



24 juillet au 23 août (Lion) — Vous enregistrerez une belle victoire. Il ne sera pas facile de maintenir l'équilibre entre travail, repas et distraction.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Finesse et tact sont indispensables aux ratifs de ce signe qui veulent réaliser des ententes ou signer des contrats.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — C'est la journée des suppléments. Supplément d'ingéniosité, de patience, de calme et de prévoyance.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous devrez travailler ferme pour obtenir un résultat satisfaisant. Les apparences ne seront pas toujours conformes à la réalité.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — N'hésitez pas à poser des questions quand c'est nécessaire à votre information. Ne perdez pas de temps en regrets inutiles.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Tendances contradictoires propices à l'instabilité. Diplomatie et détermination sont à l'ordre du jour.



21 janvier au 19 février (Verseau) — N'entreprenez pas trop de choses à la fois. Exprimez votre satisfaction avec autant de liberté que votre mécontentement.



20 février au 20 mars (Poissons) — Canalisez bien votre énergie. Ne prenez pas toutes vos impressions au sérieux. Faites-vous à l'idée que certaines restrictions sont nécessaires.

Pour l'adolescente



9337 TEEN 10-16

Marian Martin

Deux morceaux faciles à faire et qui peuvent servir comme ensemble. Votre adolescente aimera ces deux pièces faciles à faire, et qu'elle pourra porter à l'école.

Demandez le patron No 9337. Grandeurs adolescentes 10, 12, 14, 16. La grandeur 12 (buste 32) demande pour la robe, 2½ verges de matériel de 45 pouces de largeur; le haut demande 1½ verge.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,
à propos,
One Yonge Street Toronto, Ontario M5E 1E6

Prix : 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : Tailles :

Patron no : Tailles :

Nom :

Adresse :

Partout favoris



7047

Alice Brooks

Ces deux gilets, faciles à tricoter, seront les plus remarquables. Le patron est très facile à suivre. Vous finissez les rebords avec des couleurs contrastantes.

Demandez le patron 7047 pour recevoir les grandeurs 8 à 18 inclusivement.

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

VASTE CHOIX

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS

Gaston LEVESQUE inc.

100 rue Chabot, Ville-Vanier — 683-3471



Vous mariez-vous d'ici Juin ?

Vous êtes alors invité à la soirée des fiancés sous la présidence d'honneur de M. et Mme Beaudin, maire de Ste-Foy, qui aura lieu au Holiday Inn, le 9 octobre, où vous attendent plusieurs informations et cadeaux intéressants.

Téléphonez à

653-4606

service d'accueil

Welcome Wagon

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES le dimanche dans "à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie

à loisir

semaine du 16 au 22 septembre



Une pratique!

Des étudiants d'une école d'Ottawa tiennent une séance de "pratique" en vue du concours du baiser le plus long qui aura lieu la semaine prochaine.

Il n'y a pas une pilule pour chaque maladie

Par Glennis ZILM

OTTAWA (P.C.) — Les médecins sont "en partie responsables" d'avoir propagé la fausse idée qu'il devrait exister une pilule pour chaque maladie, a déclaré jeudi le Dr Kenneth Carlson, psychologue en institution pénitentiaire et membre du département ontarien des services correctionnels, devant les délégués à la conférence provinciale du Collège royal des médecins et chirurgiens.

Le Dr Carlson a de plus suggéré qu'un jour viendra où les médecins seront appelés à traiter les prisonniers et à réduire leurs tendances à l'agressivité.

La société acceptera-t-elle alors l'idée de traiter tous les comportements douteux aussi simplement que le font les médecins en prescrivant des tranquillisants aux épouses frustrées pour les rendre heureuses, demande le Dr Carlson, qui estime qu'environ 60 pour cent des gens qui visitent les médecins leur demandent de remédier à leurs problèmes personnels plutôt que des traitements pour leurs malaises physiques.

Surabondance

Le Dr Carlson estime à ce sujet que les médecins ont tendance à prescrire des tranquillisants pour se débarrasser de patients qui auraient besoin de beaucoup d'attention et de réconfort; les médecins, poursuit-il, disposent d'une foule d'échantillons de produits pharmaceutiques que les compagnies leur font parvenir à titre publicitaire.

Au cours d'une deuxième séance de la conférence de trois jours qui se terminera samedi, les Drs Ian Hender-

son et James Campbell, de l'Hôpital Général d'Ottawa, ont également soulevé la question de cette tendance à la "sur-prescription" dont témoignent les médecins.

Réactions négatives

"Il n'est pas rare de voir un patient, hospitalisé pendant une semaine, recevoir plus de 40 différents médicaments", a dit le Dr Henderson. Avec une telle variété de produits chimiques, les réactions négatives surviennent souvent et prolongent le séjour du patient à l'hôpital. Des études ont prouvé qu'une journée d'hospitalisation sur sept était causée par des réactions aux médicaments.

Les coûts supplémentaires de ces réactions, dans un hôpital canadien de 600 lits, se chiffrent par environ \$3.1 millions par année, a conclu le Dr Campbell.

CHARLES REEAUME

LUNETTES - VERRES DE CONTACT

1680, 1ère Avenue

(Face à l'hôpital St-François d'Assise)
524-9214

OPTICIEN
D'ORDONNANCES



SPECIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNEENNES

1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

Opposition des fermières aux cours de sexologie dans les écoles

QUEBEC (PC) — L'Association des Cercles de fermières du Québec s'oppose à ce que des cours de sexologie ou de "formation de la personne"

soient donnés dans les écoles durant la présente année académique, même à titre expérimental.

L'association a adopté une résolution en ce sens lors de son congrès annuel qui s'est terminé, jeudi, à Québec. Elle a en outre recom-

mandé qu'une étude soit faite par les organismes "intéressés à l'école catholique" afin de prendre une décision sur le bien-fondé de tels cours.

Planification

Les délégués ont aussi adopté une résolution s'opposant aux cours sur la planification des naissances préparés par le ministère des Affaires sociales et le ministère de l'Éducation, à l'intention des élèves du secondaire.

"Bien que l'école ait un certain rôle à jouer dans l'éducation sexuelle des enfants, il n'en reste pas moins que le rôle premier revient aux parents", souligne l'Association des Cercles de fermières.

Campagne d'information

L'association a par ailleurs décidé, au cours de ce con-

grès, de lancer durant l'année 1973-74 une vaste campagne d'information auprès de ses 70,000 membres afin de les sensibiliser davantage aux grandes questions économiques, familiales, sociales et juridiques.

Contes de fées nécessaires

NEW YORK (PA) — Un des spécialistes de la psychologie infantile, le Dr Bruno Bettelheim estime que les contes de fée sont nécessaires au processus de formation de l'enfant et qu'on ne devrait pas l'en priver.

Le Dr Bettelheim, qui, jusqu'à récemment, était professeur de psychologie et de psychiatrie à l'Université de Chicago, a indiqué qu'il ne partageait pas l'opinion de certains experts et parents modernes qui croient que les contes de fée terrifient et démoralisent les enfants, tout en les encourageant à l'irréalisme devant les problèmes de la vie.

geants messages, la vie peut souvent sembler insupportable à l'enfant. Il concède certes que l'enfant devra prendre tôt ou tard conscience du fait que le merveilleux ne guide pas l'existence, mais les contes de fée donnent selon lui une arme précieuse, l'espoir. Parmi les contes qu'affectionne particulièrement le Dr Bettelheim, mentionnons Les trois petits cochons et Cendrillon.

L'espoir

Le Dr Bettelheim croit au contraire que sans les contes de fée et leurs encourage-

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue, Québec 3
524-2869

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

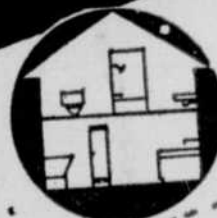
NOTAIRES

Raymond Deraspe
Germain Paiement
Huguette Viger
Marc-André Verville
264, de la Couronne - 529-5701
Stationnement voisin de l'édifice

SUR CES SPECIAUX: QUANTITE LIMITEE

ENSEMBLE A SOUDER
Spécial 9.95

Bouteille de rechange \$1.89 chacune



TOUT POUR LE BRICOLAGE

Vous désirez rénover... Vous désirez construire... Verrez nous visiter. Nous pouvons vous fournir tout ce dont vous avez besoin en électricité, plomberie et chauffage.

Avec ce coupon vous avez droit à un boni de 5% sur tout achat

CHAUFFE-EAU CASCADE 60
Spécial

92.50

BROYEUR A DECHETS # 107
Rég.: \$164.15
Spécial 110.00

Garantie de 3 ans de protection sur les pièces

HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi 8h. 30 à 5h. p.m.
jeudi et vendredi 8h. 30 à 9h. p.m.
samedi 8h. 30 à midi.

CHARGEX

POMPE DE CHALET
Capacité 50' de profondeur
Spécial
106.95

Approvisionnez-vous chez

plombricol inc.

LE PLUS GRAND CENTRE POUR LE BRICOLEUR

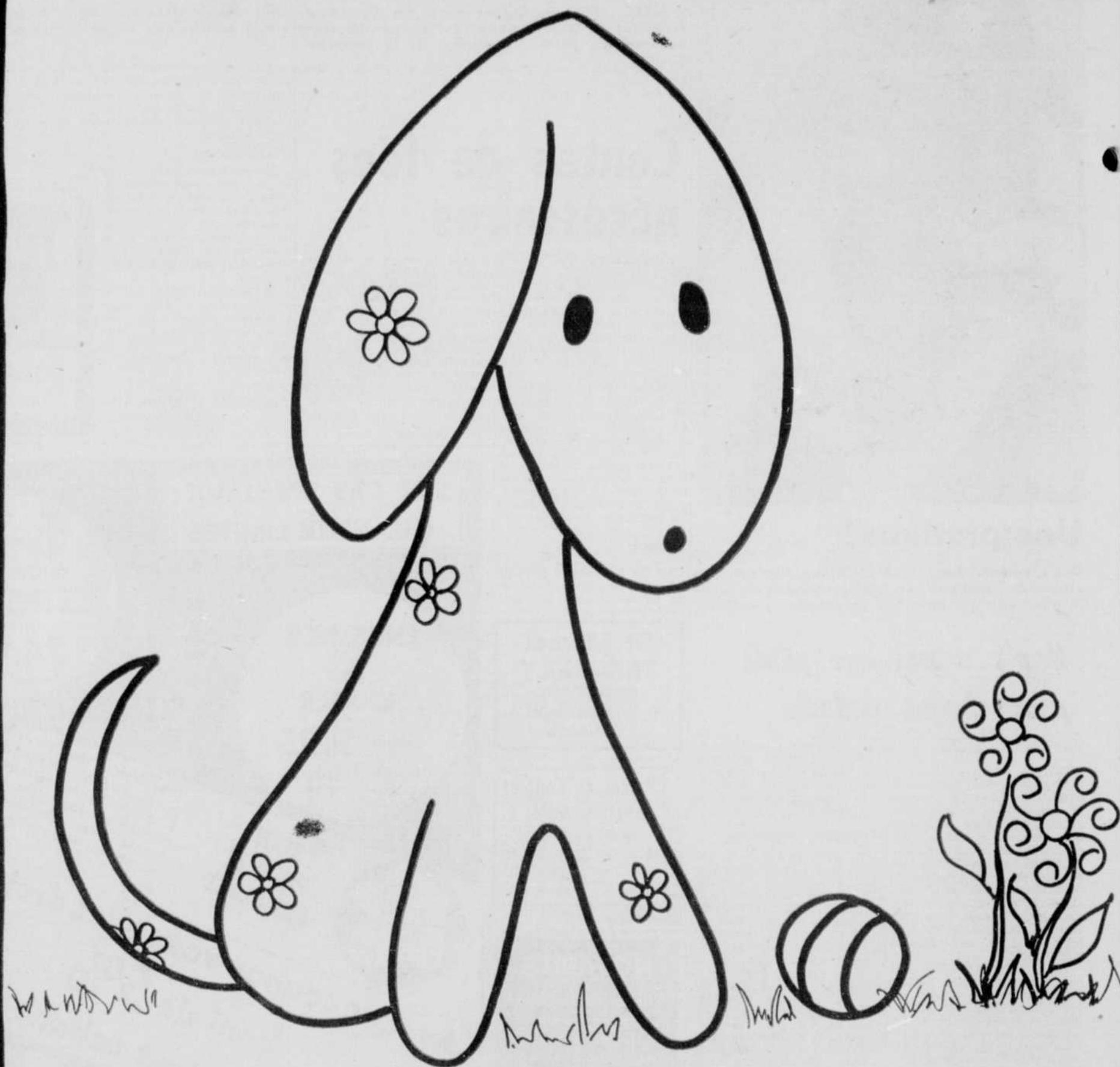
1875 de la Normandie — 522-1675

(coin avenue Lamontagne)

ROULETTES DE TOUTES SORTES

GENERAL BEARING SERVICE LTEE
111, Boul. Charest Ouest
Tél. : 529 9088

Colore Poussin.



J'ai un petit chien
que j'appelle Poussin.
Maman l'a cousu
dans du vieux tissu.

Il est mou
comme un coussin.

Il est doux
comme un poussin.

Il porte des fleurs sur son dos,
sur ses oreilles.

Et il est aussi haut
que cinq groseilles.

Si vous avez très soif et que vous n'êtes pas trop dédaigneux, vous pouvez essayer le "Yukon Sourtoe"

Por DENNIS BELL

DAWSON CITY, Yukon (PC) — Dick Stevenson, surnommé "le rat de rivière", a contribué à sa façon aux célébrations du 75e anniversaire de la ruée vers l'or du Klondike, en inventant un digestif qu'il a appelé "Yukon Sourtoe" littéralement : orteil sur du Yukon, pendant à Dawson City du célèbre qualificatif de "Sourdough,, que sa rivale, Whitehorse, confère aux visiteurs de marque.

Voici la recette de cette potion : remplir presque au bord un grand verre à bière de champagne importé; ajouter à la boisson capiteuse un gros ortie humain pétrifié, en se servant de pincés à glace en argent. Quiconque réussit à boire tout le champagne d'une

goulée sans toutefois ingurgiter l'orteil, se voit récompensé de l'ordre du Sourtoie pour la fortitude dont il a fait preuve.

Le créateur de ce cocktail peu appétissant est un capitaine de 42 ans, originaire du Nouveau-Brunswick : Dick Stevenson, dit "River Rat" parce qu'il est l'un des rares capitaines agréés pour la navigation sur le fleuve Yukon, dans un des derniers bateaux à aubes offrant aux touristes des croisières yukonaises.

de Circle City, en Alaska, fut pris dans une tempête et eut plusieurs doigts des mains et des pieds tournés en glaçons.

Le contrebandier, de retour à son camp dans la région de la rivière Sixty-mille, au nord-ouest de la capitale du Klondike, s'amputa lui-même d'un gros orteil gelé. Hésitant à jeter aux ordures cet orteil qui l'avait somme tout bien servi, le trappeur le mit à mariner dans une pinte de rhum.

Au dire du capitaine Stevenson, le contrebandier devint si attaché à son gros orteil momifié qu'au printemps du même hiver, il décida de conserver ce souvenir de la tempête dans une jarre sur la cheminée de sa cabane. La jarre et son contenu y étaient toujours lorsque la femme de Stevenson acheta la cabane, dans les années 1960, comme camp de prospection.

mot caché

No 826 — 7 lettres cachées
— L'encyclopédie
Solution du No 825 : SCULPTURE

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché"

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

mots croisés

Problème No 2555

HORIZONTAL

- 1—Action qui faisait perdre la qualité de noble.
- 2—Pellicule qui recouvre le fruit (pl) — Adv. de lieu.
- 3—Echouai — Petit prophète.
- 4—Accueil — Pressait.
- 5—Ch.-l. c. (Eure-et-Loire) — Préfixe.
- 6—Attache avec une ceinture — Etat d'une voix d'enfant quand elle mue à la puberté.
- 7—A moi — Serre en faisant tourner comme une vis.
- 8—Tête d'une tige de blé — Assistance.
- 9—Allongeais — Se dit au jeu de whist.
- 10—Idiot — Qui est au grand air.
- 11—Astronome et physicien anglais.
- 12—Non ouverte — Estonie, en eston.

VERTICAL

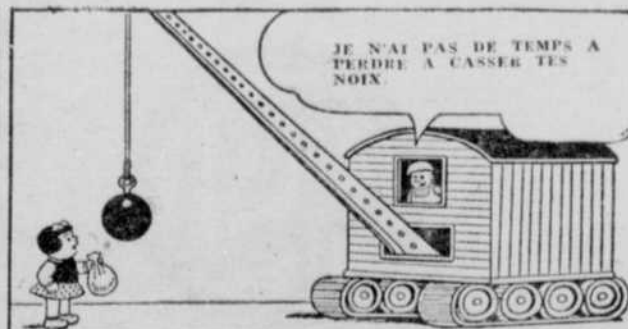
- 1-Religieux musulman.
- 2-Partie du corps humain
— Privation d'un bien.
- 3-Cérémonie — Borne.
- 4-Instrument à vent —
En outre, de plus.
- 5-Plaisant, amusant —
Conj. — Stérile.
- 6-Terminaison de verbe

- Soeur — Chair des animaux.
- 7—Partie du jour.
- 8—Venu au monde — Affaiblis — Créé.
- 9—Danse nationale de la Hongrie — Nombre des années.
- 10—Un des Etats-Unis d'Amérique — Filet pour prendre les oiseaux.
- 11—Ordonnance — Célèbre paysagiste français.
- 12—Pratiquer la castration — Mot sémitique signifiant fils.

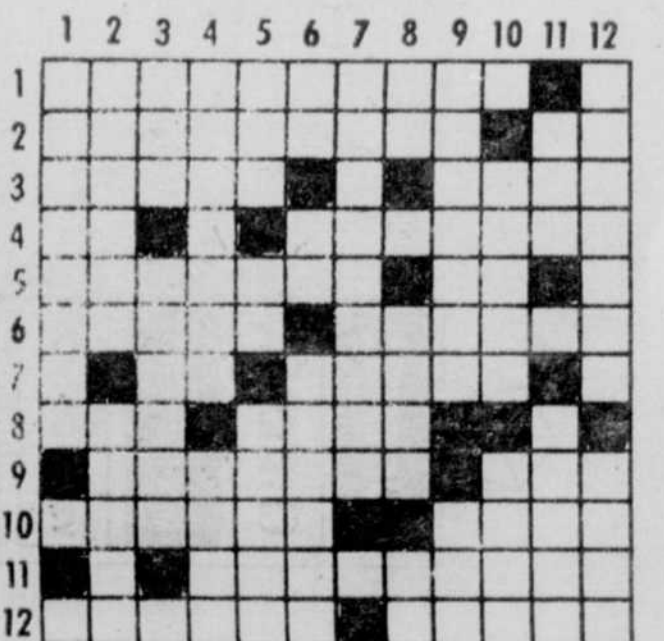
Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix : \$2.00 et la Nouvelle Clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix : \$0.60.

Solution du problème
No 2554

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	R	N	E	D	A				
2	O	N	T	A	R	I	O	A	E	R	E	
3	U	D	I	N	E	N	A	R	R	E		
4	V	E	L	T	E	S	L	I	E	N	S	
5	E	S	E	O	S	A	G	L	E			
6	N	M	A	I	R	E	S	L				
7	A	M	E	V	E	R	T	E	L	E	X	
8	N	O	N	C	E	V	E	N	E	R	T	
9	C	I	T	E	R	I	P	S	I			
10	E	N	R	V	E	L	L	E	N			
11	E	M	E	R	V	E	L	L	E	R		
12	I	S	I	S	E	A	U	R	A			

PHILOMENE

LA FAMILLE TETEBECHE





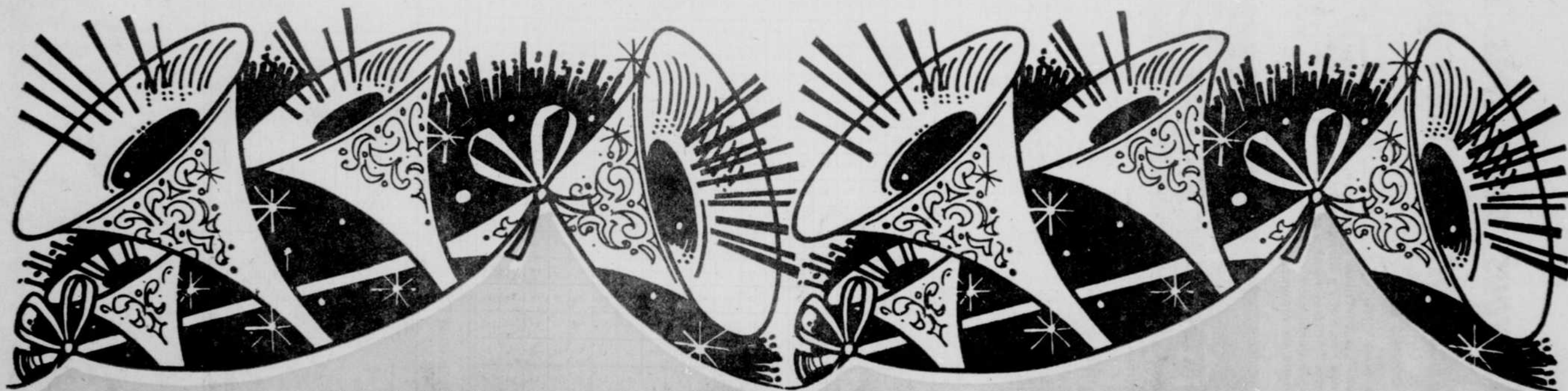
EN
FETONS

les 22
et 23 septembre

avec

tanguay

La présentation des nouvelles voitures '74



3 JOURS DE SPECTACLES GRATUITS!

AVEC



WILLIE LAMOTHE



JACQUES BOULANGER



RENEE MARTEL

EN VEDETTE

IMPERIAL — CHRYSLER — MONACO
CORONET — CHARGER — CHALLENGER
DART et CAMIONS DODGE

1974

A COMPTER DE 7H.30 P.M., JACQUES BOULANGER SERA SUR PLACE ET AGIRA A TITRE DE MAITRE DE CEREMONIE. C'EST BOUBOU LUI-MEME QUI VOUS PRESENTERA LES NOUVELLES VOITURES '74, POUR ENSUITE ACCUEILLIR L'ARTISTE INVITE. NOMBREUX PRIX DE PRESENCE.

BIENVENUE A TOUS!

SPECTACLES — durée: 50 minutes chacun.
JACQUES BOULANGER
ANIMATEUR
WILLIE LAMOTHE

SAMEDI LE 22 SEPTEMBRE:
2e spectacle à 8h. en soirée
DIMANCHE LE 23 SEPTEMBRE:
2e spectacle à 4h.30 en matinée

RENEE MARTEL
SAMEDI LE 22 SEPTEMBRE:
1er spectacle à 3h. en matinée
DIMANCHE LE 23 SEPTEMBRE:
1er spectacle à 2h. en matinée

tanguay
AUTOMOBILES

89 Route Kennedy, LÉVIS

Tél.: 837-9383



Le problème du pétrole est loin d'être résolu

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral, en modifiant de façon dramatique et brusque parfois sans aucun avertissement, sa politique dans le domaine du pétrole, a provoqué de l'inquiétude et un certain flottement dans l'industrie pétrolière du Canada, et a soulevé des problèmes qui affectent toute la population.

Causé tant par la pénurie mondiale de pétrole que par la rapide montée des prix et l'instabilité des marchés étrangers, le bouleversement du monde pétrolier est survenu plus vite que ne l'auraient désiré le gouvernement et l'industrie et il amène des problèmes économiques et politiques que ni l'un ni l'autre ne trouvent agréables.

On peut donner comme exemple de cette situation exceptionnelle le fait que la Commission nationale de l'énergie a décidé jeudi, de remettre à deux mois ses audiences sur la question de l'exportation du pétrole, afin de donner aux parties intéressées plus de temps pour préparer leurs mémoires et mettre en ordre leurs arguments.

La Commission, qui se proposait de recevoir les mémoires préliminaires à la mi-octobre, a repoussé les délais jusqu'au 17 décembre et, au lieu de siéger à partir du début de décembre, elle ne le fera qu'en février.

Le problème de l'exportation

L'organisme, pour faire face aux fluctuations du marché du pétrole à travers le monde veut déterminer quelles quantités de pétrole le Canada peut se permettre d'exporter.

Ce sont les compagnies pétrolières qui ont demandé ces délais, s'appuyant sur plusieurs décisions prises récemment par le gouvernement fédéral, notamment :

— Le gel, pour une période de cinq mois, des prix du pétrole, proposé le 4 septembre par le premier ministre Trudeau;

— L'imposition d'une "taxe" de 40 cents le baril sur le pétrole exporté;

— La possibilité de la mise au rancart de la politique nationale sur le pétrole qui, depuis 1961, divise le pays en deux zones distinctes de marché, dans l'axe de la Vallée de l'Outaouais, les régions situées à l'Est étant alimentées par le pétrole importé du Venezuela et du

Proche-Orient, celles situées à l'Ouest par le pétrole domestique, tiré surtout de l'Alberta.

Le Canada exporte environ 60 pour cent de son pétrole brut et importe à peu près la moitié de celui dont il a besoin pour la consommation domestique.

Le problème du Québec

Le gouvernement est fort préoccupé du problème de l'Est du Canada. Il s'est toujours efforcé de protéger cette région qui dépend des importations.

Depuis qu'on a proposé que l'Ouest du pays envoie du pétrole vers l'Est, on s'est rendu compte que cette solution au problème de l'approvisionnement de l'est du pays, compte tenu de la situation chaotique au Moyen-Orient, n'était pas si simple qu'elle en avait l'air : le Québec a déjà vigoureusement protesté contre la proposition et l'industrie pétrolière s'est dit fort mécontente.

Amener par pipeline du pétrole de l'Ouest au Québec réduirait probablement à néant le projet québécois d'aménagement d'un superport qui recevrait du pétrole de l'étranger, forcerait les raffineries à changer leurs du pétrole brut canadien procédés de façon à raffiner plutôt que du pétrole tiré des terres submergées au large de nos côtes et bouleverserait une industrie fondée sur ce même type de pétrole brut.

Enfin, le pipeline interprovincial, dont le terminus se trouve à Toronto, et qui, en passant, laisse une bonne quantité de pétrole à Chicago, devrait être prolongé jusqu'à Montréal et sans doute refait partiellement de façon à ce qu'il puisse porter les quantités additionnelles de pétrole, requises par les marchés de l'Est.

Et il faudrait revoir complètement les contrats passés avec les États-Unis, ce qui soulèverait de graves problèmes d'ordre commercial.

montréal

La progression s'est encore poursuivie

Tous les secteurs ont progressé vendredi à la Bourse de Montréal, mais le nombre de transactions n'y a pas été très élevé.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,161,100 actions, au regard de 1,026,000 actions la veille.

Les papeteries montent de 4.74 et atteignent 145.69, un nouveau sommet pour l'année, les banques, de 1.02 et atteignent 272.67, l'indice composé gagne .59 et atteint 230.27. Les industrielles montent de .58 et atteignent 243.86 et les services publics, de .38 et atteignent 243.86 et les services publics, de .38 et atteignent 141.91.

Comportement des valeurs

	Vendredi	Jeudi
Gains	106	130
Pertes	115	106
Inchangées	87	64
TOTAL	308	300

International Nickel, dont 58,570 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1/4 et atteint \$33 3/4. Québec Uranium Mines, dont 40,000 actions ont

été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de deux cents et atteint 30 cents.

Cominco Ltd., de Vancouver, en baisse de 1/4 et au niveau de \$31 3/4, annonce qu'elle se dote d'une nouvelle usine à ses installations de métallurgie à Trail, C.B., usine dont la construction lui coûtera \$6.5 millions et qui devrait ouvrir ses portes à la fin de 74.

John Labatt Ltd., en baisse de 1/4 et au niveau de \$23 3/4, annonce qu'elle achète pour \$8 millions d'obligations non garanties et convertissables de Laura Secord Candy Shops Ltd., obligation qui sont à 6 1/2 p.c. et d'une durée de dix ans. Le convertissement consiste en une action ordinaire de Laura Secord pour chaque obligation de \$9. Labatt possède déjà environ 64 p.c. de toutes les actions de Laura Secord.

A la Bourse de Montréal, parmi les gagnants, se trouvent Peoples Department Stores à \$14 1/2, un gain de 1/4, MacMillan Bloedel à \$35 3/4, un gain de 1/2, Consolidated Bathurst à \$29, un

gain de 1/4, IU International Corp. à \$27 1/4, un gain de 1/4, Price à \$17 3/4, un gain de 3/4, Chrysler à \$26 1/4, un gain de 3/4, Algoma Steel à \$19, un gain de 1/2, Distillers Corp. Seagrams à \$43 1/4, n. gain de 1/2, Domtar à \$24 1/4, un gain de 3/4, Abitibi Paper à \$13 3/4, un gain de 3/4, Canadian Pacific à \$167 1/4, un gain de 1/4, Alcan à \$36 1/4, un gain de 1/8 et Great Lakes Paper à \$27, un gain de 1/8.

Parmi les perdants à la Bourse de Montréal, on note Trans-Canada Pipe Lines à \$38 3/4, une baisse de 1/4, Laidlaw Motorways à \$13, une baisse de 1/4, Canadian Javelin à \$17, une baisse de 1/2, Moore Corp. à \$50 3/4, une baisse de 1/2, Multiple Access à \$7 3/4, une baisse de 3/8, Massey-Ferguson à \$23 1/4, une baisse de 1/8 et Rio Algom Mines à \$26 1/2, une baisse de 1/4.

A la Bourse Canadienne, NQN Mines monte de deux cents et atteint 41 cents dans un virement de 26,000 actions et White Star Copper Mines monte de 7 1/2 cents et atteint 23 cents dans un virement de 26,500 actions.

Le dollar

Le dollar US a monté de 3-25 vendredi, à Montréal, et y a clôturé à \$1.00 41-50, et la livre sterling y a monté de 23-100 et atteint \$2.44 9-50.

A New York, le dollar canadien a fléchi de 3-25 et fermé à \$0.99 9-50 et la livre sterling a baissé de 1-20 et fermé à \$2.42 1-5.

Denrées

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne des produits laitiers, 71.

Fromage: blanc, 68; jaune, 68.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sac, 37 1-2 à 41 la livre; procédé par rouleur, No 1, en sac, 37 1-2 à 38, pour nourrissage, en sac, 34 à 36 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 33 à 35 la livre; poudre de lait, 6 1-2 à 7; lait évaporé, 10.70.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 84.8; A-gros, 81.8; A-moyens, 74.7; A-petits, 59.7.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros, 82; A-gros, 79; A-moyens, 72; A-petits, 58; A-pee-wee, 35.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles du Québec, \$1.85 à \$2.00 le 50 lbs; 1-P-E, .58 à .60 les 10 lbs; \$1.35 à \$1.50 les 25 lbs; \$2.40 à \$2.60 les 50 lbs.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
In U 56570	33%	33%	33%	33%	1/4
Price 36673	17%	16%	17%	17%	3/4
Ld M 30000	13	13	13	13	—
Alcan 27480	36%	35%	36%	36%	1/2
Gnstr 26700	17	17	17	17	1/2
Cn B 21666	29	27%	29	29	1/4
Cine 21075	5%	5%	5%	5%	1/4
Cmdr 18100	8%	8%	8%	8%	1/4
Pp St 12600	14%	13	14%	14%	1/4
Cinvs 13005	6 1/2%	6 1/2%	6 1/2%	6 1/2%	3/8

MINES

Qu U 40000	32	29	30	+	2
Cv M 37160	39	35	34	—	1 1/2
Dmmt 36600	47	44	44	—	1 1/2
W St 26500	26	17	23	+	7 1/2
N Mn 26000	41	38	41	+	2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	7655	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Alta Gas T	3090	11 1/4	11	11
Alcan	27480	36%	35%	36%
Algoma St	5650	19	18%	19
Anglo Cn	313	17%	17%	17%
Anglo C pr	100	26	26	26
Aquiline	500	21%	21	21
Asbestos	1243	18%	18%	18%
Bank Mtl	4085	18%	18%	18%
Bank NS	1290	37%	36%	37
Bank CN	2050	18	17%	17%
Bq CEN	1859	17%	16%	17%
Bq Pvc	189	15%	15%	15%
Bell Canad	3202	40%	40%	40%
Bell B	50	47%	47%	47%
BM RT U	350	13%	13%	13%
Bombardier	500	35%	35%	35%
Bombardier	300	22%	21%	21%
Bowater	192	410	410	410
BP Can	1690	15	15	15
Brascan	8820	20	19%	19%
BC Forest	4965	24	23	24
BC Phone	290	48%	48%	48%
Brinco	1351	5%	5%	5%
CAE Ind	200	10%	10%	10%
Campeau	200	8	8	8
Can Cem L	3769	14%	14	14
Can Perm	800	18%	18%	18%
Cdn Brew	1350	460	460	460
Cdn Cable	9000	15%	15%	15%
C Cel	11300	7%	7	7
C Im	4630	31	30%	30%
CIL	158	16%	16%	16%
C Int Pw	200	12%	12%	12%
C Javt	3800	17	16%	17
CP Inv w	2300	250	250	250
Cdn Tire A	925	51 1/2	51	51
Cantol	101	7	7	7
CP Ltd	8625	17	16%	16%
CP A p	500	10%	10%	10%
Celanese	21075	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Cent Dyn	2300	19%	18%	19%
Chrysler	3030	26%	25%	26%
Cominco	1900	31%	31%	31%
Con Bath	21666	29	27%	29
C Bath 68	100	16%	16%	16%
C Text	200	410	400	410
Cons Gas	700	15	15	15
Corplex	500	7%	7%	7%
Cr Zell A	100	25%	25%	25%
Danmont	1064	92	92	92
Distl Seag	1167	43%	42%	43%
Dome Pete	1265	33	32	33
D Bridge	250	38%	38%	38%
Dofasco	2000	28	28	28
Dome Store	490	14%	14%	14%
D Textile	800	8%	8%	8%

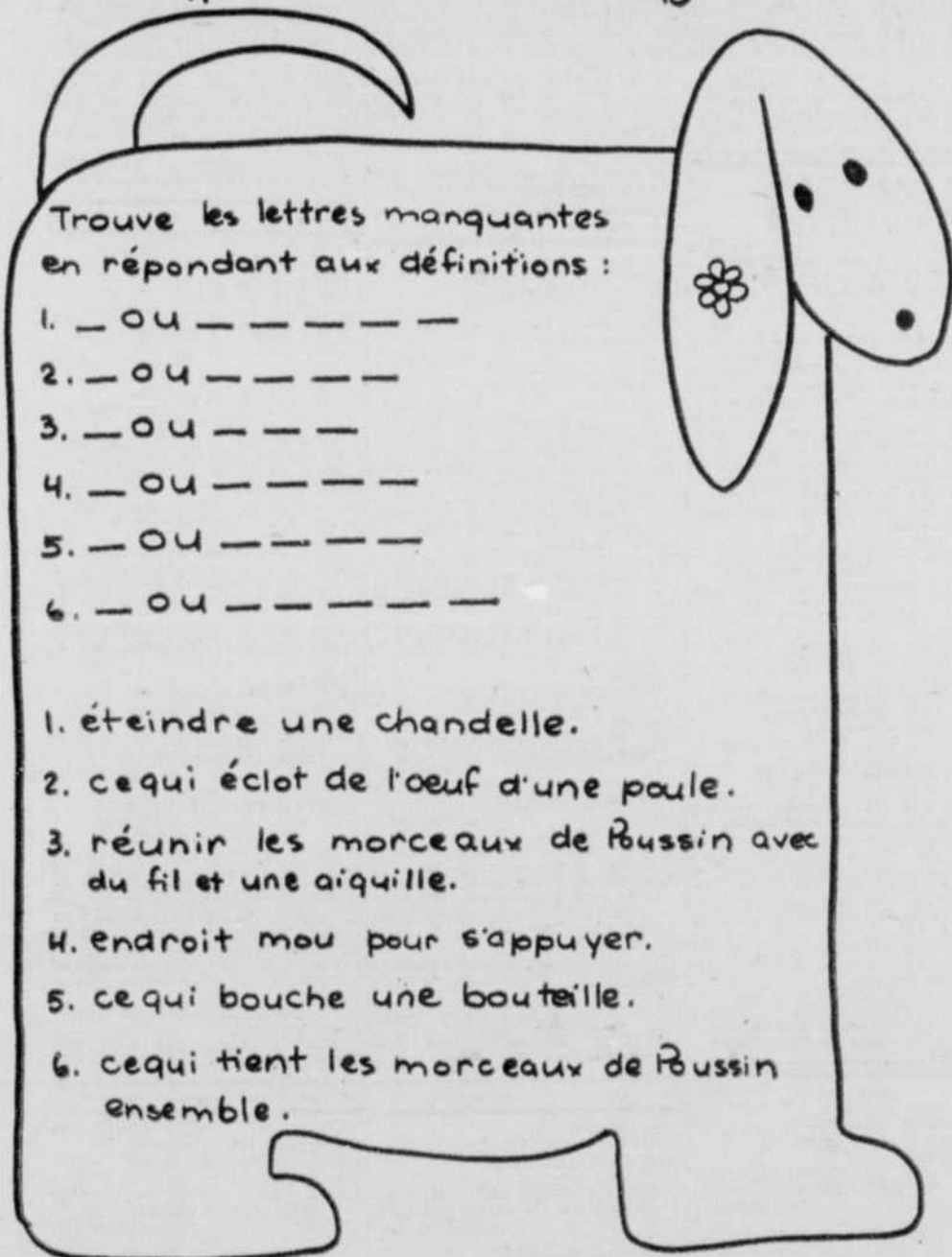
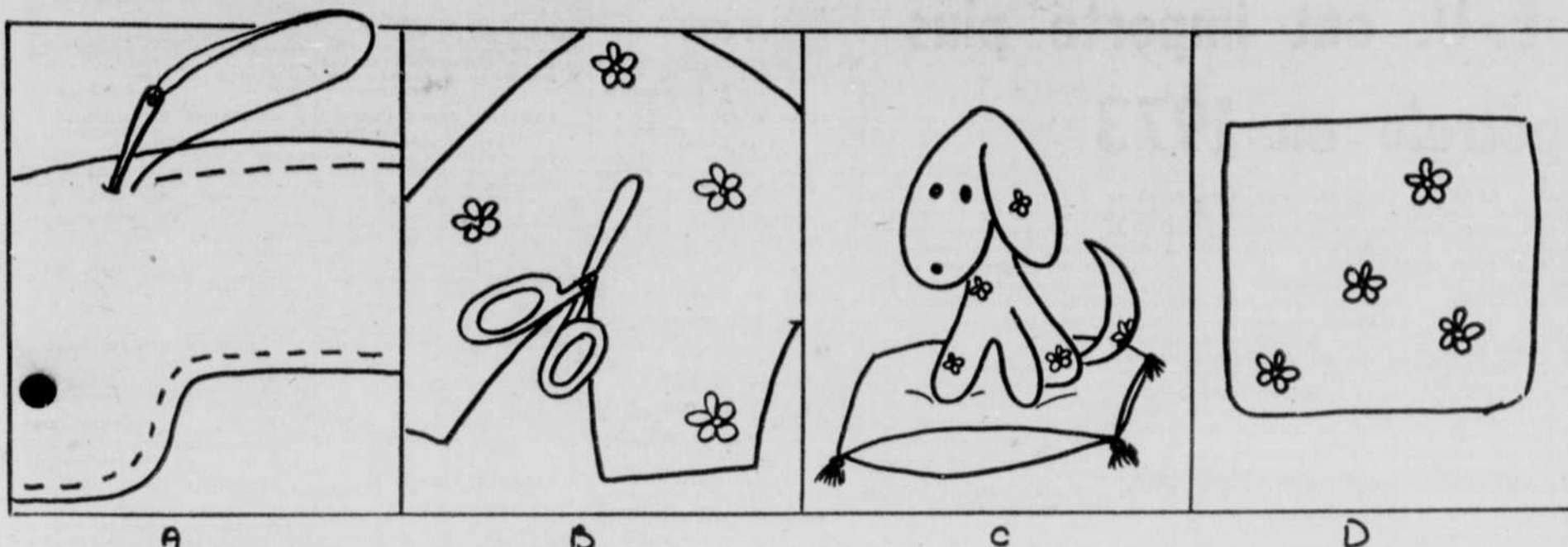
Domtar	10388	24%	23%	24%
Domtar pr	300	14	14	14
Du Pont	185	28%	28%	28%
Fairview	450	18%	18%	18%
Fal Nck	150	75%	75%	75%
FM Trst	200	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Fin Coll	700	7%	7%	7%
Fraser	125	23%	23%	23%
Gnstr L	26700	17	17	17
GL Paper	1000	27	26%	27
Gt W Life	200	62%	62%	62%
Gulf Can	3830	34%	34	34%
Home A	103	46%	46%	46%
Hud Bay	1200	26%	26%	26%
HB Oil Gas	2325	47	46%	46%
IAC	8650	18%	18%	18%
Inap Oil	8830	44%	43%	43%
Imasco Ltd	2650	30%	30	30%
IBM	17	268	268	268
Int Nickel	58570	33%	33%	33%
IU Int	3688	27%	26%	27%
Intr Pipe	6800	22%	22%	22%
Inv Grp A	1325	9%	9%	9%
Ivaco	1500	11%	11%	11%
Janock	1262	6%	6%	6%
Kaiser Re	1400	32%	32%	32%
Labatt	425	23%	23%	23%
Laidlaw	3000	13	13	13
Lau Fin	1700	11%	11	11%
Lob Co A	700	5%	5	5%
Lob Co B	700	5%	5%	5%
Logistec C	700	450	450	450
MacLarn A	1925	27	27	27
Mac Ld	3000	12	12	12
MB Ltd	6700	35%	35%	35%
Mass Fer	7825	23%	22%	23%
Melchers	960	7%	7%	7%
Mermant	825	25	24%	24%
Mic Inv	500	32	32	32
Micryst	926	8%	8%	8%
Miron A	934	5%	5%	5%
Molson A	2250	23%	22	23%
Molson B	150	22	22	22
Mnt Trst	300	18%	18%	18%
Moore	800	50%	50%	50%
Multi Tel	1050	7%	7%	7%
NB Tel	45	13%	13%	13%
Noran A	1090	51%	51%	51%
Nor Cil G	425	9%	9%	9%
Oshawa A	200	8	8	8
Pac Pete	530	30%	30%	30%
Pancon	200	13%	13%	13%
Pan Ocean	14975	19	18%	18%
Peopl St	13600	14%	13	14%
Popular	100	190	190	190
Pow Corp	4185	11	10%	11
Pow C 5 pr	350	12%	12%	12%
Prem Ch	500	11%	11%	11%
Pnor G	1100	40%	40%	40%
Price Cos	30675	17%	16%	17%
Proviso	215	8	8	8
QSP Ltd	500	14%	14%	14%
Rapid D	1125	7%	7%	7%
Reitman	204	10	10	10
Res Ser	500	330	330	330
Rio Algom	8200	26%	26%	26%
Rothman	300	14	14	14
Royal Bank	4274	37%	36%	37%
Royal Trst	3394	25	24%	25
St L Cem A	325	51	51	51
Sandwell	200	5%	5%	5%
Scot Lasal	700	27%	26%	27%
Shell Can	9025	19%	19%	19%
Simpson	3500	8%	8%	8%
Steel Can	4461	30%	29%	30%
Sup Elec	750	14%	14%	14%
Sys Dem	900	16%	16%	16%
Thom Nes	700	12%	12%	12%
Tor Dm Bk	1387	34	33%	34
TD Rlt	100	400	400	400
Tot Uet A	100	695	695	695
Traders A	1200	18%	18%	18%
Tr Can PL	350	29%	29%	29%
Tr C C pr	50	42%	42%	42%
Trans C Pl	50	38%	38%	38%
Velcro	1500	7%	7%	7%

Walk A	1020	54%	54%	54%
Warn Her	1750	8%	8%	8%
Wargton	1000	6%	6%	6%
Westest	675	15%	15%	15%
Westat wt	100	265	265	265
Watburne	2000	12	12	12
Westco	2000	12	12	12
Westel	400	15%	15%	15%
Woodward	7900	23%	22%	23%
zellers	900	14%	14%	14%
zodiac	100	245	245	245

canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Si tu as bien lu le poème de la page précédente, tu peux remettre en ordre les dessins suivants racontant la naissance de Poussin.

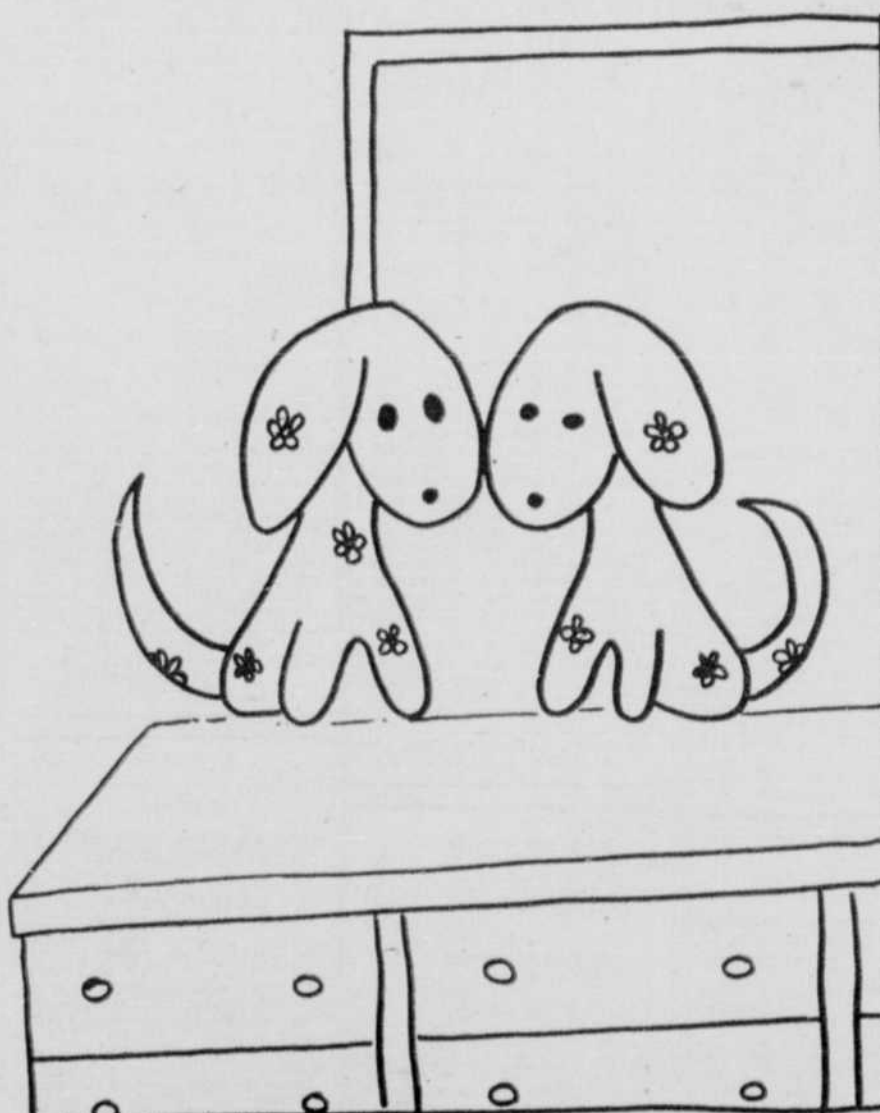


Trouve les lettres manquantes en répondant aux définitions :

1. _ ou _ _ _ _ _
2. _ ou _ _ _ _ _
3. _ ou _ _ _ _ _
4. _ ou _ _ _ _ _
5. _ ou _ _ _ _ _
6. _ ou _ _ _ _ _

1. éteindre une chandelle.
2. ce qui éclot de l'oeuf d'une poule.
3. réunir les morceaux de Poussin avec du fil et une aiguille.
4. endroit mou pour s'appuyer.
5. ce qui bouche une bouteille.
6. ce qui tient les morceaux de Poussin ensemble.

Poussin est assis sur la commode. Mais le miroir ne réfléchit pas bien. Peux-tu trouver cinq erreurs?



Concours : Fais un dessin et écris une courte histoire au sujet de ton animal préféré, vivant ou en peluche. Envoie-le avant le 1^{er} octobre à :
 Poussin
 % A propos,
 3, Place Jean-Talon,
 Québec.

Poussin publiera un dessin et une histoire le samedi, 20 octobre.

Les E.-U. ont importé plus de pétrole en 1973

WASHINGTON (AFP) — Le Moyen-Orient fournit actuellement 18 pour cent des importations américaines de pétrole, révèlent des statistiques publiées par le département du Trésor.

Il est estimé que les États-Unis auront importé cette année le tiers du pétrole qu'ils consomment, au lieu du quart en 1971, et il apparaît que la quasi-totalité de cette augmentation est venue des pays du Moyen-Orient, principalement de l'Iran et de l'Arabie saoudite.

Les mêmes estimations officielles prévoient que la part des importations sera de 40 pour cent en 1975 et de 46 pour cent en 1980. Le président Nixon a récemment proposé au Congrès un plan de développement des ressources nationales

d'énergie, susceptible, selon la Maison-Blanche, de rendre les États-Unis indépendants des importations d'ici cinq ans.

Actuellement, les États-Unis importent 6 millions de barils par jour contre un peu plus de 4 millions il y a un an. Les importations du Moyen-Orient ont triplé pendant cette période, pour atteindre aujourd'hui 1,2 million de barils par jour.

Les autres principaux fournisseurs sont le Canada 1,4 million de barils par jour, le Venezuela 1 million et le Surinam 500.000. Mais ces sources sont limitées pour des raisons diverses.

Dans une interview avec le Washington Post M. William Simon, sous-secrétaire

au Trésor, déclare que les fournisseurs traditionnels des États-Unis ne peuvent plus faire face à l'accroissement de la demande américaine et que toutes les importations supplémentaires devront venir du Moyen-Orient.

Les importations vont couvrir cette année aux États-Unis environ \$7,5 milliards, qui ne seront que partiellement compensés par les exportations et le rapatriement de bénéfices des compagnies pétrolières. On estime que le déficit pétrolier des États-Unis sera cette année de plus de \$2 milliards.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 159-569
DANS LA COUR GREFFE DE LA PAIX
HON. PROCUREUR GENERAL, demandeur

VS
LES PERRONS DU QUEBEC INC., défenderesse

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à St-Jean-Christophe, Cte Lévis.
Les dits biens consistent en : 91 perrons en ciment, 2 rouleaux de broche.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 159-569
HON. PROC. GENERAL, plaintiff

VS
LES PERRONS DU QUEBEC INC., defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on October 2nd, 1973, at St-Jean-Christophe, Lévis County.
The said goods and chattels consist of : 91 perrons en ciment, 2 rouleaux de broche.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 103-327
DANS LA COUR PROVINCIALE
EATON YALE LTD., demandeur

VS
J. E. JOBDON, défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 2234 Gérin-Lajoie, Québec.
Les dits biens consistent en : 1 set de salon 2 morceaux, 2 lazy boy, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 103-327
IN THE PROVINCIAL COURT
EATON YALE LTD., plaintiff

VS
J. E. JOBDON, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on October 3th, 1973 at 2234 Gérin-Lajoie, Québec.
The said goods and chattels consist of : 1 living room furniture, 2 lazy boy, etc.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 103-111
DANS LA COUR PROVINCIALE
PAUL VEILLEUX LEE, demandeur

VS
RESTAURANT ALTITUDE 350 INC., défenderesse

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 350 Chemin Ste-Foy, Québec.
Les dits biens consistent en : 1 caisse enregistreuse N.C.R., réfrigérateur, tasses, assiettes, verres, chaises, 1 machine à additionner, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
ROBERT GAGNON, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 103-111
IN THE PROVINCIAL COURT
PAUL VEILLEUX LEE, plaintiff

VS
REST. ALTITUDE 350 INC., defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on October 2th, 1973 at 350 Chemin Ste-Foy, Québec.
The said goods and chattels consist of : 1 N.C.R. cash, refrigerators, cups, plates, glasses, chairs, 1 adding machine, etc.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
ROBERT GAGNON, B.S.C.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 104-813
DANS LA COUR PROVINCIALE
JOS TREMBLAY, demandeur

VS
LES ENTREPRISES MERIGNAC INC., défenderesse

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à St-Jean-Christophe, Cte Lévis.
Les dits biens consistent en : 91 perrons en ciment, 2 rouleaux de broche.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 104-813
IN THE PROVINCIAL COURT
JOS TREMBLAY, plaintiff

VS
LES ENTREPRISES MERIGNAC INC., defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on October 2th, 1973 at St-Jean-Christophe, Cte Lévis.
The said goods and chattels consist of : 91 perrons en ciment, 2 rouleaux de broche.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 103-995
DANS LA COUR PROVINCIALE
MILLARD LISTER SALES LTD., demandeur

VS
MACHET INC., défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 2 octobre 1973, à dix heures de l'avant-midi, à 2700 boul. Laurier, Centre Laurier.

Les dits biens meubles et effets consistent en : caisse enregistreuse N.C.R., comptoir, lot de bibelots, etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
LOUIS GIROUX, Huissier Cour Supérieure

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 103-995
IN THE PROVINCIAL COURT
MILLARD LISTER SALES LTD., Plaintiff

VS
MACHET INC., Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon, on the 2nd day of October 1973, at 2700 Laurier Blvd, Ste-Foy, Laurier Center.
The said moveables and chattels consisting in : Cash (N.C.R.), desk, counter lot goods (gift shop) etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973.
LOUIS GIROUX, Bailiff Superior Court

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 97-712
DANS LA COUR PROVINCIALE
GERARD LAUZIER, demandeur

VS
MARTIN BOIVIN ET LA CIE BOIVIN CONST. LEE, défendeurs

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets des défendeurs saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 2 octobre 1973, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 93, Père-Giroux, Villeneuve, Québec.
Les dits biens meubles et effets consistent en : bureaux, chaises, fauteuil, machine à écrire, filière, camion, etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
LOUIS GIROUX, Huissier Cour Supérieure

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 97-712
IN THE PROVINCIAL COURT
GERARD LAUZIER, Plaintiff

VS
MARTIN BOIVIN ET LA CIE BOIVIN CONST. LEE, Defendants

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendants seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis, will take place in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 2nd day of October 1973, at 93, Père-Giroux, Villeneuve, Québec.
The said moveables and chattels consisting in : desks, chairs, armchair, electrical adding machine, typewriter, truck, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973.
LOUIS GIROUX, Bailiff Superior Court

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 102-919
DANS LA COUR PROVINCIALE
SICO INC., demanderesse

VS
JULES FILLION, défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à Lévis.
Les dits biens consistent en : 2 pupitres, 3 rouleaux de tapis, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 102-919
IN THE PROVINCIAL COURT
SICO INC., plaintiff

VS
JULES FILLION, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on October 3th, 1973 at Lévis.
The said goods and chattels consist of : 2 secretary's desks, 3 roll's carpets.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973.
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 8591
DANS LA COUR SUPERIEURE
LES PREVOYANTS DU CANADA, demandeurs

VS
JEAN-GUY MILLER, défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 4 octobre 1973, à dix heures de l'avant-midi, à Ville Vanier, 189 rue Giguère.
Les dits biens meubles et effets consistent en : stéréo, téléviseur, fauteuils, etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
LOUIS GIROUX, Huissier Cour Supérieure

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 8591
IN THE SUPERIOR COURT
LES PREVOYANTS DU CANADA, Plaintiff

VS
JEAN-GUY MILLER, Defendant

UNBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon, on the 4th day of October 1973, at Ville Vanier, 189 Giguère St.
The said moveables and chattels consisting in : stereo, TV set, chesterfields, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973.
LOUIS GIROUX, Bailiff Superior Court

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 99-333
DANS LA COUR PROVINCIALE
PIERRE CAYER, demandeur

VS
RAYNALD CLOUTIER, défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 3 octobre 1973, à dix heures de l'avant-midi, à 3325 rue Dumas, app. 3, Québec.
Les dits biens meubles et effets consistent en : téléviseur couleur, laveuse, sècheuse, fauteuils, etc.
Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
LOUIS GIROUX, Huissier Cour Supérieure

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 99-333
IN THE PROVINCIAL COURT
PIERRE CAYER, Plaintiff

VS
RAYNALD CLOUTIER, Defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will take place in virtue of the same writ at ten o'clock in the forenoon, on the 3rd day of October 1973, at 3325 Dumas St, apt 3, Québec.
The said moveables and chattels consisting in : TV colour set, chesterfields, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973.
LOUIS GIROUX, Bailiff Superior Court

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 94-539
DANS LA COUR PROVINCIALE
ROUSSEAU & FRERES INC., demanderesse

VS
LAURENT CREPEAULT, défendeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour d'octobre 1973, à 11 hres 30 de l'avant-midi, à 96 Chamaus, Villeneuve.
Les dits biens consistent en : téléviseur portatif Admiral, 1 divan, 1 fauteuil, 1 table.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 94-539
IN THE PROVINCIAL COURT
ROUSSEAU & FRERES INC., plaintiff

VS
LAURENT CREPEAULT, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on October 3th, 1973 at 96 Chamaus, Villeneuve.
The said goods and chattels consist of : 1 Admiral portable television, 1 divan, 1 chesterfield, 1 table.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 3094
DANS LA COUR SUPERIEURE
LISE LEBLANC, demanderesse

VS
EMILE PESSENTI, défendeur

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 29 Côte du Palais, Québec.
Les dits biens consistent en : 1 Volkswagen et ses accessoires.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973.
ROBERT GAGNON, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 3094
IN THE SUPERIOR COURT
LISE LEBLANC, plaintiff

VS
EMILE PESSENTI, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on the 3th day of October 1973 at 29 Côte du Palais, Québec.
The said goods and chattels consist of : 1 Volkswagen ant his accessories.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
ROBERT GAGNON, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 67-711
DANS LA COUR PROVINCIALE
ROLANDE VAILLANCOURT, demanderesse

VS
LOUIS DORION, défendeur

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour d'octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 80, rue St-Pierre, Québec.
Les dits biens consistent en : 1 bureau avec chaise, 1 filière 3 tiroirs, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
LOUIS COULOMBE, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 94-224
IN THE PROVINCIAL COURT
ROLANDE VAILLANCOURT, plaintiff

VS
LOUIS DORION, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon on October 2th, 1973 at 80 St-Pierre Street, Québec.
The said goods and chattels consist of : 1 desk with chair, 1 filling cabinet 2 tiroirs, etc.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
LOUIS COULOMBE, B.S.C.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 104-789
DANS LA COUR PROVINCIALE
MARCEL BEDARD, demandeur

VS
ARTISANAT IDEAL INC., défenderesse

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 4e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 8710 Prévert, Charlebourg.
Les dits biens consistent en : 2 machines à cendres de marque Brothers, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
EMILIE MILLER, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 104-789
IN THE PROVINCIAL COURT
MARCEL BEDARD, plaintiff

VS
ARTISANAT IDEAL INC., defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on October 4th, 1973 at 8710 Prévert, Charlebourg.
The said goods and chattels consist of : 2 machines à cendres de marque Brothers, etc.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
EMILIE MILLER, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 103-497
DANS LA COUR PROVINCIALE
PARFUMERIE VERSAILLES LTEE, demanderesse

VS
DAME LUCY STEELMAN, défenderesse

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 17, Place du Paysan, St-Romuald.
Les dits biens consistent en : 1 téléviseur couleur Electrohome.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 103-497
IN THE SUPERIOR COURT
PARFUMERIE VERSAILLES LTEE, plaintiff

VS
DAME LUCY STEELMAN, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on September 22th, 1973 at 17 Place du Paysan, St-Romuald.
The said goods and chattels consist of : 1 Electrohome color television.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 94-224
DANS LA COUR PROVINCIALE
GULF OIL CANADA LTD., demanderesse

VS
RENAUD FOURNIER, défendeur

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 2e jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 14, Commerce, St-David, Cte Lévis.
Les dits biens consistent en : 1 téléviseur couleur Motorola.
Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, le 22 septembre 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 94-224
IN THE PROVINCIAL COURT
GULF OIL CANADA LTD., plaintiff

VS
RENAUD FOURNIER, defendant

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on October 2th, 1973 at 14 Commerce, St-David, Cte Lévis.
The said goods and chattels consist of : 1 Motorola color television.
The whole will be sold according to Law.
QUEBEC, September 22th, 1973
JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

Devises étrangères

Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal:

Afrique du Sud (rand)	\$1.5150
Allemagne (mark)	\$0.4250
Australie (dollar)	\$1.3150
Autriche (schilling)	\$0.0580
Bermudes (dollar)	\$1.0300
Belgique (franc)	\$0.0234
Brésil (cruzéiro)	\$0.1665
Bulgarie (lev)	\$0.9300
Chine (yen)	\$0.5300
Danemark (couronne)	\$0.1910
Espagne (peseta)	\$0.0150
Etats-Unis (dollar)	\$1.0130
France (franc financier)	\$0.2335
Hongrie (forint)	\$0.0955
Italie (lire)	\$0.001825
Japon (yen)	\$0.003250
Mexique (peso)	\$0.0915
Norvège (couronne)	\$0.1875
Norvège (florin)	\$0.4030
Pologne (zloty)	\$0.0503
Roumanie (lei)	\$2.4900
Roumanie (nouveau)	\$0.1665
Suède (couronne)	\$0.2460
Suisse (franc)	\$0.3430
Tchécoslovaquie (couron.)	\$0.1900
Union soviétique (roub.)	\$1.4500
Vénézuéla (bolivar libre)	\$0.2350
Yugoslavie (dinar)	\$0.0555

Cotations en devises canadiennes.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 95-197
DANS LA COUR PROVINCIALE
HYDRO QUEBEC,

vs
LAURENT TREMBLAY,
demandeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice par encan public, à 10 heures de l'avant-midi, ce 22 jour d'octobre 1973 au 2151 Le Droit, Qué.

Les dits biens meubles et effets consistant en: téléviseur, set de salon, tables, lampes, chaises, bahut, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 septembre 1973
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
IN THE PROVINCIAL COURT
No 95-197
HYDRO QUEBEC,

vs
LAURENT TREMBLAY,
defendant
PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Fieri Facias de Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 22nd day of October 1973, at 2151 Le Droit, Qué.

The said moveables and chattels consisting in: television, set of salon, tables, lamps, chairs, bahut, etc.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
GREGOIRE ROYER, H.C.S.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 104-832
DANS LA COUR PROVINCIALE
FLORICULTURE LAURENTIDE INC.,

vs
RENE MARCOTTE,
demandeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Venditioni Exponas seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 3 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 3130 Mgr-Gosselin, apt. 8, Giffard.

Les dits biens meubles et effets consistant en: téléviseurs, mobilier de salon, fauteuils, tables, lampes, etc.
Le tout suivant la loi.
QUEBEC, 22 septembre 1973
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 104-832
IN THE PROVINCIAL COURT
FLORICULTURE LAURENTIDE INC.,

vs
RENE MARCOTTE,
defendant
PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Venditioni Exponas will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 3130 Mgr-Gosselin, apt. 8, Giffard.

The said moveables and chattels consisting in: Televisions, living-room furniture, armchairs, tables, lamps, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
A. BLAIS, B.S.C.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 104-832
IN THE PROVINCIAL COURT
FLORICULTURE LAURENTIDE INC.,

vs
RENE MARCOTTE,
defendant
PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Venditioni Exponas will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon on the 3rd day of October 1973, at 3130 Mgr-Gosselin, apt. 8, Giffard.

The said moveables and chattels consisting in: Televisions, living-room furniture, armchairs, tables, lamps, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
A. BLAIS, B.S.C.

Raffinerie à Canso

HALIFAX (PC) — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Regan, a fait savoir vendredi, que l'on avait à peu près terminé les négociations avec une société italienne qui se propose de construire une raffinerie sur les bords du détroit de Canso, et que le contrat sera signé d'ici dix jours.

La société italienne de construction est Kellogg International Corp., et la société qui deviendra propriétaire de la raffinerie, est Shaheen Natural Resources Inc. de New York.

Le premier ministre Regan a annoncé la conclusion prochaine des pourparlers au cours d'une interview donnée à Londres.

Le coût de construction de la raffinerie dépassera probablement de \$20 à \$25 millions le coût initialement prévu de \$223 millions.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 1353
DANS LA COUR PROVINCIALE
MARCEL BIRON,

vs
PIERRE THIBEAULT,
demandeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Venditioni Exponas seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 2 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 475, 5ème rue ouest, Charlesbourg.

Les dits biens consistent en: Camion Pick-up, Chevrolet 1973.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 septembre 1973
LECLERC & LECLERC, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 1353
IN THE PROVINCIAL COURT
MARCEL BIRON,

vs
PIERRE THIBEAULT,
defendant

LEGAL NOTICE
PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 10 o'clock in the forenoon, on the 2nd day of October 1973, at 475, 5ème Street, West, Charlesbourg.

The said goods and chattels consist of: Truck Pick-Up Chevrolet 1973.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
LECLERC & LECLERC, B.S.C.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE BEAUCE
No 1934
DANS LA COUR PROVINCIALE
HOTEL ROYAL
(Léandre Bernard)

vs
JACQUES LA PORTE,
demandeur

AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public le 5ème jour d'octobre 1973, à 11 heures de l'avant-midi à 3365 Bourgoyon, Château Richer.

Les dits biens consistent en: Auto Cadillac 1967.
Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 22 septembre 1973
LECLERC & LECLERC, H.C.S.

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF BEAUCE
No 1934
IN THE PROVINCIAL COURT
HOTEL ROYAL
(Léandre Bernard)

vs
JACQUES LA PORTE,
defendant

LEGAL NOTICE
PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on the 5th day of October 1973 at 3365 Bourgoyon, Château Richer.

The said goods and chattels consist of: Auto Cadillac 1967.
The whole will be sold according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
LECLERC & LECLERC, B.S.C.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF BEAUCE
No 1934
IN THE PROVINCIAL COURT
HOTEL ROYAL
(Léandre Bernard)

vs
JACQUES LA PORTE,
defendant

LEGAL NOTICE
PUBLIC NOTICE is hereby given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Execution de Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10 o'clock in the forenoon, on the 3rd day of October 1973, at 41 Lessard st., Loretteville.



Hausse de 6% du prix des aliments

WASHINGTON (Reuter) — Les prix alimentaires ont augmenté de six pour cent le mois dernier aux Etats-Unis, a annoncé vendredi le département du Travail à Washington. Il s'agit de la plus forte augmentation mensuelle enregistrée depuis 40 ans.

Cette poussée en flèche des prix alimentaires s'est traduite par une augmentation du coût de la vie de 1.9 pour cent en août, soit la

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 105-663
DANS LA COUR PROVINCIALE
F.-E. PELLETIER,

vs
NOEL PICARD,
demandeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Venditioni Exponas seront vendus en justice en vertu du dit bref le 2 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 1396 Rang Ste-Geneviève, Belair.

Les dits biens meubles et effets consistent en: réfrigérateur, chaises, poêle, fauteuils, tables, bureau, cendriers, etc.
Le tout suivant la loi.
QUEBEC, 22 septembre 1973
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 105-663
IN THE PROVINCIAL COURT
F.-E. PELLETIER,

vs
NOEL PICARD,
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Venditioni Exponas will take place in virtue of the same writ at 10 o'clock in the forenoon, on the 2nd day of October 1973, at 1396 Rang Ste-Geneviève, Belair.

The said moveables and chattels consisting in: Refrigerator, chairs, stove, armchairs, tables, desk, ashtray, etc.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
A. BLAIS, B.S.C.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 9605
DANS LA COUR SUPERIEURE
GUY RIEL,

vs
RICHARD BOUCHER,
demandeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution de Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 3 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 41, rue Lessard, Loretteville, Qué.

Les dits biens meubles et effets consistent en: Automobile Chrysler.
Le tout suivant la loi.
QUEBEC, 22 septembre 1973
A. BLAIS, H.C.S.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC
No 9605
IN THE SUPERIOR COURT
GUY RIEL,

vs
RICHARD BOUCHER,
defendant

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this case in virtue of a writ of Execution de Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10 o'clock in the forenoon, on the 3rd day of October 1973, at 41 Lessard st., Loretteville.

The said moveables and chattels consisting in: Automobile Chrysler.
The whole according to law.
QUEBEC, September 22nd, 1973
A. BLAIS, B.S.C.

LEGAL NOTICE
CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No 105-663
DANS LA COUR PROVINCIALE
F.-E. PELLETIER,

vs
NOEL PICARD,
demandeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Venditioni Exponas seront vendus en justice en vertu du dit bref le 2 octobre 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 1396 Rang Ste-Geneviève, Belair.

Texasgulf: les actions montent

NEW YORK (P.C.) — Les actions de la Texasgulf, la société multinationale que la Corporation de développement du Canada CDC, société de la Couronne, se propose d'acheter, étaient offertes à midi vendredi à \$26.25. Ce matin, à l'ouverture du marché des changes, on avait imposé un "embargo" d'une demi-heure sur la vente ou l'achat de ces actions, à la demande de la société elle-même, qui avait une importante communication à faire. Elle a annoncé qu'elle avait découvert un nouveau gisement à sa mine de Kidd Creek, près de Timmins, en Ontario, dont elle tire la majeure partie de ses bénéfices. Tout de suite après l'annonce, les actions de la Texasgulf étaient cotées à \$25.50, soit à 75 cents de plus qu'à la fermeture, hier. La hausse totale, dans l'espace de quelques heures, est donc de \$1.50. Les forages effectués à la mine de Kidd Creek ont permis de découvrir un gisement situé beaucoup plus profondément que ceux qu'on exploite actuellement.

PROVENANT DE MANIC 5 VENTE-ENCAN

Sans réserve
POUR LA PETITE, MOYENNE, ET GROSSE CUISINE DE RESTAURANTS, HOTELS, INSTITUTIONS, INDUSTRIELS.

MERCREDI, LE 26 SEPTEMBRE À 10 HEURES A.M. PRÉCISES, À NOTRE SALLE D'ENCAN 70, BOUL. L'ORMIÈRE, NEUFCHÂTEL, QUÉBEC



Avons reçu instruction de Cardner, Hubert et Bond, les fameux traiteurs de Manic 5, de vendre par encan tout l'équipement de cuisine servant à nourrir 400 hommes plus les cafétérias et casse-croûte en service lors de la construction du barrage.

10 voyages de remorques à démantèlement d'équipement de cuisine de toutes sortes ont été transportés à Québec pour cette vente d'équipement

EQUIPEMENT
Poêle au gaz propane 6 feux et fourneaux, plaques à frêle électriques, grilleur, poêle à Hot-Dog, friteuses simples, doubles et extra-grandes, tables chaudes, tables froides, tables à salade, presseur, épilcheuses, tranche-jambon, hache-viande, tranche-légumes, machine à salade, laveuses de vaisselle, petites, moyennes et grosses, grille-pain Lavory et Toast-master, scie, malaxeurs, 75 tables de travail, acier inoxydable, grandes assorties, table de boucher et bloc, tables à dégelier la viande, machine à glace, comptoir de service, chaudrons à vapeur de 20 à 100 gallons et quatre-vingt basculants (Steam Kettle). Rôtissoires, urnes à café électriques et à vapeur, broyeurs à déchets Troughveyor avec convoyeur, étagère sur roues, cabarets, etc., etc. À noter que cet équipement, en acier inoxydable, peut fonctionner à l'électricité, au gaz, et à la vapeur, marques très connues.

RÉFRIGÉRATION
Compresseurs, évaporateurs, chambres froides basse et haute températures, capacités assorties. Machine à glace glacée. Plus 10 frigidaires à l'état de neuf, 1 porte à 8 portes. Congélateurs encore sur garantie. Comme cet actif est très élevé nous ne pouvons tout détailler dans cette annonce; mais nous vous affirmons que ce sera la plus grande vente à l'encan jamais faite dans ce genre d'équipement. La valeur de remplacement serait de plus de \$250,000.

AMEUBLEMENTS
Tables rondes, 24", carrées 24" x 24" et 30" x 30". Chaises bois et métal - Lits - Vêtements de cuisinier - Caissons enregistres, machines à additionner.

CONDITION DE LA VENTE: ARGENT COMPTANT — CHÈQUE VISÉ, 20% D'ACOMPTÉ AU MOMENT DE LA VENTE — BALANCE SUR PRISE DE POSSESSION.

VISITE DES LIEUX: MARDI LE 25 SEPTEMBRE DE 9 HRES A.M. À 5 HRES P.M.

70, BOUL. L'ORMIÈRE, NEUFCHÂTEL, QUÉBEC.

Cherchez la locomotive, vous trouverez Bordeleau.

BORDELEAU ENCANTEUR
Tél.: 842-5614 — 843-1343



Mme Evelyn M. LE PAGE, Sec.-Trésorier.
DATE: Le 21 septembre 1973.

petites annonces

105 Argent à prêter

ARGENT A PRETER en premier hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrière & Laforte, notaires, 213, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 1 37103 23-8 (24 fs) 105

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous: 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens, Enr., "Courtiers". — Tél.: 529-6176. 1 37104 25-8 (j.v.s. au 20-10) 130

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT

consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une MAISON UNIFAMILIALE MAISON A REVENUS COMMERCES EN GENERAL Courtage immobilier

YVES GERMAIN LTEE

321, ST-PAUL, QUEBEC
TEL.: 529-8121
1 37110 25-8 (s. au 22-9) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX A LOUER Au 640, St-Jean. Tél.: 524-3571. 3 37060 17-8 (48 fs) 135

214 Cours Enseignement

Cours de guitare classique ou électrique. Tél.: 551-1481. 37339 19-9 (6 fs) 214

LES DANSEURS "DU ROCHER" Tél.: 522-5681. 37357 21-9 (24 fs) 214

Ecole Bluteau, cours jour, soir, cours commercial bilingue, secondaire court. Cours spéciaux: dactylographie (méthode rapide 4 mois), 473, Canadienne. — Tél.: 524-3215. 1 37205 1-9 (24 fs) 214

223 Entrepreneurs

Contracteurs - Artisans en menuiserie générale. Estimation gratuite. Tél.: 688-1892 ou 688-0415. 37305 16-9 (7 fs) 223

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION Insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Bégin, Rimouski. Tél.: 723-6630. 1 37209 1-9 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insectes, coquerilles, punaises, rats, souris. — 1451, 3ème Avenue, Québec. — Tél.: 522-1651. 1 37220 6-9 (l.j.s. au 5-11) 226

238 Photographie

On demande photographie à la pige (événements sportifs). Soirs et fins de semaine. Tél.: 626-3485. 37363 22-9 (2 fs) 238

242 Pension pour chevaux

Pension pour chevaux — Ile d'Orléans, prix modique, M. Charles Lapointe 1888 Avenue Royale St-Laurent Ile d'Orléans. Tél.: 828-2606. 37342 20-9 (6 fs) 242

247 Réparation, Entretien

GUILLLOT INC. Pour vos travaux de rénovation, d'électricité, plomberie, chauffage, appelez: 661-9211. 37280 22-9 (d.j.v.s. au 2-11) 247

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICE & PIECES Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479. 1 37222 8-9 (mar.j.s. au 11-10) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque, Boul. Laurier, coin Lavergne. Tél.: 651-2440. 1 37172 30-8 (24 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055. 1 37214 8-9 (l.m.s. au 7-11) 250

256 Services divers

Bélier — Pension pour enfants, avec expérience. Tél.: 843-3598. 37356 21-9 (6 fs) 256

AUBE ESTAMPES SCEAUX DE CORPORATIONS 746, RACINE, QUEBEC TEL.: 524-2783
1 37260 (22-9) (13-10) 256

Banlieue — Aubaine, site, loyer magnifique, 4 pièces, non chauffé, près ville, belle campagne, tranquille, commodité, stationnement, autobus, \$80. par mois. — Tél.: 667-5831. 37364 (22-26-9) 340

309 Chambre à louer

Chambre chauffée, endroit tranquille, central, déjeuner, proximité autobus, lavage si désiré. Tél.: 523-4472 ou 522-2497. 37340 19-9 (5 fs) 309

334 Logements à louer (St-Roch)

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées, au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038. 3 37059 17-8 (48 fs) 334

335 Logements à louer (St-Sauveur)

Quartier St-Sauveur — 560, Boisseau, logement 3 pièces, plus salle de bain, 1er étage, entièrement rénové, près écoles, église, autobus. Tél.: 683-9196. 37353 21-9 (6 fs) 335

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Ste-Foy 7½ pièces dans Duplex; 4 chambres à coucher; sous-sol fini, ménage fait, chauffé, éclairé, \$250. par mois. Pour visiter, prendre rendez-vous avec Montréal Trust: 529-8841 — 529-7190. 21-9 (3 fs) 339

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue — Grand 5 pièces, Boul. Ste-Anne, chauffé, entrée laveuse-sècheuse, autobus scolaire, prise de courant automobile, remise sous-sol, \$100. sous location. — Tél.: 661-5571. 37361 21-9 (24 fs) 340

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

340 Logements à louer (Banlieue)

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Place des Thuyas
Orsainville
Logements de 2 chambres à coucher
Exemple :
REVENU familial mensuel de \$400.
Famille 2 enfants
Loyer selon échelle de la SHQ \$85.
Déduction pour enfants \$4.00
Déduction additionnelle (services) \$3.00
Loyer à payer \$78.00
Accessible aux visiteurs tous les jours de 9h. à 5 h.
Pour application :
626-5675
1 — 37279 19-9 (Dim.Merc.Sam. au 11-11) 340

le 640 St-Jean
COMPLEXE DOMICILIAIRE
AU COEUR DE QUEBEC
A proximité de la Colline Parlementaire
OCCUPATION IMMEDIATE
1½ - 2½ - 3½ - 4½ pièces
Semi-meublées ou meublées.
Vous y trouverez, pour votre confort, piscine intérieure, bain tourbillon, casse-croûte, restaurant, buanderie, salle de réception, foyer spacieux et casier personnel, service de vestiaire pour les résidents, a le service de conciergerie de 24 heures, à l'épreuve du feu, appartements insonorisés, ascenseurs automatiques aux étages supérieurs, ascenseurs séparés pour les stationnements, fenêtres panoramiques solaires, groupe électrogène en cas d'urgence, service de télécabine, service d'incinérateur, système de contrôle incendie électro signal, système de musique d'ambiance, système d'interphone, tapis mur à mur, cuisinière et réfrigérateur de couleur, mobilier de luxe, sauna.
INF.: 529-5038 — 524-3571
4 37201 1-9 (l.m.s. au 17-10) 341

TOUJOURS A VOTRE SERVICE
pour ventes et achats
D'IMMEUBLES ET COMMERCES
TRUST GENERAL DU CANADA
La plus importante Société de Fiducie canadienne-française
2 ave Chauveau, Qué. 688-0630
37207 1-9 (l.m.s. au 3-10) 360

341 Logements meublés à louer

le 640 St-Jean
COMPLEXE DOMICILIAIRE
AU COEUR DE QUEBEC
A proximité de la Colline Parlementaire
OCCUPATION IMMEDIATE
1½ - 2½ - 3½ - 4½ pièces
Semi-meublées ou meublées.
Vous y trouverez, pour votre confort, piscine intérieure, bain tourbillon, casse-croûte, restaurant, buanderie, salle de réception, foyer spacieux et casier personnel, service de vestiaire pour les résidents, a le service de conciergerie de 24 heures, à l'épreuve du feu, appartements insonorisés, ascenseurs automatiques aux étages supérieurs, ascenseurs séparés pour les stationnements, fenêtres panoramiques solaires, groupe électrogène en cas d'urgence, service de télécabine, service d'incinérateur, système de contrôle incendie électro signal, système de musique d'ambiance, système d'interphone, tapis mur à mur, cuisinière et réfrigérateur de couleur, mobilier de luxe, sauna.
INF.: 529-5038 — 524-3571
4 37201 1-9 (l.m.s. au 17-10) 341

St-Paul-Apôtre — logement 4 pièces, chauffé, frais peinture, près hôpital, autobus, écoles, \$100. par mois. Tél.: 529-4772. 37323 18-9 (6 fs) 345

345 Logement à sous-louer

St-Sacrament — Maison privée, meublée, à sous-louer pour 6 mois. Prix à discuter. Tél.: 527-4392. 37385 22-9 (6 fs) 350

350 Maisons à louer

St-Sacrament — Maison privée, meublée, à sous-louer pour 6 mois. Prix à discuter. Tél.: 527-4392. 37385 22-9 (6 fs) 350

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352. 1 2 37131 28-8 (24 fs) 360

Banlieue — Maison à construire, livrable 1er mai 1974, taux 9%, choix de modèles, tél.: 842-3038. 37352 20-9 (6 fs) 360

Loretteville — Maison jumelée, façade brique, pres église et écoles, prix occasion. Tél.: 842-3038. 37351 20-9 (6 fs) 360

Neufchâtel — Maison jumelée, pouvant avoir rabais fédéral et provincial. Tél.: 842-3038. 37350 20-9 (6 fs) 360

Aubaine — Neufchâtel, maison de 5 pièces, près des centres d'achat, écoles, rue asphaltée. Tél.: 842-3038. 37349 20-9 (6 fs) 360

Maison à vendre
Lac Beauport
Lac Beauport, 4 pièces plus sous-sol, située près centre de skis. Meublée avec foyer. Conditions à discuter. Prix: \$11,500. — Tél.: 849-3843. 37371 22-9 (6 fs) 360

TOUJOURS A VOTRE SERVICE
pour ventes et achats
D'IMMEUBLES ET COMMERCES
TRUST GENERAL DU CANADA
La plus importante Société de Fiducie canadienne-française
2 ave Chauveau, Qué. 688-0630
37207 1-9 (l.m.s. au 3-10) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352. — 651-3978. 1 37206 4-9 (48 fs) 391

432 Clavigraphes

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 1 37102 23-8 (24 fs) 432

LIRETTE DACTYLO SERVICE, location, vente, service toutes marques machines à écrire, caisses enregistreuse, calculateurs électroniques, surplus gouvernement, 124 boulevard L'Ormeau, Neufchâtel. Tél.: 842-4425 ou 842-9257. 1 37039 16-8 (j.v.s. au 13-10) 432

A.B. Machines Inc.
CONSEILLER en machines de bureau ordinaire, 485 boul. Langevin. — Tél.: 525-4692. 1 37112 1-9 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1 37111 24-8 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Méubles à vendre, ménage complet. Cause: mortalité. Tél.: 525-9073. 37314 18-9 (8 fs) 435

A vendre: Poêle 220, blanc, carabine, banc de scie, lit pliant avec matelas à ressorts. Tél.: 527-5846. 37359 21-9 (3 fs) 435

Mobilier de salon brun, moderne, 2 morceaux avec 2 tables, aussi tentures, rideaux plein jour, lingerie d'enfants. Le tout presque neuf. Tél.: 681-9505. 37333 19-9 (24 fs) 435

435 Divers à vendre

Monteaux d'automne, patins \$5, sècheuse \$65, annexe, drum \$75, bottes de ski neuves \$120. pour \$50. Berger allemand. — Tél.: 663-3925. 37358 21-9 (3 fs) 435

A BAS PRIX

AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc... Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4. 1 37009 20-8 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

DEMOLITION
Portes, fenêtres, plomberie, chauffage, chauffe-eau à l'huile. — Tél.: 872-1225. 37337 21-9 (16 fs) 456

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltée, 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911. 1 37122 24-8 (24 fs) 456

459 Meubles à vendre

Une visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108 — 626-7150. 1 37250 18-9 (26 fs) 459

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH
LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC
525-8155, 525-9426, 529-4223

Face église Jacques-Cartier
Meubles emballés, neufs, poêles 220, \$129.77 ou réfrigérateurs cabinets. Lessiveuses \$139.77. Mobiliers de chambre \$99.77, etc... Divans \$67.97, divan-lits \$157 ou chesterfield, 2 morceaux. Mobilier de cuisine \$37.77, etc... etc. Entreposage, livraison gratuite. Aucun comptant - 90 jours sans intérêt - 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange. — Stationnement. 1 37252 17-9 (25 fs) 459

glenieux
15 RUE ST-LOUIS
LÉVIS
TEL.: 837-8821
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX
Facilité de paiement
APPAREILS ELECTRIQUES
36814 28-7 (l.j.s. au 29-9) 459

Jeunes couples

MOBILIERS COMPLETS
Qualité • Prix • Service
Livraison immédiate
Foyer du Meuble INC.
529-9648
144 St-Vallier, ouest
Spécialiste en ameublement
37384 22-9 (24 fs) 459

465 Musique

Orgues WURLITZER & THOMAS
ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7384
1 37354 22-9 (l. merc. s. au 14-11) 465

ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7384
1 37354 22-9 (l. merc. s. au 14-11) 465

475 Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS
2 nouvelles succursales: Ste-Monique Les Saules et St-Augustin Village. — Tabac en feuilles .75¢ le livre. 4,000 tubes à cigarettes \$1.00. 3,000 machines sur toile à cigarettes à sacrifier .39¢ chacune. Tabac coupé à pipes assorti naturel \$1.49 la boîte. Tabac de Virginie à cigarettes \$1.49 la boîte. 400 tubes filtres .84¢ chacun. Pipes (Briard) \$1.00. Sacs à tabac .75¢. Cigarettes Tremblay king size .48¢. Montre-bracelets: \$3.50. Fume-cigarette .15¢. Tremblay, 246, St-Vallier, Ouest, Québec. 37360 22-9 (mar.j.s. au 15-11) 475

477 Tapis-tuiles-prélarts

Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913. 1 37109 24-8 (24 fs) 477

590 Service domestique

Quartier Limoilou — 3 écoliers, excellent salaire, références exigées. Tél.: 524-9060. 37315 18-9 (6 fs) 590

705 Accessoires et pièces

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées, 2353, Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-1483. 1 37217 6-9 (j.v.s. au 8-11) 705

LA FRANCE Electrique, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Oblats. — Tél.: 522-8633. 1 37208 1-9 (24 fs) 705

710 Autos à louer

REMPARTS
L'autre compagnie de location d'autos. Prix à partir de \$12. par jour, spéciaux, longs voyages. — 188, St-Jean, Québec. 529-6362. 1 37106 23-8 (24 fs) 710

711 Autos à vendre

Volvo 142-S, 1971, 30,000 milles, prix \$2,400. Tél.: 843-3395. 37341 20-9 (6 fs) 711

Godbout Autos Inc. FIAT

Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-9371. 37105 23-8 (mar.j.s. au 23-10) 711

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

1971 Toyota \$1550; 1971 Renault "12" \$1350; 1971 Datsun \$1350; 1970 Volkswagen \$1350; 1969 Ford \$1250. — 50 rue Deslisle, Rond-Point, Lévis. — Tél.: 833-2133. 1 37216 5-9 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERV' GARAGE Gosselin INC.
185 ave St-Sacrement, Qué. 681-0525
1 37248 16-9 (24 fs) 711

petites annonces

711 Autos à vendre

Vous n'avez pas le choix, alors...
FAITES FACE A L'HIVER
AVEC UNE BONNE VOITURE!
Pour cela, vous avez le choix chez nous!

OLDS 72 Deuxième Dette Royale. \$3795	VOLKS 71 Sedan - 4 vit. - Très propre. Reg. \$2475 - Special. \$1895	PONTIAC 71 Grandville - 2 portes. Belle voiture. \$3195
CHRYSLER 69 New Yorker - Équippée. Reg. \$2675 - Special. \$2495	TORONADO 71 Équipée - Reg. \$4150 Special. \$3850	CORTINA 71 4 vitesses - Basculage. Reg. \$1600 - Special. \$1395

ROGER BARRE
AUTOS
VOTRE
CENTRE
CHEVROLET
OLDSMOBILE
1095, De la Canadienne, Tél: 529-3331

SPECIAL
VEGA 71
COUPE
\$1750



37383 22-9 (1 is) 711



Chez Laurentide...
Nous en faisons gros
pour vous donner satisfaction.

1972 M G B
Un bijou de voiture.
sport, 12,000 milles.
\$2400

1971 L T D
4 portes, hard top,
bien équipé, magnifi-
que.
\$2800

1970 1/2 FALCON
6 cylindres, radio, 2 portes, coupé,
automatique, garantie
transférable.
\$1950

1970 L T D
Hard top, 2 portes, brun métallique
avec toit de vinyl,
superbe.
\$2350

1969 L T D
Hard top, 2 portes,
magnifique voiture de
grand luxe.
\$1850

Conditions de paiement

très faciles

ouvert tous les soirs

LAURENTIDE

FORD - TORINO - MUSTANG - MAVERICK - PINTO
25 SUD, DORCHESTER, QUÉBEC / 525-8181



37367 22-9 (1 is) 711

712 Autos demandées

OCCASION UNIQUE

VOUS voulez vendre votre auto ?
En bien, consultez les seuls courtiers
en automobile au Québec.
Nous avons en filière un nombre
important de clients qui désirent
acheter des autos en bonnes condi-
tions, c'est pourquoi nous vous ga-
rantissons un service de vente ra-
pide et sûr. Faites l'essai et vous
verrez. — Bédard et Tremblay,
courtiers en automobile. — Rensei-
gnements : 824-4915 ou 824-4913.
6841 28-7 (mar.-j.s. au 27-9) 712

770 Motocyclettes

Fervents de la MOTO

vous avez rendez-vous chez



AUCLAIR
AUTO & SPORT INC.

Votre concessionnaire
HONDA au Québec
Vente et Service
Facilités de paiement

200, BOUL. HAMEL — VILLE VANIER — 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir

1 36899 2-8 (l.v.s. au 29-9) 770

785 Service d'autos

Protec

un
vrai antirouille



331, RUE BOUFFARD
QUÉBEC 523-3532



4 37202 (1-8-10-22-9) (6-10) 785



TRANSMISSIONS
AUTOMATIQUES
ENLIGNEMENT
DES ROUES et
CONDUITE
MECANIQUE
GENERALE

Garage

ANTOINE TURMEL

598, 2e Rue, Québec 3
Tél.: 523-6029

37338 22-9 (s. au 13-10) 785

760 Machinerie à vendre

Pneus 20.5 x 25 de marque Uni-
royal, pour loader. Tél.: 839-4455.
37382 22-9 (6 is) 760

Citerne à vendre, 6,000 gallons,
3 compartiments, de marque Frue-
neuf. — Tél.: 839-4455.
37381 22-9 (6 is) 760

Compresseur Garner Denver, 365
pieds cubes, moteur Diesel, en
très bonne condition. — Tél.:
839-4455.
37380 22-9 (6 is) 760

785 Service d'autos

A. Drolet

AUTO ELECTRIQUE ENR.
SPECIALITE: BATTERIE - STAR-
TEUR - REGULATEUR - ALTER-
NATEUR ET TUNE-UP — 2414,
NOTRE-DAME, ANCIENNE-LORETTE.
TEL.: 872-2643.
1 36928 4-8 (l.v.s. au 5-10) 785

Fonds mutuels

	Off.	Dem.
Beaubien	4.94	5.30
Fonds Desjardins A	4.51	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Growth Oil and Gas	31.49	—
Investors Growth	12.14	13.22
Investors Intl Mutual	6.96	7.61
Investors Japanese	5.86	6.01
Investors Mutual	5.89	6.44
Investors Retirement	5.69	6.12
Investors Mutual	9.14	9.99
Provident Mutual	7.66	8.37
Provident Stock	6.32	6.91
Radiation	2.44	—
Fonds mutuels-midi	—	—
Mass Invest. Growth	13.44	14.69
Wellington Funds	11.11	12.14

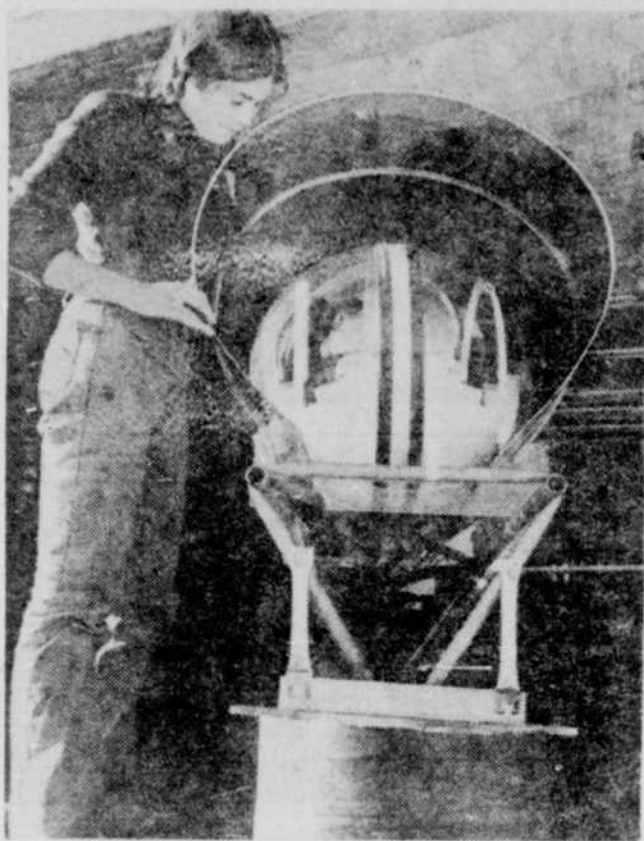
le prix de l'or

Prix de l'once d'or, en dol-
lars américains, à la ferme-
ture vendredi:

Paris	\$103.50
Londres	\$107.79
Francfort	\$103.59
Zurich	\$104.00
Hong Kong	\$103.21
Beyrouth	\$3.328 le kilo.

**on
peut
vaincre
le
cancer**

**SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER**



Nouveau véhicule

Cheryl Clarke regarde un moyen de transport futuriste proposé pour le zoo de Toronto. Il s'agit d'un véhicule rond transparent, propulsé à travers un tube transparent également. Le modèle a été présenté aux membres de la Communauté urbaine de Toronto. (Téléphoto CP)

marché des obligations

Marché montrealais deshaussé de 1-4; sociétés en obligations: hausse de 1-4.
A long terme: Canada en A court terme: Canada en hausse de 1-4; provinces en hausse de 15 cents.

TARIFS DES ABONNEMENTS

Vente au numéro: \$0,15 par jour — \$0,25 le dimanche
Abonnement à l'année \$45

Faire parvenir votre remise à

à propos

C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement:

Nom: _____

Adresse: _____

Montant inclus: _____

côté enseignes



un point c'est tout!



nécrologie

APRIL (Armand) — Au Lac Sergent, le 20 septembre 1973, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Armand April, employé du C.A.R.D.E. à sa retraite, époux de Dame Gertrude. Il demeurait au 619, de la Traversée, Lac Sergent.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Serge Delisle (Claudette); ses sœurs et son beau-frère: M. et Mme François Tremblay (Jeannette April), Sr. Laurette Lalonde-April, des Soeurs Anthoniennes de Marie.

Les funérailles auront lieu lundi le 24 septembre, à 3 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 2 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 20-9 (2 fs)

Agnew Autres rumeurs de démission

WASHINGTON (AFP) — Les rumeurs sur la démission imminente du vice-président Spiro Agnew sont reparties de plus belle vendredi lorsque la Maison blanche a annoncé que le président Nixon et M. Agnew avaient eu un long entretien en tête-à-tête jeudi après-midi.

La rencontre, qui est la première depuis le 1er septembre, n'avait pas été annoncée jeudi. Elle a eu lieu au moment où la chaîne de radio-télévision CBS affirmait catégoriquement que M. Nixon avait décidé d'obliger le vice-président Agnew à démissionner et avait déjà choisi son successeur.

En annonçant, vendredi matin, la rencontre de jeudi, le porte-parole de la Maison blanche a déclaré que M. Nixon et M. Agnew s'étaient mis d'accord pour qu'aucun commentaire ne soit fait sur les rumeurs de plus en plus pressantes sur la démission du vice-président.

M. Agnew fait l'objet d'une enquête judiciaire pour son rôle dans une affaire de corruption et de trafic d'influence dans l'Etat du Maryland dont il était le gouverneur avant de devenir vice-président aux élections de 1968.

Si M. Agnew démissionne, le président Nixon peut lui-même choisir son successeur mais ce choix doit être approuvé par la majorité des deux Chambres du Congrès.

BELANGER (J.-Ludovic) — A Québec, le 21 septembre 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. J.-Ludovic Belanger, ingénieur de Canadian Import, époux de Dame Marie-Anne Deslauriers. Il demeurait au 5925, Henri-Bourassa, Charlesbourg.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Charles-E. Belanger (Lorraine Gagnon), M. et Mme Marc Belanger de Paris, France, M. et Mme Emilien Hains (Madeleine), M. et Mme Philippe Lavoie (Marie-Paule), M. et Mme Bernard De Blois (Lucille), M. et Mme Lucien Miller (Marguerite), M. Jacques-André Belanger, son frère, ses sœurs et belles-sœurs: M. et Mme Origène Belanger, Mme Bertha Gauthier, Mme Jeanne Robitaille, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 24 septembre, à 14 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 14 heures 15, pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures. 21-9 (1 fs)

LABBE (Dominique) — A Québec, le 21 septembre 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé subitement M. Dominique Labbé, courtier en valeurs de placements, époux de Dame Berthe Parent. Il demeurait au 465 chemin Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Balthazar Labbé, M. et Mme Jean-Paul Labbé, M. et Mme Jean-P. Vachon, M. et Mme Charles Dubé, M. et Mme Jean Paquet, Mme Viateur Labbé, Mme J.-T. Charrette, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi, 25 septembre, à 10 h.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 22-9 (3 fs)

MORIN (Hon. juge William) — A Québec, le 19 septembre 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé l'honorable juge William Morin, juge de la Cour Supérieure à sa retraite, époux de Dame Yvonne Simard. Il demeurait au 85 rue St-Louis, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses neveux et nièces: Georges, Etienne, Lucie, Thérèse, Gérard, Jean-Marie, Alphonse et Jeannette Michaud; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Réal Pelletier (Germaine) de Québec, M. et Mme Irénée Simard (Louise) de St-Joachim, M. et Mme Georges Simard (Madeleine) d'Ottawa, le Rév. Père Eudore Simard C.S.S.R., M. et Mme Robert Simard (Clothilde) de Montréal et M. Hervé Côté de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, 24 septembre, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 35, pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière de Ste-Pétronille, Ile d'Orléans.

Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures. Ouverture du salon, vendredi le 21 septembre, à 14 heures. 21-9 (2 fs)

PARE (Albéric) — A Québec, le 21 septembre 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Albéric Paret, époux de Dame Marguerite Guimont. Il demeurait au 13, des Trembles, Lac St-Charles.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses deux filles, ses frères et sœurs, sa belle-mère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Nicole et Carole; M. et Mme Roland Paret, M. et Mme Barthelémy Bureau (Rolande), Mme Simone Belanger, Mme Albert Guimont, M. et Mme Jean-Marie Guimont, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi, 25 septembre, à 10 h.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. 22-9 (3 fs)

ROBERGE (Sr Anastasie) — A la maison-mère des Soeurs Ste-Jeanne-d'Arc, le 21 septembre 1973, à l'âge de 76 ans, est décédée Sœur Anastasie Roberge, native de St-Félix de Valois.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Sr Bernadette Roberge des Soeurs de Ste-Anne de La-Charne, Mme Imelda Drainville, Woonsocket, R.I., Mlle Marie-Reine Roberge de Montréal; également ses belles-sœurs, ses neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 24 septembre, à 10 h. en la chapelle des Soeurs de Ste Jeanne-d'Arc, 1681 Chemin St-Louis, Québec et de là au cimetière de la communauté. 22-9 (1 fs)

VEZINA (J.-Onésiphore) — A Arthabaska, le 20 septembre 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. J.-Onésiphore Vézina, autrefois représentant des ventes des maisons Jos.-E. Lemieux Enr. et J.-L. Demers Ltée, époux de Dame Marguerite Noël. Il demeurait au 2509 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme André-Albert Vézina, Ing. P. (Mary-Kaye Walling), M. et Mme Jean-Marcel Vézina (Lucille Beaudoin), M. et Mme Alban Lemay, Arp. Géo. (Cécile), M. et Mme Marie-Louis Trépanier, Ing. P. (Madeleine), Dr et Mme Paul-Emile Fortin, Ing. P. (Gisèle), Dr et Mme Marian LeBlanc (Françoise), M. et Mme Jacques Vézina (Denise Maignan), M. et Mme Bertrand Roy Arp. Géo. (Monique), M. et Mme Gabor Karcos (Lillian); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Vézina (Jeanne Chartré), M. et Mme Maurice Vézina (Adrienne Bolduc), M. et Mme Jules Vézina (Louise Girard), M. et Mme François Vézina (Jeannette Néron), Mme Philippe Vézina (Aimée Gauvin), Mme Emile Giguère (Blanche), M. et Mme Joseph Cloutier (Irma), Mme Adrien Bolduc (Anne-Marie), M. et Mme H.-E. Lavoie (Irène), Mme Jos.-C. Desbiens Noël.

Les funérailles auront lieu lundi, 24 septembre, à 15 h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 route de l'Eglise, Ste-Foy, à 14 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste de la Salle et de là au cimetière Belmont. 21-9 (3 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi le 24 septembre prochain, à 20 heures, en l'église du St-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de Mme B.-E. Leclerc, épouse de M. B.-E. Leclerc.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 37372 22-9 (1 fs) SA

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

(Mme E. T.)

37368 22-9 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

(M. L.)

37347 22-9 (1 fs) R.F.O.

Services spéciaux

LIVRAISON RAPIDE
QUEBEC
METROPOLITAIN



Face Hôpital St-François d'Assise

Tél.: 524-1196 - 524-8586

4 37200 1-9 (l.s. au 13-10) 5.5.

Nos favoris

Programme pour AUJOURD'HUI, 22 SEPTEMBRE 1973

COURSE No 1 — LECCO CHIEF vient de remporter une victoire et ce n'est sûrement pas sa dernière en 1973. Nous le favorisons dans cette première course de la soirée pour battre **MISS CHICKADEE**, une jument qui s'est améliorée récemment.

COURSE No 2 — SUNSHINE TONY est au sommet de sa condition actuellement et sa position de départ en fera le favori pour compléter le pari double. **MURRAYFIELD** effectue un retour en piste après une longue absence et peut triompher.

COURSE No 3 — GALLATIN vient de prendre une vacance d'une quinzaine de jours mais il ne devrait pas connaître trop de difficultés à ajouter un gain son record. **ARGO DUKE** vient de visiter le cercle des vainqueurs et peut répéter.

COURSE No 4 — NIFTY ONE n'a pas eu de veine à sa dernière sortie en piste lorsqu'elle a brisé son allure dès le signal du départ. Elle devrait prendre sa revanche ce soir en battant **KILLARNEY ADIOS** qui a bien fait samedi dernier. Prenez 8-3-6 pour la quinella.

COURSE No 5 — TEST TO BE a connu une saison exceptionnelle contre les ambleurs de deux ans et il sera intéressant de voir ce qu'il peut faire contre les chevaux plus âgés. **POUVOIR** possède énormément de rapidité mais est très difficile à conduire.

COURSE No 6 — HARRY STOKES a rencontré une forte compétition depuis quelque temps mais cette classe devrait lui permettre de retrouver le chemin de la victoire. **FIACCO JULIE** pourrait venir de loin pour se glisser parmi les meneurs. Prenez 3-7-2 pour la quinella.

COURSE No 7 — BRILLANT ROSE a brisé son allure à sa dernière fin de semaine et s'il ne commet pas la même erreur aujourd'hui, il se sauvera avec le premier argent. **GERRY ROTAN** est un ambleur de trois ans qui connaît une saison formidable.

COURSE No 8 — CHEERFUL MIR a remporté une victoire facile mardi soir sur une piste lente et il devrait répéter ce soir même si le tracé est rapide. **CHATFIELD WIND** cherchera à tirer les meilleurs profits de sa position de départ. Prenez 4-1-6 pour la quinella.

COURSE No 10 — Nous avons toujours eu un faible pour **GLADE RUN** et nous lui faisons confiance pour gagner la dernière course de la journée. L'expérience de Yvon Pelchat devrait lui servir une fois de plus à conduire **JOHN HONEY** parmi les meneurs. Renversez 1-7, 7-1 pour le pari exact.

MEILLEUR CHOIX : BRILLANT ROSE (7e course)

NEGLIGE : ABRASIVE YANKEE (8e course)

Inscrits à Québec

SAMEDI	
COURSE NO 1	
Trot — Bourse \$500.00	
1—Perennial (E White)	7-2
2—Bill Scotch (pas nommé)	8-1
3—Friendly Scotch (R Ducloux)	10-1
4—Green Acres First (Jean)	7-1
5—Miss Chickadee (Desrosiers)	3-1
6—Tranquil Elise (H Lepage)	6-1
7—Shadydale Roxy (Beaudoin)	5-1
8—Lecco Chief (R Dufour)	4-1
Elig.: Pompon Fleuve, Prince Omaha	
COURSE NO 2	
Amble — Bourse \$500.00	
1—Sunshine Tony (G Hébert)	5-2
2—Jack Honors (J Lefebvre)	4-1
3—Marcel Charle (J Savard)	7-2
4—Murray Field (Desjardins)	6-1
5—Captain Angus (Y Boily)	3-1
6—Lecky Mon Day (Beaudoin)	10-1
7—Elk Slaton (R Lachance)	5-1
8—Bum Bum Rod (P Noel)	8-1
Elig.: Long Q, Word Betting.	
COURSE NO 3	
Trot — Bourse \$1,400.	
1—Mr Coal Dust (Marcotte)	8-1
2—Peter Jo Moraka (C Desjardins)	4-1
3—Argo Duke (Y Pelchat)	3-1
4—Manana (R Beaudoin)	6-1
5—R D's Ike (A Jean)	10-1
6—Gallatin (P Lachance)	5-2
COURSE NO 4	
Amble — Bourse \$500.00	
1—Extra Coloniale (pas nommé)	10-1
2—Sonetto N (J M Savard)	8-1
3—Killarney Adios (Lachance)	9-1
4—Eva E (Y Catellier)	4-2
5—Billy Brook Dean (R Bélanger)	6-1
6—Abe Patch (C Dupont)	3-1
7—Armstrong Kent (C Denault)	7-2
8—Nifty One (pas nommé)	5-2
Elig.: McFenters, Two Mountains Move	
COURSE NO 5	
Amble — Bourse \$1,000.	
1—Centennial Bell (Y Pelchat)	3-1
2—Earlylakes Pride (Leclerc)	6-1
3—Lew James (A Jean)	4-1
4—Test To Be (P Lachance)	5-2
COURSE NO 6	
Trot — Bourse \$500.00	
1—Two Mountains Dove (E White)	5-1
2—Scottish Pride (J A Verret)	9-2
3—Harry Stokes (Duquette)	5-2
4—Little Lad (R Page)	4-1
5—Green Acres Demon (Noel)	10-1
6—Norman Hanover (M Cournoyer)	3-1
7—Fiacco Julie (F Nadeau)	5-1
8—Belle Melody (R Beaudoin)	6-1
COURSE NO 7	
Amble — Bourse \$1,400.	
1—War Cry (H Ouellet)	8-1
2—Gerry Rotan (J Guenette)	3-1
3—Pason Jenuine (A Jean)	6-1
4—Brilliant Rose (J Bruyère)	5-2
5—Senga Rasal (G Labonté)	7-2
6—Lorindas First (J Girard)	10-1
7—Rigand Eden (Y Pelchat)	4-1
COURSE NO 8	
Amble — Bourse \$700.00	
1—Chatfield Wind (Bélanger)	3-1
2—Royal Frise (G Hébert)	6-1
3—Don Frise (Y Pelchat)	4-1
4—Cheerful Mir (Lachance)	3-2
5—Abrasive Yankee (pas nommé)	8-1
6—Eastwood Jed (J Cyrenne)	7-2
7—Sunday Todd (A Jean)	10-1
8—Marie Madeleine (pas nommé)	9-2
COURSE NO 9	
Amble — Bourse \$500.00	
1—Dixon Adios (P Lachance)	7-2
2—Mertz Western (F Nadeau)	10-1
3—El Pegasus (G Julien)	3-1
4—Blazer State (Y Pelchat)	4-1
5—Alma Frost (R Gendron)	3-2
6—Northwood Edward (M Cournoyer)	6-1
7—Doc Lou (V Larose)	7-1
8—Lou Adio (A Jean)	8-1
COURSE NO 10	
Amble — Bourse \$500.00	
1—Glade Run (C Dupont)	4-1
2—Brewers Gem (Y Fontaine)	7-2
3—Nechako Clarke (Labonté)	6-1
4—Swift Action N (A Jean)	8-1
5—Whippy (Y Roger)	7-1
6—Prince Miles (R Bélanger)	5-2
7—John Honey (Y Pelchat)	3-1
8—Go Roy (R Dufour)	10-1

Ce soir à la piste Jacques-Cartier

Retour de Test to Be

Ce soir, samedi, marquera le retour du poulain **Test To Be** à Pierre Lachance qui affrontera des chevaux âgés de la trempe des **Pouvoir**, **Lew James**, **Duke Counsel**, **Earlylakes Pride** et **Centennial Bell**. La tâche ne sera pas facile pour le talentueux fils de **High Test**, absent de la compétition depuis le 7 septembre dernier alors qu'il montrait ses fers à ses adversaires en 2:06.1 au Parc Richelieu.

Que penser de **Plutus** qui vient de prendre un nouveau record en 2:02.1 après avoir amblé son dernier demi-mille en une minute? Que penser de **Canevin**, un 3 ans, issu de **Hickory Pride**, propriété de **Léo Theroux** et confié à **Claude Côté**? Il fut chronomètre en 1:59.1 et a triomphé à deux reprises en 2:01.1 cette saison... Que fera le nouveau-venu **Canu Bay**, un fils de **Goose Bay** qui a gagné \$16,766 en Australie en 1972 avec une fiche de 10-4-3 en 19 départs? C'est une fiche très impressionnante pour un cheval australien dont les gains à vie dépassent déjà \$30,000. Ce n'est que \$5,000 de moins que ceux de **Knighthood** dont les gains là-bas s'élevaient à \$37,000... **H B Willis** a fait transporter son cheval de l'île du Prince-Edouard à Québec spécialement pour cette course. Ce conducteur avait fait campagne à Québec en 1958 alors qu'il conduisait **Ted Genessy**; les vieux amateurs de courses s'en souviendront sûrement. A **Moncton, N.-B.**, il a triomphé en 2:04.1, de fil en fil découpant son mille 30.1, 1:04, 1:34.1, 2:04.2. On sait que les traces des provinces de l'Atlantique sont en général moins rapides que ceux du Québec.

Done, une excellente fin de semaine en perspective qui s'amorce ce soir, à 7h45. C'est la fin de semaine du Trot et Amble à Québec et plusieurs personnalités du monde des courses sous harnais, dont **Mme Aling White** sont attendues à Québec.



Paul Ridell circulera sur deux roues avec sa Dart 1973 à la piste de Val St-Michel. Il tentera de faire un tour complet de piste dans cette position, soit 1-3 de mille.



AMC AMERICAN MOTORS

Si quoi que ce soit ne va pas sur votre voiture '74 par notre faute, nous le réparons gratuitement. Cette garantie est valable pour 12 mois, 12,000 milles et peut être prolongée (moyennant un léger supplément). Jusqu'à 24 mois, 24,000 milles selon la première éventualité.

Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux.

Nous vous offrons aussi la

HORNET — JAVELIN — MATADOR — AMBASSADOR



Laurier Auto Inc.
2025 OUEST BOUL CHAREST • QUÉBEC 12 • 681-4631

Partez à l'aventure dans la Gremlin pour environ \$2,500. Le Programme de Protection de l'Acheteur vous offre une liberté incomparable.

L'édition 1973-74 des programmes du SLPQ sur le point de s'amorcer

L'édition 1973-74 des programmes amorcés par le Service des Loisirs et des Parcs de la

Ville de Québec est sur le point de se concrétiser pour la période automn-hier. Tous les clubs d'élite (Les Citadelles de Québec) sont maintenant en opération. Le Service des Loisirs étudie la possibilité d'ajouter des disciplines nouvelles de toutes sortes de façon à favoriser davantage la population de Québec. En plus des abondantes activités offertes dans les quatre districts, c'est - à - dire Québec - Centre, Limoilou-Haute-Ville et Duberger-

Les Saules - Neufchâtel, des rencontres inter-districts sont prévues. Bref, ça bourdonnera d'activités au Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec au cours de la prochaine campagne.



Elaboration du programme de la prochaine saison

QUÉBEC-CENTRE

Le district de Québec-Centre tiendra une séance d'information jeudi le 27 septembre 1973, à 19h.00 heures, à l'école Jacques-Cartier. En somme, il s'agira pour les responsables de présenter et d'élaborer le programme de la future saison d'activités. Cette année, l'équipe de responsables à chacune des paroisses est formée comme suit: Claude Paquet, Serge Paquin, Jean-Marie Castonguay, Pierre Parent, Richard Grégoire et Pierre Vézina. Quant à la période d'inscriptions, elle sera faite plus tard. Les camps de sélection pour le hockey municipal ont débuté jeudi soir et se poursuivront durant plusieurs autres semaines. Les jeunes des paroisses suivantes sont priés de se rapporter à l'aréna du Parc Victoria.

JUDO

Le Service des loisirs et des parcs de la Ville de Québec offre des cours de judo à la population de Québec. Ils se donneront à la Palestre du centre récréatif Wilbrod-Bhérier. Un cours d'initiation pour débutants se donne le lundi et le jeudi de 18h.30 à 19h.30, et celui pour les ceintures de couleur le lundi et le jeudi de 19h.00 à 21h.00 pour les adultes. D'autre part, les enfants pourront s'inscrire également à ce cours. Le cours aura lieu le samedi de 9h.00 à 10h.00, à l'intention des débutants et pour les ceintures de couleur, le mardi de 18h.30 à 20h.30 et le samedi de 10h.00 à 12h.00. Lucien Dionne et André Greffard seront les instructeurs. Un maximum de trente (30) personnes seront acceptées par cours.

D'UN SPORT À L'AUTRE

Les inscriptions pour la prochaine série de cours en natation se prendront lundi le 24 septembre, et les jours qui suivront tant qu'il y aura de la place disponible. Les candidats n'ont qu'à se présenter pour 19h.00 au Centre récréatif Wilbrod-Bhérier. La première session commencera le 29 septembre. Depuis quelques mois, le Service des loisirs et des parcs de la Ville de Québec possède un nouvel animateur sportif municipal en la personne de Jean-Paul Morais. La Commission des écoles catholiques de Québec a accepté de participer aux sports aquatiques des clubs d'élite et satellites, afin d'éviter le doublement. En water-polo, les équipes satellites dans les catégories déterminées par le club seront structurées en ligue. Si le nombre d'adeptes est suffisant, chaque équipe sera identifiée par le nom du district d'où les joueurs proviennent soit: Haute-Ville, Centre-Ville, Limoilou-est et Limoilou-ouest.

Championnat provincial les 6 et 7 octobre

Les championnats provinciaux pee wee, benjamin et juvénile en badminton se dérouleront samedi et dimanche les 6 et 7 octobre 1973, sur les courts du Centre Wilbrod Bhérier, situé au Parc Victoria. Les cinq catégories au programme seront les suivantes: simple masculin et féminin, double masculin et féminin et double mixte. Le tournoi est organisé par le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec et l'Association de badminton de la ville de Québec. L'âge pee wee est de

12 ans et moins, né après le premier octobre 1973, benjamin, 14 ans et moins, né après le premier octobre 1973 et juvénile, 16 ans et moins, né après le premier octobre 1973. Les inscriptions doivent parvenir au plus tard, le vendredi 28 septembre 1973 à 18.00 heures, à l'attention de Jean-Claude Laprise, Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec, au téléphone 694-7158 ou encore à Hélène Richard au téléphone 872-9358 et Gaetan Jean au téléphone 527-7373.

Corporation du hockey Cap-Diamant Jacques Bissonnette à la présidence

Jacques Bissonnette a été porté à la présidence de la Corporation du hockey Cap-Diamant dans le district Québec-Centre Haute-Ville. Le bureau de direction se compose de Claude Auger vice - président, Gaston Bilo-deau secrétaire et Marcel Guay directeur-gérant. Les entraîneurs des équipes dans les ligues Inter-Cités seront les suivants: Guy Lafond (mosquito), André Marceau et Jean-Guy Bourget (pee-wee), Guy Bédard (bantam), Jean-Claude Cantin (midget) et André Dussault et Serge Bérubé (junior).

VENREDI, 21 Septembre:
16.30 à 17.30 hres: Patinage Atomique
17.30 à 18.30 hres: Mosquito (St. Pat's - Montcalm)
18.30 à 19.30 hres: Pee Wee (St. Pat's - Montcalm)
19.45 à 20.45 hres: Bantam (St. Pat's - Montcalm)
21.00 à 22.00 hres: Midget (St. Pat's - Montcalm)
22.15 à 23.30 hres: Junior B
SAMEDI, 22 Septembre:
7.30 à 8.30 hres: Mosquito (Falaise)
8.30 à 9.30 hres: Pee Wee (Falaise)
9.45 à 10.45 hres: Bantam (Falaise)
10.45 à 11.45 hres:

Midget (Falaise)
12.00 à 13.00 hres: Patinage artistique
13.00 à 14.00 hres: Patinage enfant
14.15 à 15.15 hres: Mosquito (Champlain)
15.15 à 16.15 hres: Pee Wee (Champlain)
16.30 à 17.30 hres: Bantam (Champlain)
17.45 à 18.45 hres: Midget (Champlain)
18.45 à 19.45 hres: Junior B
DIMANCHE, 23 Septembre:
7.30 à 8.30 hres: Mosquito (Garnier)
8.30 à 9.30 hres: Pee Wee (Garnier)
9.45 à 10.45 hres: Bantam (Garnier)
10.45 à 11.45 hres: Midget (Garnier)
12.00 à 13.00 hres: Mosquito "AA"
13.00 à 14.00 hres: Pee Wee "AA"
14.15 à 15.15 hres: Bantam "AA"
15.30 à 16.30 hres: Midget "AA"
16.45 à 17.45 hres: Mosquito (Frontenac)
17.45 à 18.45 hres: Pee Wee (Frontenac)
18.00 à 19.00 hres: Bantam (Frontenac)
19.15 à 20.15 hres: Midget (Frontenac)
20.15 à 21.15 hres: Patinage adultes.



Le club de patinage de vitesse les Citadelles de Québec qui a eu un début modeste il y a trois ans est voué à sa meilleure saison. Déjà 250 membres sont enregistrés. On voit ici l'entraîneur en chef, Mike Verreault se portant à l'aide de deux jeunes patineurs débutants.

D'un sport à l'autre...

Les jeunes intéressés à faire partie d'une ligue de hockey au niveau "Atome" dans le district Q.C. H.V. sont priés de se rapporter à l'aréna du Parc Victoria, samedi le 22 septembre 1973, entre 16.30 et 17.30 heures.

Une autre ligue est en voie de formation également dans le Q.C.H.V. Il s'agit d'un circuit de calibre Old Timers pour les gens âgés de 25 ans et plus. On donne son nom à l'aréna du Parc Victoria.

Les champions de la ligue municipale de crosse ont été dans le mosquito, les Mousques de Duberger, dirigés par Jean-Guy Morency. Pour le pee wee, 73 de Limoilou, piloté par Jean-Yves Bergeron et André Guay, tandis que les Coqs de Duberger ont remporté le championnat bantam. Paul C. Perron et Paul Trudel dirigeaient cette équipe.

On peut prendre encore de 50 à 75 patineurs pour le club de patinage de vitesse les Citadelles de Québec pour les séances d'entraînement à l'aréna du Parc Victoria et 20 pour l'aréna de Bardy. Les intéressés n'ont qu'à se rendre sur les lieux les mardi et jeudi à 18.15 heures à Bardy et 18.45 à Victoria. Le club compte présentement 250 membres.

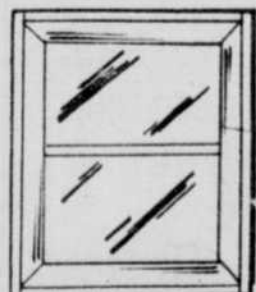
Les athlètes féminines des Citadelles de Québec en badminton continuent à obtenir des succès. Hélène Bilo-deau et Manon Mercier viennent de remporter les honneurs du double féminin de la ligue estivale.

Après quelques mois d'inactivité le club de patinage de vitesse les Citadelles de Québec est maintenant prêt pour une nouvelle saison. Des projets sont envisagés de façon à améliorer la situation du club. C'est ainsi qu'un patin-o-thon se tiendra le 27 octobre prochain au Pavillon de la jeunesse.

Le programme conjoint de badminton du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec et la Commission des écoles catholiques de Québec débutera durant la semaine du 11 octobre prochain. Il sera d'une durée de 25 semaines. Les activités se dérouleront aux endroits suivants: Anne-Hébert, Centre Durocher, Brébeuf. La sélection des participants sera effectuée selon la formule du double élimination.

Le patinage libre dans les arénas de la ville de Québec a débuté la fin de semaine dernière. Les enfants sont les bienvenus le samedi de 15h.00 à 16h.30 à Victoria, de 16h.00 à 17h.30 à Duberger et à Bardy de 12h.00 à 13h.30. D'autre part, la glace sera à la disposition des adultes, le dimanche de 21h.30 à 23h.00 dans tous les arénas. L'admission est de \$0.25 pour tous.

L'entraîneur en chef de nage en compétition (Les Citadelles de Québec) Barbara Roy sera secondée dans ses fonctions par Mme Claudette Blanchette, France-Andrée Delwaide, Régent Ariel, Jacques Couture Clarence Turcotte et Raymond Boulanger.



N'achetez pas sans consulter nos experts pour une estimation

GRATUITE

NOUVEAU chez
ALSCO

CHASSIS D'ALUMINIUM NO: 2300 LE SEUL
CHASSIS CONSTRUIT POUR LE
CLIMAT DU QUÉBEC

VERRE ET METAL ISOLE AU GEON

GROS et DETAIL

CONSULTEZ TOUJOURS

ALSCO

2070 rue Branly, Ste-Foy - 681-0089

Ken Dryden une semaine plus tard

Il m'est difficile de dire si l'ancien cerbère des Canadiens de Montréal, Ken Dryden s'ennuie de ses coéquipiers qui jouent aux "Robins des Bois" dans la forêt de Sherwood, en Nouvelle-Ecosse, mais je suis pas mal certain que l'équipe montréalaise commence à trouver le temps long sans son cerbère étoile.



C'est maintenant de l'histoire ancienne...

Evidemment, M. Pollock et cie ne viendront pas le erier sur tous les toits mais je ne serais pas surpris que l'oncle Sam tente du mieux qu'il peut pour s'assurer un gardien de buts de la trempe de Dryden.

Car il ne faut pas se le cacher, le Tricolore ne peut se permettre de passer la saison avec trois cerbères recrues. Certains diront peut-être que Dryden était une recrue il y a deux ans mais force est d'admettre que ce n'était pas une recrue ordinaire. Comme dirait Sol : "Esstraordinaire, n'est-ce pas !"

En somme, les Canadiens se retrouvent devant le même problème qu'ont eu à faire face les Bruins de Boston l'an dernier, alors qu'ils avaient perdu Gerry Cheevers aux Crusaders de Cleveland de l'Association mondiale. Boston avait le bec à l'eau avec un gardien d'expérience bien ordinaire (Eddie Johnston) et un cerbère recrue Ross Brooks.

On connaît ce qui est arrivé aux Bruins qui alignaient pourtant les Phil Esposito et Bobby Orr. Le championnat de la saison régulière leur a échappé par beaucoup et on connaît

le sort que leur ont fait subir les Rangers de New York en quart de finale.

Evidemment, les Canadiens sont mieux posés que les Bruins car ils possèdent deux cerbères recrue de valeur. Michel Plasse a déjà démontré qu'il pouvait fort bien se tirer d'affaire. Quant à Wayne Thomas, il s'est très bien comporté contre les équipes de l'ouest lorsqu'il fut appelé à sauter dans la mêlée. Et il y a un Michel Larocque qui ne demande pas mieux que de prouver qu'il appartient à la ligue Nationale. Mais j'ai encore des doutes sur ces trois candidats.

TOUTE UNE PERFORMANCE

Ce qui est le plus surprenant dans l'affaire Ken Dryden est le fait que la direction des Canadiens a tenté de duper les amateurs de hockey en voulant leur faire croire que l'ancien étudiant le l'université Cornell était facilement remplaçable.

Le Tricolore a aussi voulu minimiser les précieux services de l'avocat-gardien de buts leur a rendus au cours des deux dernières saisons et des trois dernières

séries de la coupe Stanley.

D'abord, je me demande bien ce que les Canadiens auraient fait sans Dryden lors des éliminatoires de fin de saison en 1971. Alors que la grande majorité des connaisseurs favorisaient les invincibles Bruins de Boston, c'est nul autre que Ken Dryden qui les avait fait crouler par ses tenues prodigieuses. Ses exploits lui avaient d'ailleurs valu le trophée Connie Smythe.

L'année suivante, Dryden continue d'impressionner ce qui lui vaut à la fin de la saison le trophée Calder, accordé à la meilleure recrue. Il enlève, c'est le cas de le dire, le trophée à Richard Martin, des Sabres de Buffalo, qui a éclipsé le record de buts pour une recrue dans une saison.

Et l'an dernier, même s'il a semblé décevoir lors de la série Canada-Russie, il n'a pas moins aidé le Tricolore à décrocher le championnat de sa division. Et sa performance, combinée à la tenue de Plasse et Thomas en son absence, lui permet de mettre la main sur le trophée Vézina.

Ce ne sont là que des exploits de celui qui fut certes l'un des meilleurs, sinon le meilleur cerbère des temps modernes chez le Tricolore. Et l'on veut nous faire oublier tous ces faits d'arme pour nous faire avaler que Dryden est plutôt un "séraphin" pour qui l'odeur des billets verts n'est que son idéal, sa raison de vivre.

REMPLOCABLE

Certes que les Canadiens réussiront un jour à remplacer Ken Dryden parce que dans toutes les sphères, tout homme est remplaçable.

Avec les années, le Tricolore est parvenu à faire oublier à ses partisans des départs comme ceux de Bernard Geoffrion, Doug Harvey, Jacques Plante et combien d'autres.

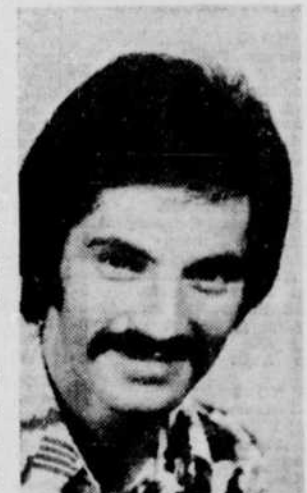
Il faut aussi tenir compte du fait que l'organisation montréalaise a bien su, dans le passé, puiser dans ses ressources (ses filiales) pour aller chercher l'élément nécessaire à combler un vide qu'elle avait créé.

Mais n'oublions pas que dans le cas des joueurs pré-cités, il s'agissait de transactions. Donc on recevait du potentiel en retour.

Dans le cas de Ken Dryden, c'est différent. C'est un vide complet qu'il a créé par sa décision de ne pas jouer le petit jeu de Sam Pollock. Ce n'est sûrement pas de gaieté de coeur que Dryden quitte la Métropole, l'ayant même laissé entrevoir.

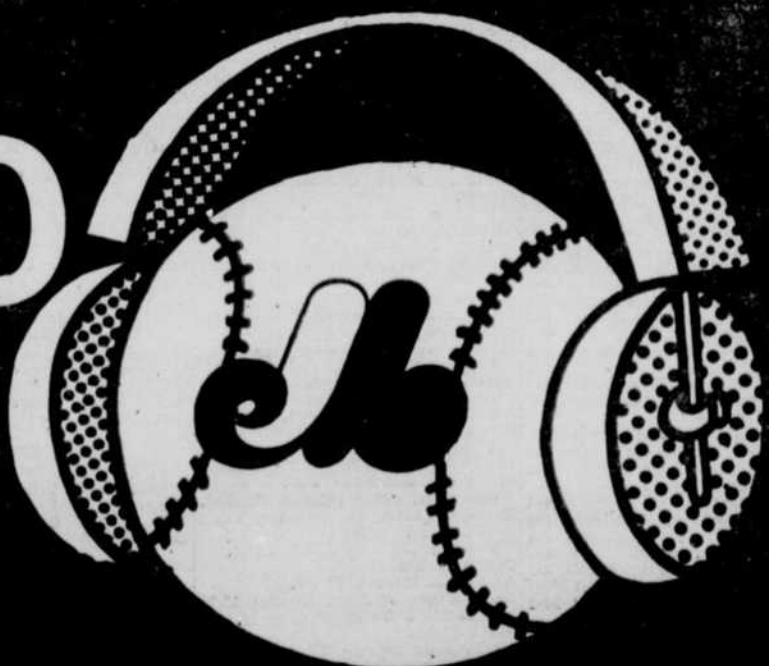
Et parce qu'un homme a voulu se tenir DEBOUT devant Pollock et les dirigeants du Canadien, on a essayé de l'affubler de tous les vices matériels.

C'est cette mentalité que l'on a chez nous de dire trop facilement que "tout individu est remplaçable". Certes c'est partiellement vrai. Mais dans certains cas, c'est au risque de plusieurs jours, plusieurs mois, et même plusieurs années...



Régent LAJOIE

ckcv1280
le poste des
expos



Dimanche à l'Autostade — Début du bloqueur Ferughelli

Les Alouettes seront en quête d'un premier gain sur Toronto

(par la Presse Canadienne)
Dimanche, les Argonauts de Toronto viendront disputer un match aux Alouettes à l'Autostade. Cette rencontre, qui aura lieu en après-midi, sera la troisième entre les deux équipes cette saison. Les Argonauts ont remporté une victoire par le compte de 22-21, tandis que le deuxième match s'est terminé à égalité 23-23.

La victoire serait bienvenue dans les deux camps puisque les Alouettes ont connu un revers de 37-20

aux dépens de Roughriders de la Saskatchewan dimanche dernier, tandis que les Argonauts ont également perdu contre la Saskatchewan 21-15, mercredi.

Les Argonauts mènent dans la Conférence de l'Est de la Ligue canadienne de football avec 11 points et les Alouettes sont en troisième position avec sept points, un point derrière Ottawa et un point devant Hamilton, qui occupe la dernière place.

Les Alouettes comptent donner plus de poids à leur attaque avec l'acquisition de Steve Ferughelli, un centre-arrière rejeté par les Redskins de Washington et les Saints de la Nouvelle-Orléans.

Ferughelli, mesurant 6 pieds, 2 pouces et pesant 225 livres, serait un solide bloqueur et Marv Levy espère qu'il pourra favoriser le jeu de John Garvey, John Rogers et Larry Smith.

Levy n'a pas révélé qui occupera le poste de quart-arrière au début de la rencontre, George Mira ou Jimmy Jones.



Me Jean Huot, président de la ligue de hockey Junior A du Québec, au centre, est entouré des responsables des deux équipes de la région de Québec qui feront parties de ce circuit au cours de la prochaine saison. Il s'agit de gauche à droite : de Marcel Savard, gérant général, et Adjuitor Côté, entraîneur des Cascades de Beauport, Claude Lefrançois, pilote, et Robert "Bob" Chevalier, gérant du Couillard de Ste-Foy. (Photo : Marcel Laforce)

Inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$2,500.
5—Sword Hanover (Pelletier) 5-2
2—Aqua Duke (C. Côté) 3-1
3—Haul Away (O. Patis) 4-1
6—Lords Champion (G. Alken) 9-2
4—Right Blaze (T. Arnaud) 5-1
1—Uncles Men (A. Hanna) 6-1
7—Debutante (R. Samson) 8-1
9—Imperial (L. Turcotte) 8-1
3—Two Mounting Fury

(J. P. Charron)
COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,400.
1—Grey Way (T. Strauss) 5-2
5—Dexter Chief (J. P. Charron) 3-1
2—Side Effects 4-1
1—Roderick Dhu (S. Boucher) 9-2
6—Fashion Duke (A. Boucher) 9-2
7—We Do Grand (A. Hanna) 6-1
4—Turn Signal 8-1
9—Ex Go Per (D. Dupont) 8-1
8—Dilly Bob (G. Lachance) 10-1
Eleg. Countess Mir (M. Giguère)

COURSE NO 3
Trot — Bourse \$5,500.
3—Elesnar (P. Robillard) 8-5
4—Cookie Mir (M. Dostie) 2-1
6—Ramrod Lobell (Lachance) 3-1
3—Star Record (M. Picard) 4-1
1—Loup Garou (J. Charron) 5-1
2—Torbolton Tim (MacTavish) 6-1

COURSE NO 4
Amble — Bourse \$1,700.
2—Spangler Prost (W. Bourgon) 5-2
3—J. R. Doll (R. Samson) 3-1
4—Duke Speed (G. Gendron) 4-1
7—Beth McKillop (Y. Gamache) 9-2
5—Golden Tiki (B. Davies) 5-1
9—Walkill Ensign (M. Picard) 8-1
4—Star Alan (J. Hébert) 6-1
5—Mighty Mir (A. Hanna) 8-1
6—Razzie Abbe 10-1

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$2,300.
4—Bobby T. Mighty (Samson) 5-2
2—Bruce Pick (C. Côté) 3-1
3—Glamour Boy (A. Charron) 3-1
1—Armbrus Huck 6-1
8—Charlie G. (M. Giguère) 6-1
6—Jopaga (J. Hébert) 2-1

COURSE NO 6
Amble — Bourse \$1,800.
2—Victory Knox (Y. Gauthier) 5-2
5—Alton Agent 3-1
6—Quick Goldie (A. Boucher) 4-1
9—Tom Tar (R. Samson) 9-2
7—Phoenix Byrd (G. Gendron) 3-1
6—Kaboom (J. Hébert) 6-1
1—Speedy Ed (L. Turcotte) 8-1
3—Yankee Cavalier (Lachance) 8-1
4—Borderview Roy (A. Morin) 10-1

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$2,100.
3—Dasher Lobell (M. Giguère) 5-2
5—Norman Drummond (G. Gendron) 3-1
6—Parker Brook (J. Charron) 4-1
1—Lang Abbott 9-2
2—Fridays Painter (Gauthier) 3-1
7—Mi Pepita (S. Boucher) 6-1
4—Princess Little (Pelletier) 8-1
3—Ciel Bleu (J. Gauthier) 8-1

COURSE NO 8
Série Canadienne — Bourse \$7,500.
2—My True Lady (Tremblay) 2-1
4—Armbrus Oval (F. Grant) 3-1
1—Yankee Mirage (Y. Plouffe) 4-1
9—Hippo Bye Bye (B. Côté) 9-2
7—Double Dip 5-1
6—River Circle Sue (Gendron) 6-1
3—Dunes Torch 8-1
5—Le Poolidine (S. Bouvrette) 15-1
8—Janet Barman (A. Lavalée) 25-1

COURSE NO 9
Série Canadienne — Bourse \$7,500.
4—Keystone Sandra (B. Côté) 2-1
7—Herbans Joy (D. Filion) 5-2
e—Lawrence Burg Lady (P. Robillard) 4-1
5—Robin Lobell (G. Gendron) 5-1
3—Best Intentions (A. Hanna) 6-1
1—Armara Sampson 8-1
2—Lincolns Duchess (S. Grisé) 8-1
9—Good Venture (Bouvrette) 29-1
8—Deas Callin (S. Brisson) 29-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$2,000.
1—Festus Worthing (Gendron) 5-2
5—Clam O'Mouette (Gauthier) 3-1
7—Ca Diz Pride (G. Alken) 9-2
8—The Duke 5-1
9—Gone Fox Shore 5-1
6—Lucifer Mir (M. Dostie) 6-1
2—Sue Q Time (D. MacTavish) 8-1
4—Beauharnois Boy 8-1
2—R. T. Legrand 10-1

Résultats à Blue Bonnets

VENDEREDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$1,500.
No 5 Ruth Ann Charlton (G. Beau-
lieu) 9.90 4.70 2.60 — No 9 Con-
roy Duchess 3.50 4.50 — No 1
Rose Lobell 2.70.
Ont aussi couru : Sockit To Me,
Dotties Boy, Rocket Drummond,
Vicky A, Filrt Bayel, Happy Bob-
by.
Temps : 32.1 1.04.1 1.35.1 2.08.2.

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,300.
No 3 Robert All Bris (G. Gendron) 9.90 5.30 4.40 — No 1 Candy Tag (J. Hébert) 6.20 4.80 — No 6 Miles Away (G. Robichaud) 12.60.
Ont aussi couru : Ski Bum,
Eddy Brewster, The Champ Lady,
Dr Irish Adios, Manor, Belle of Mine.
Temps : 31.1 1.03.1 1.35 2.07.
PARI-DOUBLE (5-3) : \$56.50.

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$2,700.
No 4 Micky Lea A (A. Hanna) 11.90 6.10 4.90 — No 1 Duc Mir (G. Gendron) 8.30 4.50 — No 2 Top Deck Lobell (P. Robillard) 6.80.
Ont aussi couru : David Lee,
Emmett Lobell, Northwood Ideal,
Armbrus Lester, St. David.
Temps : 30.3 1.03.1 1.33.3 2.04.1.

COURSE NO 4
Amble — Bourse \$1,600.
No 1 J. J. Adios (Y. Catellier) 6.50 4.30 — No 9 Bare Foot Boy (J. Hébert) 6.80.
Ont aussi couru : Frosty Capers,
Silver Button, D. C. Cocoa, Royal Marge, Major Topic, Moule O,
Mouette, Joos Rhythm.
Temps : 32.1 1.03 1.34 2.06.8.
QUINELLA (1-9) : \$36.30.

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,500.
No 1 Jet Kent (A. Hanna) 17.10 6.00 3.60 — No 9 Berts Apollo (J. Hébert) 3.40 2.80 — No 5 Mr Red Adios (G. Gendron) 3.50.
Ont aussi couru : Mar Con Lee,
Senator Frost N, Gene Gillette,
Belle Coloniale, Modest Rodney,
Gulda.
Temps : 31.1, 1.02.3, 1.33.2, 2.05.2.

COURSE NO 6
Amble — Bourse \$2,000.
No 5 Gobelet (G. Gendron) 2.90 2.90 — No 7 Lord Salaberry (J. Hébert) 3.00.
Ont aussi couru : Duchess Dale,
Kings Medal, Dark Point, Ambers Pioneer, Curiosity A, Jet Mar Mic Sing In.
Temps : 30 1.02.1 1.33 2.04.1.
QUINELLA (5-7) : \$27.40.

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$2,100.
No 1 No Refund (S. Grisé) 27.70 13.50 8.10 — No 4 Mario G. L. (G. Lachance) 8.50 5.20 — No 5 Search Me (J. Hébert) 4.70.
Ont aussi couru : Showtime Lobell, Magic Moment, Norma Stretch, Blaze Cashier, Betsies Dream.
Temps : 29.4, 1.01.4, 1.31.4, 2.03.4.

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$2,100.
No 1 Effrat Lobell (G. Lachance) 5.90 3.70 — No 3 Parnelli Hanover (J. Hébert) 6.40.
Ont aussi couru : Supreme Yan-
kee, Moss Green, Ohio Kay, An-
derson Bonnios, Boone Senator.
Temps : 31.1 1.04.1 1.35.3 2.06.
QUINELLA (1-3) : \$21.00.

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$2,000.
No 1 Pampon (J. Hébert) 14.50 6.10 4.90 — No 1 The Cape Man (G. Alken) 4.90 3.30 — No 5 Keystone Spirit (G. Gendron) 3.50.
Ont aussi couru : Beau Regard,
Caroldon Intrepid, Armbrus Jess,
Royal J, Molly Sue.
Temps : 30 1.02 1.32.2 2.03.1.

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$2,500.
No 9 Silken Mir (M. Dostie) 12.70 5.40 — No 6 Bachelor Gay (J. Hébert) 7.50.
Ont aussi couru : Thats My Da-
vid, Bobbalou, Pegasus Choice,
Barbara Ann Direct, Gusti Knight
Racing Pride.
Retiré : No 3 Star Richelieu.
Temps : 30, 1.02.1, 1.33, 2.04.1.
EXACTA (9-6) : \$82.40.
ASSISTANCE : 7,404.
PARI-MUTUEL : \$335,469.

football

MERCREDI
LIGUE CANADIENNE
Regina 23, Toronto 15

SAMEDI
LIGUE CANADIENNE
Edmonton vs Ottawa
LIGUE INTERCOLLEGGIALE
Limoilou vs La Pocatière
Trois-Rivières vs Ste-Foy
(A. Trois-Rivières)

DIMANCHE
LIGUE CANADIENNE
Toronto vs Montréal
Vancouver vs Calgary

LIGUE NATIONALE
Atlanta vs Los Angeles
Buffalo vs San Diego
Cleveland vs Pittsburgh
Detroit vs Green Bay
Houston vs Cincinnati
Kansas City vs Nouv. Ang.
Miami vs Oakland
Minnesota vs Chicago
N. Y. Jets vs Baltimore
Philadelphia vs N. Y. Giants
San Francisco vs Denver
Washington vs St-Louis

LUNDI
LIGUE NATIONALE
Nouvelle-Orléans vs Dallas
LES CLASSEMENTS
LIGUE CANADIENNE

Division EST	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	5	2	1	148	141	11
Ottawa	4	4	0	144	146	8
Montréal	3	4	1	134	165	7
Hamilton	3	4	0	156	120	6

Division OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Regina	7	2	0	199	158	14
Edmonton	5	3	0	177	151	10
Calgary	4	4	0	126	152	8
Vancouver	3	6	0	154	204	6
Winnipeg	2	7	0	165	166	4

Division CENTRALE	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	1	0	0	1.000	24	10
Cleveland	1	0	0	1.000	24	14
Cincinnati	0	1	0	0.000	10	28
Houston	0	1	0	0.000	14	34

Division OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Denver	1	0	0	1.000	28	10
Oakland	0	1	0	0.000	16	24
Kansas City	0	1	0	0.000	13	23
San Diego	0	1	0	0.000	0	38

Division EST	G	P	N	PP	PC	Pts
Washington	1	0	0	1.000	38	0
N. Y. Giants	1	0	0	1.000	34	14
St-Louis	1	0	0	1.000	34	23
Dallas	1	0	0	1.000	20	17
Philadelphia	0	1	0	0.000	23	34

Division CENTRALE	G	P	N	PP	PC	Pts
Minnesota	1	0	0	1.000	24	16
Green Bay	1	0	0	1.000	23	7
Detroit	0	1	0	0.000	10	24
Chicago	0	1	0	0.000	17	20

Division OUEST	G	P	N	PP	PC	Pts
Atlanta	1	0	0	1.000	61	7
Los Angeles	1	0	0	1.000	23	13
San Francisco	0	1	0	0.000	13	21
N.-Orléans	0	1	0	0.000	7	62

Partie d'étoiles à Beauport le 14 décembre

La deuxième saison de la ligue Jr A s'amorcera le 7 octobre

La ligue de hockey Junior "A" du Québec entreprendra le 7 octobre prochain sa deuxième campagne d'activité. Revenu sur scène l'an dernier après quelques années d'absence, ce circuit a connu plusieurs succès auprès des amateurs de notre sport national attirant plus de 300,000 personnes au cours du calendrier 1972-73.

Pour la prochaine campagne, on visera encore de plus hauts sommets tout en gardant dans l'optique que la ligue Junior "A" du Québec se veut une école de formation et de développement menant directement au hockey junior majeur.

Les équipes sont conscientes de la qualité de hockey que l'on exigera au cours de la prochaine saison. Le comportement des joueurs sur la glace a été et continuera d'être une préoccupation de tous les instants. Ce circuit se veut une bonne "école" de hockey et on va poursuivre le travail en ce sens.

La ligue de hockey Junior "A" du Québec s'est donnée de nouvelles structures lors de son assemblée générale annuelle de juin dernier.

Les expériences vécues au long de la première saison d'opération ont amené les dirigeants à se questionner sur sa façon de procéder en regard des objectifs à atteindre.

La première question à venir à leur esprit a été celle de l'expansion. Ce projet a été longuement mûri et on a jugé qu'il était trop tôt pour élargir les cadres. De très sérieuses demandes d'adhésion ont été formulées et il y aurait eu place pour ces nouveaux éléments dans le circuit.

Il faut admettre que cette décision a été sage et qu'il y a de bonnes chances que d'autres coins du Québec fassent partie du circuit provincial lors de la saison 1974-75.

L'unification des forces doit être une image de tous les instants dans la ligue de hockey Junior "A" du Québec. Le facteur "temps" pour la présentation de la cédule et les distances entre les villes représentées sont toutefois à la base de cette répartition des équipes en deux sections, soit Est et Ouest.

JOUTE D'ETOILES
La ligue présentera son match d'étoiles vendredi le 14 décembre au Centre sportif Marcel Bédard de Beauport. Un comité spécial est déjà au travail en regard de cette confrontation où seront vus à l'œuvre les meilleurs joueurs des sections Est et Ouest.

BUREAU D'ADMINISTRATION
Me Jean Huot, avocat de Longueuil, assume la présidence de la ligue de hockey Junior "A" du Québec pour un deuxième mandat. Le poste de vice-président est occupé par M. Marcel Lebel du Cap-de-la-Madeleine. Les responsabilités de secrétaire général ont été confiées à M. Louis Primeau de Ville Laval alors que le domaine de la trésorerie est entre les mains du Dr Roger Michaud du Lac Mégantic.

Chaque équipe est représentée par un gouverneur au sein du conseil d'administration. Ces gouverneurs sont, pour la section Est : MM. Marcel Simard (Beauport), Jean-Luc Bellemare (Cap-de-la-Madeleine), Wilson Desmarais (Grand-Mère), Gérard Rodrigue (Lac Mégantic), Robert Chevalier (Ste-Foy), Gaétan Rioux (Thetford-Mines). Du côté de l'Ouest, ces gouverneurs sont : MM. Léon Robert (Granby), André Comeau (Longueuil), Robert Gloutney (Rosemont), Yves Papineau (Saint-Jean), Roland Godard (St-Jérôme), Guy Hopkins (Waterloo).

M. Jules Mathieu de Lauzon agit comme secrétaire dans la section Est et le domaine des statistiques a été confié à M. Jean-Roch Desmarais du Cap-de-la-Madeleine. Ces deux fonctions, dans la section Ouest, sont sous la responsabilité de MM. Gilles Borduas de Ville d'Anjou et Marcel "Buck" Laviolette de Montréal.

LES EQUIPES MEMBRES
Section Est :
— Les Barons du Cap-de-la-Madeleine
— Les Rochers de Grand-Mère
— Le Royal du Lac Mégantic
— Les Cascades de Beauport
— Le Couillard de Sainte-Foy
— Le Fleur de Lys de Thetford-Mines
Section Ouest :
— Les Vics de Granby
— Les Bombardiers de Rosemont
— Les Rebelles de Longueuil
— Les Aigles de Saint-Jean
— Les Alouettes de Saint-Jérôme
— Les Maroons de Waterloo

Les Nordiques contre les Kings

La semaine prochaine est attendue avec impatience par tous les clubs de l'Association Mondiale et plus particulièrement par Serge Bernier et les Nordiques de Québec. C'est lundi que le joueur de centre, qui a quitté les Kings de Los Angeles de la ligue Nationale de hockey pour se joindre aux Nordiques, doit comparaître lundi en cour fédérale de l'Etat de la Californie.

Le cas, qui ressemble à celui de Bobby Hull et de tous les joueurs qui l'an dernier ont fait le saut à la première saison de l'AMH, apporte quand même un peu de crainte. Le juge Leon Higginbotham s'en est tiré assez facilement dans le cas de Bobby Hull. Le jugement est arrivé seulement après la saison 1972-73 et le magistrat de Philadelphie a statué seulement sur les joueurs qui avaient signé un contrat avant la saison 1972-73. C'est-à-dire que ceux qui l'an dernier n'ont signé qu'un pacte d'une saison et qui ont joint l'Association Mondiale cet été, ne sont pas soumis au jugement de Leon Higginbotham.

C'est la raison pour laquelle les Kings de Los Angeles ont sauté sur l'occasion pour donner une poursuite d'un million de dollars à Serge Bernier et aux Nordiques. Lundi à Los Angeles, Serge Bernier y sera en compagnie de son avocat Pierre Martin et des avocats de l'Association Mondiale.

Ces derniers ont déjà l'expérience d'une cause défendue avec succès dans le cas de Bobby Hull. Heureusement il n'y a pas tellement de joueurs qui ont fait le saut cette année qui seront touchés par une décision de la cour fédérale de Californie.

Quoi qu'il en soit, le jugement pourra naturellement être contesté par la défense et à ce moment on ira en appel devant la cour fédérale des Etats-Unis. Avant qu'une décision ne se prenne à ce niveau, il pourra couler beaucoup d'eau sous les deux ponts de Québec et la Coupe Avco aura le temps d'être débattue à nouveau. Il pourra arriver que Serge Bernier soit empêché de jouer en Californie, mais ça représente seulement trois rencontres.

SEULEMENT LES KINGS

Il est curieux cependant de constater que seulement les Kings de Los Angeles ont intenté une poursuite de la sorte. C'est tout un hommage à Serge Bernier. Il était considéré par la direction des Kings comme un rouage très important dans l'avenir du club. Il a terminé au deuxième rang des meilleurs pointeurs de cette équipe de la Californie avec un total de 68 points, soit 22 buts et 46 assistances. On misait beaucoup sur ses possibilités pour bâtir autour de lui un club représentatif.

Les Canadiens attendent peut-être les événements pour prendre position au sujet de Réjean Houle, Michel Deguise et Dale Hoganson. Une chose est certaine, dans le livre de statistiques publié par la ligue Nationale, le nom de Réjean Houle est inscrit sur la liste des joueurs appartenant aux Canadiens alors qu'on n'y voit pas ceux de Hoganson et Deguise. Il est probable que ces deux joueurs ne figureraient pas dans les plans de Sam Pollock.

D'ailleurs après ce qu'ils ont subi au cours des deux dernières saisons, il est facile de voir que Sam n'était pas prêt à les faire jouer régulièrement dans l'uniforme Bleu-Blanc-Rouge.

Il est possible aussi que la direction des Canadiens ne fasse absolument rien pour tenter de porter un coup aux Nordiques et à l'Association Mondiale. Dans le moment l'image des Habitants est à la baisse. Les "ratings" de la télévision du samedi soir le prouvent assez clairement. La cote d'écoute n'est plus ce qu'elle était alors que les Nordiques à TVA étaient assez populaires, pour un club de première année dans un circuit nouveau. Il ne faut pas que les Canadiens fassent de faux mouvements car ils pourraient voir leur territoire envahi plus vite qu'ils ne le pensent par l'AMH et ils ne sont pas en position pour supporter une telle guerre.

EN RACCOURCI...

• Nos plus sincères condoléances à la famille Dominique Labbé qui

vient d'être éprouvée par le décès de Dominique. Sportif bien connu et membre du club de curling Jacques-Cartier, Dominique Labbé s'est éteint à l'âge de 62 ans. Il sera exposé à compter de 7h.00 ce soir au Funérarium Lépine, 300 chemin Ste-Foy...

• Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont retranché cinq joueurs de leur camp. Trois d'entre eux ont été assignés à leur filiale de la Ligue Southern. Il s'agit du défenseur Ken Tyler, et des avants Dave Conte et Doug Anderson qui sont allés rejoindre les Suns de Sun Coast. Ron Fairbrother et Geoff McMullen ont reçu leur congé tout simplement.

• Les Rangers de New York qui tiennent leur camp d'entraînement à Kitchener, en Ontario, ont réduit leur personnel à 24 joueurs en cédant 22 athlètes à leur filiale des Reds de Providence...

• Il y aura plus de 250 invités au tournoi du groupe POP des Nordiques lundi au club de Loretteville. Incidemment nous publions

la liste des inscrits dans notre édition de demain...

• Le match de tennis entre Bobby Riggs et Billie Jean King n'a pas fini de faire couler de l'encre. Riggs, qui a subi la défaite, veut absolument un match-revanche. De toutes façons, c'est très bon pour le tennis. Surtout avec le tournoi Rothmans qui doit commencer le 1er octobre au PEPS de l'université Laval...

• C'est aujourd'hui à l'université Laval que se déroule la traditionnelle course de 10 kilomètres. Richard Chouinard parviendra-t-il à briser la suprématie de Jacques Mainguy? Ce dernier a remporté la victoire dans les deux dernières épreuves...



Réal LABBÉ

Les joueurs des Nordiques se sont améliorés sur le plan défensif

Par Réal Labbé

La véritable session de pratique pour les Nordiques a eu lieu hier matin quand tous les équipiers étaient réunis au Colisée. A cause du match entre les Nordiques du Maine et les Rangers de New York, il n'y avait qu'une seule séance d'entraînement pour tout le monde. On a procédé à des parties simulées alors qu'en après-midi, les joueurs qui n'étaient pas alignés hier soir ont pratiqué avec Claude St-Marie.

"Je suis fort satisfait de la pratique aujourd'hui", a dit Jacques Plante, car depuis une couple de jours j'insistais sur l'aspect défensif de notre jeu. Aujourd'hui (hier) les gars ont semblé comprendre le message et on remarquait une nette amélioration. Ils ne tournaient pas le dos au jeu et quand ils recevaient la rondelle, ils étaient pour la plupart du temps en bonne position. C'est de très bon augure".

Une erreur

Une faute avouée est à moitié pardonnée, dit le dicton. Pour Jacques Plante, une erreur avouée, c'est

déjà une amélioration dans le rendement du joueur. "J'ai vu quelques joueurs cet après-midi qui ont commis certaines bêtises. Mais je les ai vus aussi se branler la tête comme quoi ils avaient compris. Quand quelqu'un reconnaît qu'il a fait une faute, on peut déjà assurer qu'il ne la répètera plus. Alors c'est une amélioration".

Durant les parties simulées, Jacques Plante a pris du temps pour expliquer à ses joueurs les quelques erreurs qu'ils commettaient et maintenant chacun peut s'apercevoir des bêtises commises. D'ailleurs un homme intelligent s'aperçoit toujours des fautes qu'il commet.

Dimanche

Aujourd'hui les Nordiques se préparent pour leur affrontement contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre demain soir au Colisée. Les deux équipes seront sensiblement les mêmes que celles qui s'affrontaient la saison dernière avec les joueurs professionnels qui ont été engagés au cours de l'été ne peuvent évoluer avec leurs nouvelles équipes avant le 1er octobre.

Jacques Plante a fait connaître hier la composition de ses tris. Ainsi Michel Parizeau sera au centre de Rénald Leclerc à l'aile droite et Bob Guindon à gauche. André Gaudette pivotera Guy Dufour à droite et Yves Bergeron, un ailier droit qui évoluera à gauche. Le troisième trio sera formé de Paul Larose à droite, Michel Rouleau au centre et Jean-Guy Gendron à gauche. Alain Caron sera le dixième joueur d'avant. Il y a aussi Jacques Blain qui pourrait être utilisé à l'avant, dépendant de la situation. "Si je vois que ça brasse un peu, a dit Plante, je vais modifier mes lignes en conséquence".

Dans les buts, les trois gardiens Serge Aubry, Richard Brodeur et Jacques Lemelin travailleront chacun pendant une période. Comme défenseurs, Jean-Claude Tremblay sera employé avec Normand Descôteaux, Ken Desjardine et François Lacombe formeront un duo, alors que Jacques Blain et Allan Globenski seront réunis.

Les Whalers

Le pilote Ron Ryan, un nouveau-venu pour les Wha-

lers, n'a pas beaucoup de changement à apporter sur son alignement de l'an dernier. Dans les buts il fera alterner Al Smith et Bruce Landon. Ses paires défensives seront formées de: Jim Dorey et Brad Selwood; Ted Green et Rick Ley; Paul Hurley et Ric Jordan.

A l'offensive, Larry Pleau sera au centre en compagnie de Tim Shehy et John French; Bob Charlebois qui a été obtenu des Toros de Toronto en retour de Brit Selby, sera flanqué de Tom Webster et Kevin Ahearn; Tom Williams pivotera Mike Byers et John Cuniff; Tom Earl, John Danby et Guy Smith formeront le quatrième trio.

Terry Caffery qui a été choisi la recrue de l'année dans l'AMH ne sera pas de l'alignement. Il se remet présentement d'une opération à la jambe droite et même s'il patine régulièrement, on préfère attendre avant de l'insérer dans l'alignement.

En bref...

Il est définitif que Pierre Guité ne participera pas au match de demain à cause de sa blessure à l'épaule.

Il suit présentement des traitements de Guy Girardeau... Jean-Claude Tremblay n'a pas participé à l'exercice hier après-midi, étant incommodé par de légers ma-

laisés au dos... Jean Payette a recommencé à patiner mais il ne pourra être en uniforme demain. On préfère ne prendre aucune chance qu'il soit blessé à nouveau...

COURS D'IMPOT

chez le plus grand service d'impôt du Canada

H. & R. BLOCK

• Traitement des lois fiscales courantes, de la théorie et de l'application telle qu'elle est mise en oeuvre dans les bureaux de Block d'un océan à l'autre.

• 27 séances de 3 heures (2 par semaine pendant 14 semaines)

• Choix des jours et des heures de classe
• Diplôme à la fin des cours.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!

Début des classes: le 3 octobre

Ecrire ou téléphoner à

115 ST-JOSEPH EST, QUEBEC, P.Q.
523-0818

LJMQ : Section Est

Les Saguenéens de Chicoutimi

par Roger Doré

NDLR : Le présent article est le cinquième d'une série de onze visant à mieux faire connaître les équipes qui composeront les deux secteurs de la ligue junior majeur du Québec au cours de la prochaine saison. En vedette aujourd'hui : Les Saguenéens de Chicoutimi.

Tous comme les "Festivals" de Hull, les Saguenéens de Chicoutimi en seront à leur première année dans la ligue junior majeur du Québec en 1973-74. Ils seront dirigés par Germain Munger et le gérant général sera Georges Roy bien connu dans les milieux juniors pour s'être occupé des Castors de Sherbrooke.

Bien sûr, et ce malgré toute la bonne volonté de ses dirigeants, les Saguenéens ne se présenteront sûrement pas à la finale de la Coupe Memorial à l'issue de la présente saison... Au cours du camp d'entraînement, Munger a mis l'accent sur la jeunesse et le talent pour le futur. C'est donc dire que la ville de Chicoutimi présentera une formation sans expérience aux amateurs de la province mais formation qui ne manquera sûrement de susciter énormément d'intérêt.

RICHARD GUAY

Richard Guay, un produit de l'organisation des Remparts qui a été cédé aux nouveaux venus lors du camp d'entraînement, sera considéré comme étant le cerbère numéro un de l'équipe du Saguenay-Lac St-Jean. "Agé de 19 ans, Richard aura avec nous la véritable chance de se faire valoir, chose que les Remparts ne lui ont jamais accordé" de dire Munger.

Son substitut sera Michel Masson qui est passé aux Saguenéens lors d'une transaction envoyant Donald Crevier aux Rangers de Drummondville. Cette transaction a eu lieu la semaine dernière. Masson aura donc l'occasion de prendre de l'expérience en 1973-74 pour ainsi être en mesure d'assumer la relève lorsque Guay devra quitter les rangs juniors en juin prochain.

Un troisième gardien, Raymond Crotty, est toujours à l'entraînement à Chicoutimi, mais il sera cédé au cours des prochaines heures à l'équipe de Beauport, club-ferme des Saguenéens. Crotty n'a que 17 ans et on dit de lui qu'il est doué d'un excellent potentiel.

Parlant de ses gardiens, Munger précise : "ce ne seront définitivement pas les meilleurs de la ligue mais j'ai bien confiance en Richard Guay. Devant les buts, une équipe doit toujours compter sur 40% de bons talents d'un cerbère et 60% de chances. J'espère donc que nous serons chan-

ceux. Chose certaine, mes gardiens auront besoin de beaucoup de nerf car ils verront passablement de caoutchouc".

QUELLE FAMILLE!

A la ligne bleue de la formation de Chicoutimi, les amateurs retrouveront les deux frères Pierre et Gilles Quintal. Eh oui! Il s'agit bien des jumeaux qui étaient l'an dernier avec le National de Laval. Libérés de cette dernière organisation, ils se sont rapportés à Munger et s'aligneront pour les Saguenéens cette saison. "Ils ne sont pas tellement mobiles" d'avouer Germain "mais ils sont assez robustes et cela pourra nous aider".

Armel Drapeau et Paul Arseneau formeront une autre paire de défenseurs. "Drapeau sera loin notre leader à la ligne bleue" de prédire son instructeur. "Quant à Arseneau, il sera le dur de l'équipe. Il y a deux ans, il a évolué pour l'équipe de Verdun mais l'an dernier, il est demeuré aux Îles de la Madeleine".

Les deux autres défenseurs sélectionnés par Munger sont Daniel Poulin et Michel Dubois. Poulin a fait l'objet du premier choix des Saguenéens en juin dernier lors du repêchage des joueurs "midget"; il est actuellement considéré comme étant "le prospect" de l'organisation.

QUATRE TRIOS

Germain Munger a toujours quatre trios à l'entraînement mais il est plus que probable que seulement trois seront conservés pour le début de la saison régulière.

La première ligne est composée de Jean-Paul Leblanc au centre, Marc Desforges à la gauche et Yvon Verrault à droite; ce dernier a joué pour le Couillard de Ste-Foy l'an dernier. Il est assuré d'un poste avec les Saguenéens mais quittera définitivement sa place sur cette première ligne. Quant à Leblanc, on dit de lui qu'il sera le leader offensif de la nouvelle formation.

Pierre Dubé, Michel Tremblay et Marc D'Amico composeront le deuxième trio. "Le premier manque un peu de patin mais son intelligence au jeu pourra compenser. Quant à Tremblay, il est le frère de Mario du Montréal-Juniors et on peut dire qu'il sera aus-

si bon que lui" d'expliquer Munger. D'Amico lui trouve sa puissance lorsqu'il doit se mettre à la poursuite du disque dans les coins.

Denis Villeneuve, Luc Lauzon et Mario Gaudette sauteront sur la patinoire en même temps. Toujours selon le mentor de la nouvelle équipe, Villeneuve sera le spécialiste des Saguenéens à la mise au jeu; il a beaucoup de talent et possède une grande détermination. Lauzon est un autre produit de l'organisation des Remparts; "assez nonchalant, il devra se réveiller et mettre du cœur à l'ouvrage" d'avouer Munger. Quant à Gaudette, il aura besoin d'une légère période pour s'adapter au style junior majeur.

Le quatrième trio est composé de Yves Preston, Mario Chabot et Sylvain Girard. Les joueurs qui échapperont à la coupure de dernière heure devront être considérés comme joueurs utilitaires...

"Notre plus gros point faible sera certes notre patin. Nous perdrons beaucoup de parties en troisième période faute de souffle si les choses ne tournent pas. Chose certaine, nos gars ont le cœur à la bone place et nos adversaires auront besoin de travailler sans relâche pour nous battre" de dire Munger.

Soulignons qu'en trois parties hors-concours jusqu'ici, les Saguenéens ont perdu 10-4 à Trois-Rivières dans une partie où les joueurs offensifs des Saguenéens avaient tout de même enregistré 50 lancers, ils ont perdu 6-5 contre les Castors de Sherbrooke et finalement ils ont arraché un verdict nul de 4-4 aux Castors lors d'un match présenté dans les Cantons de l'Est.



Alignement probable

- 1 — Richard Guay
- 2 — Gilles Quintal
- 3 — Paul Arseneau
- 4 — Daniel Poulin
- 5 — Armel Drapeau
- 6 — Mario Chabot
- 7 — Yvon Verrault
- 8 — Roger Cabana
- 9 — Pierre Dubé
- 10 — Marc D'Amico
- 11 — Denis Villeneuve
- 12 — Jean-Paul Leblanc
- 13 — Michel Tremblay
- 14 — Sylvain Girard
- 15 — Jean-Yves Doucet
- 16 — Yves Preston
- 17 — Michel Dubois
- 18 — Luc Lauzon
- 19 — Marc Desforges
- 20 — Mario Gaudet
- 21 — Pierre Quintal
- 22 — Michel Masson

Instructeur :
Germain MUNGER



Germain Munger, instructeur des Saguenéens de Chicoutimi, au temps des As de Québec.

"Que l'on cesse d'écraser le hockey mineur" Chevalier

Par Roger DORE

"Que l'on cesse immédiatement d'écraser le hockey mineur sinon nous pourrions fort bien nous retirer du véritable hockey d'élites pour nous en tenir uniquement au hockey de participation".

C'est la mise en garde que Robert Chevalier adressera aujourd'hui aux délégués de la Fédération de hockey sur glace du Québec qui se réuniront à Drummondville sous la présidence de Roger Plouffe.

"La plupart des décisions prises ou des actions posées par le hockey professionnel et le hockey junior majeur retombent sur la tête du hockey mineur. Il faut mettre un terme à tout cela sinon..."

"Sinon, nous repenserons bien sérieusement les bons côtés de l'organisation d'élites. Pourquoi payer pour des ligues inter-cités et développer les meilleurs joueurs pour ensuite se les faire voler au grand jour?" de s'interroger Chevalier. "Il est temps que la fédération prenne position pour régler tous les conflits actuels".

Par conflits, Chevalier parlait bien sûr de la possibilité de voir les jeunes graduer beaucoup plus rapidement vers les équipes du calibre junior majeur.

"Au cours de l'hiver dernier, j'ai dénoncé les activités de certaines équipes de la LJMQ qui ont invité des joueurs de calibre "midget" pour participer aux séances d'entraînement de leur équipe sans au préalable avoir reçu la permission des équipes mineures. Comment motiver un jeune par la suite alors qu'il ne pense qu'à la saison suivante où il aura une chance de passer à la LJMQ?"

"J'ai aussi dénoncé les activités des entraîneurs incompetents qui patrouillent les équipes mineures durant l'hiver dans l'unique but de sonder les opinions des jeunes pour ensuite essayer de les convaincre d'évoluer pour telle ou telle autre équipe. J'ai demandé que ces incompetents cessent leur travail et laissent les jeunes en paix

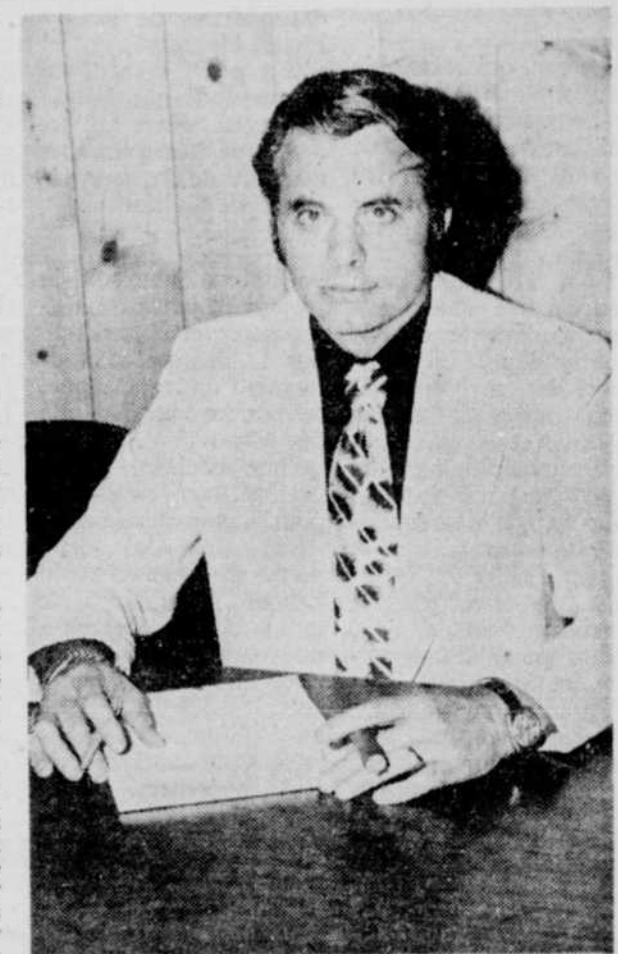
du moins tant et aussi longtemps qu'ils sont toujours la propriété des clubs mineurs et qu'ils ne sont pas repêchés. Qu'on laisse les jeunes disputer toute leur saison avant de les énerver avec toutes sortes d'actions du genre".

"J'ai aussi dénoncé le fait que les équipes de la LJMQ font signer des joueurs alors qu'ils sont

de la LJMQ et ce afin de mieux préparer ceux qui devront assumer la relève".

"Les interrogations sont maintenant terminées. Samedi, je réclamerai des réponses précises et des décisions officielles de la fédération. Nous n'avons plus le temps de jouer, il faut devenir sérieux", de déclarer Chevalier.

Après cette longue sé-



Robert Chevalier fera de violentes sorties à Drummondville aujourd'hui et ce au nom du hockey mineur. (Photo : Marcel Laforce)

quipes mineures n'ayant toujours la propriété d'équipes et c'est le cas actuellement de Rémi Lévesque du Lévis-Lauzon qui a déjà signé pour les Castors de Sherbrooke sans avoir été libéré".

"J'ai aussi réclamé plus d'argent pour nos joueurs qui passent aux équipes

rie de précisions, j'ai demandé à Chevalier ce qu'il entendait par entraîneurs incompetents; il devait répondre : "Il ne faut tout de même pas être trop brillants pour envoyer 2,000 joueurs aux camps d'entraînement des équipes de la LJMQ alors qu'il n'y en a pas 150 d'engagés".

Une Fédération peu active

par Roger Doré

Devant toutes les déclarations que fera Robert Chevalier devant les délégués de la Fédération de hockey sur glace du Québec, Paul Dumont, le directeur-administratif des Remparts, est l'accord sur au moins deux points.

Le premier vise à empêcher les équipes du circuit Robert Lebel de courir après les joueurs de calibre "midget" ou encore inviter les joueurs des équipes mineures à s'entraîner avec l'équi-

pe majeure sans avoir reçu la permission de l'organisation mineure.

Le deuxième point : la Fédération de hockey sur glace du Québec ne manifeste pas souvent sa présence...

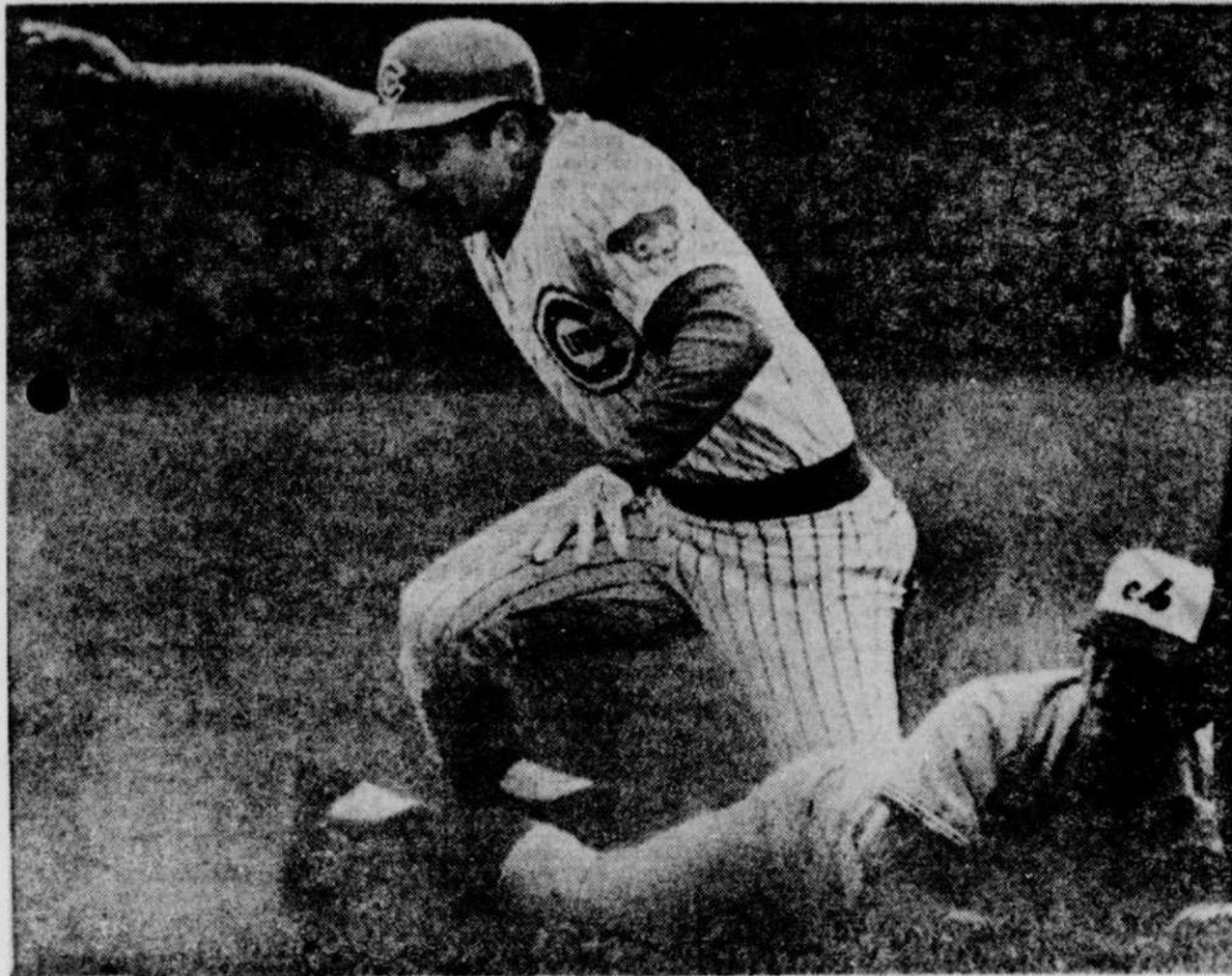
"Nous donnons à chaque année près de \$55,000.00 pour les joueurs que nous repêchons du hockey mineur. Bien sûr que si les clubs professionnels viennent chercher nos gars plus jeunes, nous devons en faire autant. Alors si les organisations mineures ne veulent

pas perdre leurs joueurs plus jeunes que la fédération se réveille et intervienne en demandant l'aide nécessaire".

"Si les pros repêchent nos gars plus rapidement et que les organisations mineures nous empêchent d'aller chercher des joueurs plus jeunes, il ne nous restera plus (les équipes de la LJMQ) qu'à fermer nos portes n'ayant plus de potentiel disponible. Ainsi, les joueurs passeront directement du hockey "midget" au hockey professionnel" de préciser Dumont.

Par suite d'un cinquième revers consécutif hier à Chicago

Les Expos glissent au 4e rang



Gonzalo Marquez prend la poudre d'escampette vers le troisième coussin après que le joueur d'arrêt-court des Expos, Tim Foli, eût raté le relais à la suite d'un amorti de Paul Popovich à la deuxième strophe.

Les Mets se hissent au premier rang

NEW YORK (P.A.) — première manche grâce à Les Mets ont ébranlé les Pirates de Pittsburgh et Jerry Grote, et avec quatre points à la Tom Seaver n'a accordé

que cinq coups sûrs, pour permettre aux Mets d'humilier le Pittsburgh 10-2, vendredi soir à New York.

Les Mets se voient donc porter au premier rang de la division Est de la Ligue Nationale, à une demi-partie devant les Pirates.

Il s'agit de la quatrième victoire consécutive pour les Mets, toutes remportées contre Pittsburgh, et de leur huitième triomphe au cours de leurs dix dernières rencontres.

Les Angels gagnent

ARLINGTON, Texas (P.A.) — Rich Hand et Aurelio Montegudo ont limité les Rangers du Texas à quatre coups sûrs, hier soir, à Arlington, pour permettre aux Angels de la Californie de l'emporter 6-1 aux dépens du Texas.

Hand, dont la fiche est de 6-6, a lancé jusqu'à la huitième, alors que Montegudo a assuré la relève avec 2 retraits et aucun coureur sur les sentiers.

Le lanceur recrue du Texas David Clyde a écopé de la défaite pour porter sa fiche à 4-7.

Victoire des Twins

BLOOMINGTON, Minn (P.A.) — Les Twins du Minnesota ont vaincu les Athletics d'Oakland 8-3, hier après-midi, à Bloomington, alors que le lanceur gagnant Ray Corbin, 7-5, espaçait six coups sûrs.

Les Twins y sont allés de cinq points à la deuxième manche aux dépens du lanceur perdant Ken Holtzman, alors que Glenn Borgmann a frappé un double de trois points.

Record pour John Hiller

DETROIT — (P.A.) — John Hiller a établi un record dans les lignes majeures en préservant sa 38e victoire, vendredi soir, à Detroit, alors que les Tigers ont eu raison des Red Sox de Boston 5-1.

Hiller, qui est gaucher, a pris la relève de Jim Perry à la sixième manche et n'a accordé aucun point à l'adversaire jusqu'à la fin du match. Il brise ainsi le record établi la saison dernière par le lanceur de relève des Reds de Cincinnati Clay Carroll.

Les Cards victorieux

PHILADELPHIE (P.A.) — Rick Wise a bien su espacer huit coups sûrs alors que les Cardinals en frappaient pour leur part 17 pour vaincre les Phillies 12-3 vendredi soir à Philadelphie.

Cette victoire porte donc les Cardinals seuls en troisième place de la division Est de la Ligue nationale, derrière les Mets et les Pirates.

Rick Wise, 14-12, a pour sa part obtenu sa première victoire depuis le 5 août. Il a raté de peu un blanchissage alors que Mike Schmidt a claqué son 18e circuit à la quatrième, produisant 3 points.

Coquetel sportif

Semaine du football amateur

Deux cent cinquante mille joueurs de football participeront à la Semaine du football amateur.

On encourage tous les Canadiens à faire un effort sincère pour y participer et aider les joueurs et les leaders de la communauté. Le football amateur offre aux jeunes l'occasion d'établir des contacts dans un esprit de camaraderie et d'acquiescer une certaine expérience des compétitions et de l'auto-discipline.

L'ACFA salue les joueurs, les entraîneurs et les gérants. Cette année, la campagne de la semaine du football se fera sous forme de décalques. Des milliers de décalques pour pare-brise ont été envoyés gratuitement à toutes les associations provinciales dans l'espoir que les ligues locales et les équipes puissent en retirer de leur vente des bénéfices qui aideront les leaders de la communauté à développer leur programme.

Brewer aide l'équipe américaine

MONTREAL, Ecosse (P.A.) — Le vétéran golfeur Gay Brewer a permis à l'équipe américaine d'égaliser 8-8, vendredi, au cours de la deuxième journée du tournoi de golf de la coupe Ryder les opposant à l'équipe anglo-irlandaise.

Les Américains, qui sont largement favoris, tiraient de l'arrière par trois points après la journée d'ouverture, jeudi.

Au cours de la matinée de vendredi les Américains n'ont pu faire mieux que de remporter deux des quatre matches, mais par contre dans l'après-midi, le vétéran golfeur de 42 ans Gay Brewer a procuré trois victoires aux Américains, qui menaient 5 1-2 à 2 1-2 pour la journée.

Brewer et Casper ont vaincu le duo britannique Tony Jacklin et Peter Costerhuis, qui subissait son premier revers en quatre matches.

J.C. Snead et Arnold Palmer ont pour leur part infligé la défaite à Brian Barnes et Peter Butler.

Au cours de l'après-midi, Lee Trevino et Homero Blancas ont dû batailler ferme pour égaliser contre Maurice Bembridge et Brian Huggett.

Trevino, en compagnie de Casper, avait triomphé de Neil Coles et Christy O'Connor au cours de la matinée.

CHICAGO (P.C.) — Les Expos ont connu vendredi leur cinquième revers consécutif alors que les Cubs de Chicago les ont battus 3-1. Gonzalo Marquez y est allé de son premier circuit dans les lignes majeures à la quatrième manche aux dépens du lanceur partant Steve Rogers, 9-4, après que les Cubs eurent marqué un point non mérité à la deuxième grâce à une erreur du joueur de deuxième-but Larry Lintz.

Quoiqu'il ait accordé 11 coups sûrs, Burt Hooton, avec l'assistance de Bob Locker, ont permis aux Cubs de remporter leur quatrième victoire consécutive.

A la cinquième, les Expos ont frappé quatre coups sûrs consécutifs, mais n'ont pu compter. Montréal a obtenu son seul point à la sixième grâce à un simple de Bob Bailey.

Locker a pris la relève de Hooton, 14-14, après que Mike Jorgensen eut frappé un triple à la huitième. Jorgensen a été confiné au troisième-but alors que Locker a retiré le frappeur d'urgence Ron Woods, Ron Fairly et Ken Singleton. Les Cubs ont compté un autre point à la huitième grâce à un simple de Don Kessinger.

Montréal 000 001 000 — 1 11 1
Chicago 010 100 01x — 3 7 0
Rogers 9-4, Taylor 7 et Boccabella; Hooton 14-14, Locker 8 et Hundley, Rudolph 8. CC : Chicago, Marquez 1.

baseball

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 020 000 000 — 2 8 1
New York 402 001 03x — 10 13 0
Blass 3-9, Zachary 1, Morlan 3,
Johnson 5, Giusti 7, Foor 7,
Lamb 8 et May, Seaver 18-10 et
Grote, C.R.: NY-Milner 23e, Gar-
dett 14e, Staub 15e.

St-Louis 100 113 051 — 12 17 0
Philadelph. 000 300 0x — 3 8 2
Wise 13-12 et Simmons; Lon-
borg 13-14, Wallace 7, Diorio 7.

Wilson 8 et Boone, C.R.: St-Tor-
re 15e; Phil-Schmidt 18e.

Première partie:
San Diego 000 003 000 — 5 6 4
San Franc. 000 000 001 — 1 5 0
Greif 10-16, Cardwell 8 et Ken-
dall; Barr 11-16, McMahon 7,
Moffitt 9 et Rader, C.R.: SD-Gas-
ton 15e.

Deuxième partie:
(Nuit)

HIER

LIGUE NATIONALE

Montréal 1, Chicago 3
St-Louis 12, Philadelphie 3
Pittsburgh 2, New York 10
Cincinnati 1, Los Angeles
San Diego 3, San Francisco 1
San Diego

LIGUE AMERICAINE

Californie 6, Texas 1
Chicago 6, Kansas City 5 (12m)
Oakland 3, Minnesota 8
Baltimore 1, Milwaukee 4
Boston 1, Detroit 5

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à Montréal
St-Louis à New York
Atlanta à Houston (s)
Cincinnati à Los Angeles
San Diego à San Francisco

LIGUE AMERICAINE

Texas à Kansas City (s)
Californie à Minnesota
Oakland à Chicago (s)
Baltimore à Milwaukee
Boston à Detroit
New York à Cleveland
(toutes de nuit non incluses)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division EST
G. P. Moy. Diff.
New York 77 77 .500 —
Pittsburgh 75 76 .497 1/2
St. Louis 76 78 .494 1
Montréal 74 79 .484 2 1/2
Chicago 68 86 .442 8 1/2

Division OUEST

G. P. Moy. Diff.
Cincinnati 94 59 .614 —
Los Angeles 90 64 .584 4 1/2
San Francisco 84 68 .553 9 1/2
Houston 78 77 .503 17
Atlanta 73 82 .471 22
San Diego 56 96 .368 37 1/2

LIGUE AMERICAINE

Division EST
G. P. Moy. Diff.
Baltimore 91 62 .595 —
Boston 83 70 .542 8
Detroit 81 72 .529 10
New York 75 78 .490 16
Milwaukee 72 81 .471 19
Cleveland 67 87 .435 24

Division OUEST

G. P. Moy. Diff.
Oakland 90 64 .584 —
Kansas City 83 71 .539 7 1/2
Minnesota 76 77 .497 13 1/2
Chicago 75 79 .487 15
Californie 73 80 .477 17
Texas 54 100 .351 36 1/2

Les Expos

MONTREAL:

	AB	P	CS	FF
Jorgensen, lb	4	0	2	0
Lintz, 2b	3	0	0	0
Woods, fu	1	0	0	0
Frias, 2b	0	0	0	0
Fairly, cg	4	1	1	0
Singleton, cd	4	0	1	0
Bailey, 3b	3	0	1	1
Lytle, cc	4	0	2	0
Boccabella, r	4	0	1	0
Foli, ac	3	0	2	0
Rogers, l	2	0	1	0
H. Breeden, fu	1	0	0	0
C. Taylor, l	0	0	0	0
Total	33	1	11	1

CHICAGO:

	AB	P	CS	FF
Monday, cc	3	0	0	0
Kessinger, ac	4	0	2	1
B. Williams, cg	3	0	0	0
Santo, 3b	4	0	2	0
Cardenal, cd	3	1	1	0
Hiser, cd	1	0	0	0
Marquez, lb	4	1	1	1
Popovich, 2b	3	0	1	0
Hundley, r	3	0	0	0
Locker, l	0	0	0	0
Hooton, l	2	0	0	0
Rudolph, r	0	1	0	0
Total	30	8	7	3

Montréal 000 001 000 — 1
Chicago 010 100 01x — 3

E-Lintz, DJ-Chicago 2, LSB—
Montréal 6, Chicago 6, 2B—Boc-
cabella, Fairly, 3B—Jorgensen,
C—Marquez 1er, S—Monday.

Les lanceurs:

	MI	CS	P	Pm	Bb	Rb
Rogers, p, 9-4	6	4	2	1	0	3
C. Taylor	2	3	1	1	2	0
Hooton, E, 14-14	7	11	1	1	0	3
Locker	2	0	0	0	1	1

Victoire préservée—Locker, 17e.

Temps: 2h.00. - Assistance: 2,540.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	ueilar	(16-13)
vs Milwaukee	Colborn	(19-10)
Boston	Lee	(17-9)
vs Detroit	Lolich	(15-14)
Californie	May	(7-15)
vs Minnesota	Blyleven	(18-16)
New York	Peterson	(8-15)
vs Cleveland	ou Dobson	(8-7)
Texas	Perry	(18-19)
vs Kansas City	Siebert	(7-12)
Oakland	Fitzmorris	(8-2)
vs Chicago	Hunter	(20-4)
	Ahnson	(18-19)

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	Kison	(2-0)
vs Montréal	Moore	(7-16)
St-Louis	Cleveland	(13-9)
vs New York	Matlack	(13-15)
Chicago	Papas	(7-12)
vs Philadelphie	Twitcheil	(13-9)
Cincinnati	Gullett	(18-8)
vs Los Angeles	Sutton	(17-9)
Atlanta	Morton	(13-10)
vs Houston	Wilson	(11-15)
San Diego	Arlin	(11-13)
vs San Francisco	Marichal	(10-14)

Selon Michel Harvey — Tour du chapeau d'Archambault

"Ce match n'aurait pas dû avoir lieu"

Par Roger DORE

"Ce match n'aurait jamais dû avoir lieu. Si les Remparts nous avaient battu, nous aurions été ridiculisés alors que dans la victoire nous n'avons rien gagné puisque ce gain est parfaitement normal pour des professionnels qui affrontent des juniors".

Tel a été le commentaire que l'instructeur des Nordiques du Maine a livré à mon confrère Jean Pouliot à l'issue d'une victoire de 5-2 des siens devant les Remparts lors d'une partie hors-concours présentée hier soir.

Incidentement, c'était la première victoire d'Harvey à titre d'instructeur et il a réussi l'exploit dans l'enceinte où en 1959 il signait le premier but de l'histoire des As de Québec de la Ligue Américaine de hockey et également où, l'an dernier, il a récolté une aide lors du premier but de l'histoire des Nordiques de l'AMH.

Michel Archambault a conduit les Nordiques du Maine à cette victoire en signant trois buts en plus de récolter une mention d'assistance sur le but de Serge Martel. Paul Larose a complété le pointage; quatre joueurs de la LJMQ ont donc eu raison des Remparts

puisque Richard Brodeur a été merveilleux devant ses filets au cours des 32 premières minutes de jeu alors qu'il accordait un but à Richard Nantais avant de céder son poste à Jacques Lemelin; incidentement, Lemelin a lui aussi accordé un but à Nantais en troisième période.

A l'issue du match, Brodeur a déclaré: "Je ne sais pas si c'est moi qui ait pris de l'expérience mais les Remparts m'ont semblé beaucoup plus faibles que dans mon temps. Ils seront encore puissants cependant au cours de la prochaine année". Pierre Roy devait alors ajouter: "C'est encore l'équipe pour aller chercher le championnat".

Richard Nantais a été la vedette des Remparts aux "points" et aux poings... En plus de signer les deux seuls buts de sa formation, il a signé une victoire décisive dans le seul combat de la soirée, combat qu'il a livré à Michel Rouleau. Ce dernier devait déclarer après le match: "Il m'a bien eu mais il ne faut pas oublier que je n'ai pas perdu un seul combat au Colisée avec les Nordiques et comme c'était une partie hors-concours et que Nantais est un junior, je n'ai pas osé frapper pour ainsi éviter une bataille inutile; c'est alors qu'il a donné le premier coup qui devait être décisif".

Règle générale, les joueurs des Nordiques du Maine ont été très déçus par certains des 3,869 spectateurs présents puisqu'il y en a qui se sont amusés à huer les joueurs alors prêts pour l'occasion au club ferme des Nordiques.

Chez les Remparts, Marc Picard a dénoncé une fois de plus le manque d'échec-avant. "Nous laissons nos adversaires sortir sans difficultés de leur zone. Ce manque pourra nous causer de vilains troubles cette saison si nous ne trouvons pas le remède immédiatement".

Il a également ajouté: "Le meilleur trio a certes été celui composé de Florent Fortier, James Bateman et Richard Bowness; ils ont été merveilleux dans cette partie tout comme Richard Nantais. Quant à la ligne où Beaulieu et Locas évoluent, le rendement n'aurait pas été le même si le troisième homme avait été un régulier". Rémi Lévesque a complété cette ligne en l'absence de Daniel Lecours.

Les Remparts poursuivront leur entraînement aujourd'hui au Colisée.



Les Nordiques de Lewiston ont remporté une victoire de 5-2, hier soir, au Colisée, lors d'une partie hors-concours contre les Remparts. Paul Larose, auteur d'un but, tente un jeu devant le filet, protégé par Maurice Barrette. (Photo: Marcel Laforce)

Sommaire

SOMMAIRE:		(Descoteaux, Harvey) ... 15:27
Première période:		Punitions: Rouleau 10:10,
1-Lewiston: Michel Archambault		Bowness 13:36,
(Martel) ... 1:04		
2-Lewiston: Michel Archambault		Troisième période:
(Martel, Larose) ... 5:10		3-Lewiston: Serge Martel
Punitions: Lachance 3:48, Des-		(Archambault, Roy) ... 5:07
coteaux 3:27, Rouleau (mineu-		6-Québec: Richard Nantais
re et majeure), Nantais (ma-		(Chouinard) ... 9:44
jeure), Giroux (extrême in-		
conduite de partie), 13:30,		7-Lewiston: Paul Larose
Cloutier 13:48, Dufour 17:35,		(Descoteaux, Rouleau) ... 10:06
Deuxième période:		Punition: Harvey 8:33,
3-Québec: Richard Nantais		
(Chouinard, Cloutier) ... 12:17		Lancers par:
4-Lewiston: Michel Archambault		Lewiston 11 5 11-20
		Québec 15 12 7-24
		Assistance: 3,869.

Bobby Orr est bien ancré dans la Nationale mais...

"Je ne veux tout simplement pas me joindre à l'AMH... Par contre, on ne sait jamais"

Moncton, N.-B. (PC)

— Bobby Orr a avoué qu'il ne désire pas jouer dans l'Association mondiale de hockey au cours d'une interview, vendredi soir, précédant le match hors-concours opposant les Canadiens de Montréal aux Bruins de Boston, à Moncton, N.-B.

L'Association mondiale m'a donné une idée du salaire qu'on est prêt à m'offrir, mais je ne veux tout simplement pas me joindre à cette ligue. ... Par contre, on ne sait jamais", a-t-il affirmé.

Les Bruins seraient intéressés à renégocier le contrat du défenseur étoile de façon à le garder au sein de l'équipe pour les prochaines dix années. Par contre, l'avocat de Orr, Alan Eagleson, a révélé qu'il proje-

taient de faire parvenir une lettre à chaque équipe de l'AMH leur annonçant que Bobby Orr sera disponible après le 30 septembre 1976.

Commentant la récente décision de Ken Dryden de quitter le club Canadien, Orr a affirmé:

"J'ignore s'il va revenir sur sa décision, mais je crois que la direction du Canadien va tenter de lui faire changer d'idée en lui offrant plus d'argent. Ils doivent le faire parce qu'il est le meilleur gardien de but de la ligue Nationale".

Loiselle ne figure plus dans les plans des Remparts

par Roger Doré

Gain des Whalers

TYNGSBORO, Mass. (UPI) — Les champions de l'Association mondiale de hockey, les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont enregistré deux buts rapides en première période hier soir ce qui leur a permis de remporter une victoire de 3 à 1 sur les Toros de Toronto dans la première joute hors-concours du circuit David-son.

Luc Loiselle, acquis l'an dernier par les Remparts lors d'une transaction qui a fait passer Pierre Larouche aux Eperviers de Sorel, ne figure plus dans les plans des Remparts. C'est du moins à la conclusion qu'il faut en venir à la suite des événements des dernières heures.

Comme nous l'indiquions dans notre livraison d'hier, Loiselle n'a pas joué hier

soir contre les Nordiques du Maine. Il était bien sûr en uniforme mais il a surveillé le match depuis le banc des joueurs et il n'a pas été utilisé une seule fois.

Cependant, nous précisions également hier que Loiselle allait être cédé bientôt au Couillard de Ste-Foy de la ligue junior "A" du Québec et il faut aujourd'hui rectifier cette nouvelle. "Jamais nous ne céderons un joueur de 19 ans à un club école"

de nous dire Paul Dumont hier soir.

Il ne reste donc plus grandes alternatives pour les Remparts dans l'affaire Loiselle. Comme il ne figure pas dans les plans de Marc Picard, il devra être le sujet d'une transaction d'ici peu, être libéré tout simplement ou encore moisir sur le bout du banc jusqu'à ce qu'il ait démontré (lors des séances de pratique) qu'il a assez de potentiel pour être utilisé régulièrement.

HORS-JEUX

Michel Rouleau n'a définitivement pas eu de veine en première période hier soir. D'abord, après 50 secondes de jeu, il a été atteint accidentellement au visage par une rondelle lancée par Charles Constantin et il a été coupé légèrement. A 13:30, il est tombé dans les bras de Richard Nantais... Le porte-couleurs des Remparts a nettement eu le meilleur dans l'échange des coups et sans l'intervention de Réjean Giroux, le numéro 8 des Remparts aurait fait encore un bien pire parti à son adversaire.

Incidentement, Réjean Giroux a été expulsé de la partie pour son geste. Il était alors devenu le troisième homme dans la bagarre.

Michel Archambault et Paul Larose étaient les deux seuls joueurs à évoluer pour les Nordiques du Maine hier et après avoir déjà joué "contre et pour" les Remparts... Archambault avait joué contre les Remparts lors de la saison 1969-70 alors qu'il défendait les couleurs des Rangers de Drummondville puis à la fin de cette même saison il avait rejoint l'équipe de Maurice Filion pour la série contre les Canadiens Jrs du temps. Quant à Paul Larose, il a joué pour les Ducs de Trois-Rivières avant de passer aux Remparts au milieu de la saison à la suite d'une transaction.

Avez-vous remarqué que les Remparts portaient de nouvelles couleurs hier soir? En effet, ils portent maintenant la culotte rouge et non noire comme ce fut le cas au cours des quatre premières années d'histoire. A l'extérieur cependant, les Remparts utiliseront le pantalon noir et le chandail rouge.

La prochaine partie locale des Remparts au Colisée sera celle du 28 septembre. Les joueurs de Roger Bédard (de Montréal junior) seront alors en ville pour le début d'une longue saison régulière de 70 parties dont 35 au Colisée.

Sur le 3e but de Michel Archambault (celui de 15:27 en 2e période) Maurice Barrette, le deuxième gardien utilisé par Marc Picard, n'a définitivement pas couvert ses angles puisque le disque est passé entre la jambe droite de Barrette et le poteau des buts. Il faut aussi donner le crédit à Michel Archambault qui ne lui a pas donné une seule seconde pour se préparer. Michel a décoché un lancer rapide et quelle précision.